



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES LETTRES

Maîtrise universitaire ès lettres en Histoire contemporaine

Les *Cahiers protestants*, un bastion de l'antinazisme ? (1933-1943)

par

Olivier Meyer

sous la direction du Professeur Nelly Valsangiacomo

Session d'automne 2012

Sommaire

1	Introduction	1
1.1	Choix du sujet	1
1.2	Etat de la recherche sur les revues en Suisse-Romande.....	1
1.3	Présentation du sujet	2
1.4	Sources et méthodologie.....	6
1.5	Définition de concepts	8
2	Présentation générale de la revue	9
2.1	Une mosaïque de milieux d'appartenances : Les U.C.J.G, les camps de Vaumarcus et les A.P.P.	9
2.2	Collaborateurs, structure, lectorat, abonnement et diffusion.....	13
3	<i>Les Cahiers protestants face au Kirchenkampf : entre résistance spirituelle et politique (1933-1939)</i>.....	17
3.1	Contexte du Kirchenkampf	17
3.2	Les prises de positions de Karl Barth : une résistance de nature politique ou spirituelle (1933) ?	21
3.3	D'autres voix se prononcent sur le Kirchenkampf : Paul Tillich et Anders Nygren (1934) ..	28
3.4	La résurgence du Kirchenkampf dans les <i>Cahiers protestants</i> : vers une politisation du discours ?(1936-1939).....	31
3.5	Le procès de Martin Niemöller (1892-1984) sous le prisme des <i>Cahiers protestants</i> :.....	34
4	<i>Les Cahiers protestants et la question juive</i>.....	39
4.1	De l'antisémitisme en Allemagne...et en Suisse (1934-1935).....	39
4.2	Les <i>Cahiers protestants</i> face à la question juive pendant la Seconde Guerre mondiale : un discours entre compassion et culpabilisation :	45
4.3	La résurgence de la question juive au sein des <i>Cahiers protestants</i> (1943) :.....	50
4.3.1	Les prises de positions des Eglises protestantes suisses sur la question juive sous le prisme des <i>Cahiers protestants</i> :	55
4.3.2	La question des réfugiés :.....	59
4.4	Les <i>Cahiers protestants</i> sous le couperet de la censure : quel impact sur les prises de positions de la revue ?	63
5	Conclusion	73
6	Annexes.....	74
6.1	Programme des Cahiers protestants.....	74
6.2	Profil des collaborateurs de la revue (1927-1946).....	75
6.3	La fréquence d'interventions (1927-1946).....	82
6.4	les membres du comité général de la revue	89
6.5	La structure de la revue (1927 ; 1933-1946).....	90
7	Bibliographie :.....	93

1 Introduction

1.1 Choix du sujet

A l'aube du nouveau millénaire, des historiens tels qu'Alain Clavien¹ ou Claude Hauser soulignaient (respectivement en 1999 et 2003) que l'étude de revues faisait encore largement défaut au sein de l'histoire intellectuelle suisse :

« Mieux balisé méthodologiquement que d'autres secteurs, le terrain d'analyse des revues n'en demeure pas moins largement en friche »².

A la même période, Daniel Bourgeois signalait³ (1998) que des études sur les Eglises suisses restaient encore à faire. A ce titre, l'étude d'une revue confessionnelle telle que les *Cahiers protestants* dans la période des années sombres (1933-1943) visait très modestement à remédier aux lacunes susmentionnées. Sur le plan personnel, l'étude de cette revue répondait à mon intérêt pour le journalisme et les religions.

1.2 Etat de la recherche sur les revues en Suisse-Romande

Une décennie après le bilan contrasté dressé par Hauser et Clavien, le manque d'études sur les revues helvétiques semble avoir été partiellement résorbé. Un collectif de chercheurs de l'université de Fribourg (*Groupe de recherche en histoire intellectuelle*, abrégé *GRHIC*) a ainsi élaboré un site internet dédié à la recherche dans ce domaine, comprenant un dictionnaire⁴ répertoriant les revues (culturelles, politiques etc.) ayant fait l'objet d'études. Des progrès dans le domaine des revues confessionnelles restent toutefois à faire.

¹ Voir notamment CLAVIEN, Alain, « A propos de l'oubli des revues antifascistes romandes », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, vol. 1, 1999, pp. 67-73. Le professeur Clavien signalait dans cet article que des revues antifascistes telles que *L'Eveil*, *Connaître*, *l'Antifasciste*, *la Bise*, *La Semaine*, *Chez nous*, *Alerte !*, *Les gaz*, *Le Canard libre* ou encore *Traits*, restaient encore méconnues.

² HAUSER, Claude, « L'histoire des intellectuels en Suisse : un bilan décennal (1990-2001) », in LEYMARIE, Michel et SIRINELLI, Jean- François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, p. 393.

³ BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne, Editions Page Deux, 1998, p. 247.

⁴ Voir www.unifr.ch/grhic/revues/search.php. Ce dictionnaire répertorie 26 revues (*Action fédéraliste européenne*, *Berner Rundschau*, *Cahiers suisses*, *Esprit*, *Cahiers vaudois*, *Le Carmel*, *Carreau*, *Carrérouge*, *Cité Humaine*, *Connaître*, *Contacts*, *Der Samstag*, *Dire*, *Entscheidung*, *Joie*, *Lettres*, *Le Mois suisse*, *Nouvelle Revue romande*, *Opposition*, *Rencontre*, *Revue de Fribourg*, *Schweizer Monatshefte*, *Suisse contemporaine*, *Swizzera Italiana*, *Témoins*, *Traits*, *La Voile latine*). Il délivre des informations tels que la composition de l'équipe rédactionnelle, le contexte de création, le financement, le rayonnement, les aspects bibliographiques etc.

En effet, à notre connaissance, depuis les travaux d'Hervé Gullotti⁵ (1999) et de Yann Liardet⁶ (2003), aucune recherche n'a été entreprise dans le domaine spécifique⁷ des revues confessionnelles dans la période des années sombres. Concernant l'étude du protestantisme suisse dans les années sombres et plus spécifiquement la problématique du refuge, l'ouvrage d'Hermann Kocher fait figure de référence⁸. Cette monographie privilégie toutefois l'étude des prises de positions des milieux protestants alémaniques. L'engagement des milieux protestants romands a quant à lui été étudié par Mariama Kaba⁹ (1999) et Nathalie Narbel¹⁰ (2003). La première s'intéresse principalement aux milieux genevois alors que la seconde s'attèle à mettre en lumière les prises de positions des milieux vaudois.

1.3 Présentation du sujet

Si les revues émergent antérieurement au XIX^e siècle en Suisse romande, la période comprise entre 1830 et 1930¹¹ constitue une période exceptionnelle marquée par l'explosion et la diversification des titres. A l'inverse du journal qui doit faire face aux contraintes de l'actualité, la revue représente une sorte de havre intellectuel où seront privilégiés le débat d'idées et la réflexion collective. Qu'elles soient littéraires, scientifiques, politiques ou religieuses, les revues assument généralement un rôle d'éveilleur public. Les revues militantes confessionnelles, affiliées ou non à une Eglise particulière, ne semblent dans l'ensemble pas déroger à cette règle. En effet :

« La presse confessionnelle a, avec les mouvements (religieux) plus d'une analogie. Comme eux, ce sont des organes militants qui veulent faire passer le message chrétien dans les réalités du monde contemporain : ils sont en étroite collaboration avec leurs lecteurs qui constituent parfois de véritables mouvements, des réseaux de diffuseurs bénévoles et se réunissent en congrès.

⁵ GULLOTTI, Hervé, *Pour un monde plus fraternel. L'Essor (1933-1946). Une revue protestante dans la tourmente*. Mémoire de licence sous la direction de Francis Python, Fribourg, 1999, 172 p.

⁶ LIARDET, Yann, *Joie, une revue d'étudiants chrétiens de Suisse romande face aux défis de la guerre, 1939-1947*, Mémoire de licence sous la direction de Francis Python, Fribourg, 2003, 106 p.

⁷ A noter que nous faisons la distinction entre revues et journaux. Aussi, cette partie historiographique ne comprend pas les travaux sur les journaux romands durant la période des années sombres.

⁸ KOCHER, Hermann, *Rationierte Menschlichkeit. Schweizer Protestantismus im Spannungsfeld von Flüchtlingsnot und öffentlicher Flüchtlingspolitik der Schweiz 1933-1948*, Zürich, Chronos, 1996, 687 p.

⁹ KABA, Mariama, *Les milieux protestants suisses au temps du national-socialisme : réactions face à la situation politique européenne et actions en faveur des réfugiés entre 1933 et 1945. Un cas particulier : Genève*, Genève, Mémoire de licence sous la direction de Jean-Claude Favez, 1999, 158 p.

¹⁰ NARBEL, Nathalie, *Un ouragan de prudence. Les Eglises protestantes vaudoises et les réfugiés victimes du nazisme (1933-1949)*, Genève, Labor et Fides, 2003, 210 p.

¹¹ CLAVIEN, Alain et alii « Jalons pour une histoire à faire : les revues romandes, 1880-1914 », in *Les Annuelles*, no. 4, 1993, p. 7.

L'influence de la presse confessionnelle est d'autant plus grande que ses lecteurs sont généralement fidèles, pour la plupart abonnés et que le coefficient de diffusion est élevé »¹².

Entre 1830 et 1930¹³, les revues confessionnelles occupent une position quasi hégémonique sur le marché romand, non pas forcément en terme de tirage ou d'audience, mais par une forte variété de titres qui pour la plupart ne se limitent pas, dans leurs prises de positions, à la sphère religieuse, mais embrassent également les problématiques sociales, politiques et économiques du moment. Ainsi, *Le Chrétien évangélique*¹⁴ (créé en 1857), *Eglise et liberté* (1880), *Le progrès religieux de Genève* (1897), *La liberté chrétienne* (1898) ou encore *Vie et liberté* (1905) ne représentent là qu'un échantillon de la profusion de titres confessionnels présents sur le marché et qui entendent faire entendre leur voix dans le débat public.

Parmi cette variété de titres figure *Les Cahiers protestants* qui constituent à la fois notre objet d'étude et notre source principale. Sous le nom de *Cahiers de jeunesse* et sous l'impulsion des Unions chrétiennes romandes¹⁵, cette revue voit le jour en janvier 1917.

Publié à fréquence¹⁶ variable sous le patronage de pasteurs et de théologiens, le périodique définit en janvier 1917 son programme en ces termes :

« Sous le titre de *Cahiers de Jeunesse*, la rédaction de *Jeunesse*, organe des Unions chrétiennes de jeunes gens de la Suisse romande, publie des brochures qui contiendront des travaux ne pouvant pas prendre place dans le journal et destinés à orienter et à stimuler l'œuvre religieuse et morale qui se poursuit au sein de la jeunesse du pays romand »¹⁷.

¹² COUTROT, Aline, « Religion et politique », in REMOND, René, *Pour une histoire politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1996, p. 305.

¹³ Cette périodisation qualifiée d'âge d'or des revues est sujette à caution dans la mesure où certaines revues périssent bien avant 1930 alors que d'autres connaissent ultérieurement un important développement.

¹⁴ Pour la série de titres cités, voir CLAVIEN, Alain *et alii*, « Jalons pour une histoire à faire : les revues romandes, 1880-1914 », in *Les Annuelles*, op. cit., p. 23.

¹⁵ Les Young men's Christian association (YMCA) ou Unions Chrétiennes de jeunes gens (UCJG) sont fondée à Londres par Georges Williams en 1844. Il s'agissait d'un groupe d'étude de la bible pour les jeunes hommes issus de l'exode rural. Le but de l'association était d'atteindre l'équilibre entre le corps, l'intellect et l'esprit. FORNEROD, Françoise, *Lausanne. Le temps des audaces : les idées, les lettres et les arts de 1945 à 1955*, Lausanne, Payot, 1993, p. 87. Nous reparlerons de ce groupe plus en détails dans un prochain chapitre.

¹⁶ Publication trimestrielle de 1917-1919. Bimestrielle de 1920 à 1926.

¹⁷ *Les Cahiers de Jeunesse*, Imprimerie de La Concorde S.A., Lausanne, 1917, p. 1.

Quatre ans après son apparition, la « brochure » se transforme en véritable revue en opérant une refonte de forme et de fond de ses numéros. Dès 1921, sa pagination passe ainsi de 48 à 64 pages sur un papier : « un tantinet plus soigné que le ci-devant et qui donnera une tenue à des fascicules que le lecteur tient, en général à conserver »¹⁸. Sur le fond, cette mue se traduit par l'intégration d'un plus large spectre de rubriques. Le périodique comprend ainsi dorénavant des articles portant sur l'actualité¹⁹ nationale et internationale, des textes, des notes et éditoriaux à tonalité « indépendante », actuelle et vivante. En outre, l'équipe rédactionnelle se dessine avec plus de netteté, avec l'apparition sur la page de garde de la revue d'un « bureau »²⁰ composé de huit personnalités à la tête duquel se trouve le pasteur et agent des unions chrétiennes de jeunes gens de Neuchâtel et du Jura bernois : Charles Béguin (1883-1954).

En 1927, la revue atteindra « l'âge de maturité » en adoptant un nouveau titre : *Les Cahiers protestants*. Publié sous les auspices des Imprimeries de la Concorde S.A. (Lausanne) et édité à Neuchâtel (Auvèrner), le périodique de 64 pages paraît toutes les six semaines (soit huit numéros par année) pour un tirage d'environ 2000²¹ exemplaires dans les années 1930.

Dans l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale, *Les Cahiers protestants* visent un public à la fois « lettré » et « populaire », se refusant à adopter une ligne éditoriale clairement définie :

« Exposer d'une façon simple et vivante les faits et les idées, les apprécier à la lumière des principes de vie et de libération chrétiennes qui animent la pensée protestante, créer des liens d'action religieuse, civique et sociale entre tous ceux qui se réclament de cette pensée, tel est le but que les Cahiers désirent modestement poursuivre »²².

¹⁸ *Les Cahiers de Jeunesse*, Imprimerie de La Concorde S.A., Lausanne, 1920, p. 257.

¹⁹ William Martin (1888-1934), journaliste au *Journal de Genève*, rédige régulièrement, à l'intention des *Cahiers de Jeunesse* et ultérieurement des *Cahiers protestants*, une chronique (« Regards sur le monde ») portant sur l'actualité internationale.

²⁰ Ce « bureau » se compose de Charles Béguin (1883-1954), William Cuendet (1886-1958), Jean de la Harpe (?-?), Auguste Lemaître (1887-1970), John Mathey-Doret (?-?), Maurice Neeser (1883- ?), Arnold Reymond (?-?), Jules Vincent (?-?).

²¹ MAGAT, Yves, « Les Cahiers Protestants et la montée du nazisme », *Les Cahiers protestants*, no. 2, avril 1983, p. 13. Ce tirage de 2000 exemplaires serait relativement conséquent si l'on en croit Alain Clavier : « A la différence de la grande revue qui tire à quelques milliers d'exemplaires, la revue de jeunes vivote d'une ou deux centaines d'abonnés ». CLAVIER, ALAIN *et alii*, « Jalons pour une histoire à faire : les revues romandes, 1880-1914 », *op. cit.*, p. 11.

²² *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., Lausanne, 1927, p. 1. Il faut remarquer que ce texte programmatique est identique à celui adopté dès 1921 dans les *Cahiers de jeunesse*.

Au cours des années 1930, les prises de positions des Eglises réformées de Suisse face à la montée des périls fascistes semblent plus se caractériser par la réserve que par la critique.

Ainsi, selon l'historien Hans-Ulrich Jost :

« Alors qu'autour de Karl Barth une sorte d'Eglise confessante allemande s'engageait activement contre le fascisme, d'autres pasteurs se mirent à la remorque des mouvements frontistes. La majorité des Eglises resta toutefois passive »²³.

L'affiliation de la revue des *Cahiers protestants* au mouvement des Unions chrétiennes de jeunes gens lui impose²⁴ théoriquement les mêmes contraintes sur des prises de position d'ordre politique. Toutefois, lorsque les élections ecclésiastiques d'Allemagne de juillet 1933 plébisciteront le mouvement des « Deutsche Christen²⁵ », l'opposition (« Bekennende Kirche²⁶ ») cristallisée autour de personnalités telles que les théologiens Karl Barth (1886-1968) ou Martin Niemöller (1892-1984) trouvera dans *les Cahiers protestants* une tribune pour manifester sa désapprobation. En 1938, Denis de Rougemont (1906-1985) s'interrogera sur les origines du nazisme et de tout système totalitaire, en publiant dans *les Cahiers* un article au titre évocateur : « La vraie défense contre l'esprit totalitaire »²⁷. Plus tard, en 1943, la majeure partie d'un numéro²⁸ du périodique sera consacré à la question juive et à la problématique de l'accueil des réfugiés sur sol helvétique. A ce titre, certains chercheurs n'hésiteront ainsi pas à qualifier la revue de « bastion de l'antinazisme »²⁹.

²³ FAVEZ, Jean-Claude *et alii*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Payot, Lausanne, 2004, p. 711.

²⁴ La charte de l'Union chrétienne de jeunes gens, reproduite dans une édition de 1933 des *Cahiers protestants* (édition de 1933 reliée en volume annuel, pp. 383-384), stipule à l'article VII : « Elles (les Unions chrétiennes de jeunes gens) affirment la valeur et la dignité de la patrie. Sans faire de politique, et sans s'inféoder à aucun parti, les Unions forment des citoyens de caractère et de conscience, préoccupés d'améliorer l'ordre social et animés d'un patriotisme excluant à la foi l'égoïsme individuel et l'orgueil national ».

²⁵ Mouvement philo-nazi aspirant à réaliser une « synthèse » entre le national-socialisme et l'Eglise. Au nom de l'antisémitisme, Les membres issus de ce mouvement réclament par exemple la suppression de l'Ancien Testament de la Bible ou encore l'introduction dans la constitution ecclésiastique d'un *paragraphe aryen* qui opère une discrimination entre les chrétiens de race aryenne et les Juifs convertis.

²⁶ L'Eglise confessante est issue des synodes de Barmen de janvier et février 1934. Ce mouvement se composait de pasteurs et théologiens de l'Eglise réformée allemande qui déniaient toute légitimité à la nouvelle direction de l'Eglise du Reich.

²⁷ ROUGEMONT, Denis de, *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., Lausanne, 1938, pp. 411-425.

²⁸ *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., Lausanne, 1943, pp. 129-181.

²⁹ JEANNERET, Pierre, « David Lasserre (1882-1973). Vie, pensée et action d'un intellectuel engagé », *RSH*, 1994, Vol. 1, p. 405. Le postulat de « bastion de l'antinazisme » est employé par Jeanneret sur la base d'un article de MAGAT, Yves, « Les Cahiers Protestants et la montée du nazisme », *op. cit.*

Si cette construction mémorielle n'est pas dénuée de fondements, il apparaît toutefois qu'elle puisse avoir été exagérée. En effet, dans l'immédiat après-guerre et jusqu'au début des années 1980 s'impose une mémoire officielle largement mythique³⁰ sur le rôle de la Suisse durant les années sombres. Il faudra attendre les années 1980 pour qu'une relecture³¹ critique de l'histoire supplante cette mémoire « sélective ». Les collaborateurs de la revue des *Cahiers protestants* semblent avoir rétrospectivement privilégié cette approche sélective. Bien qu'il ne s'agisse pas de contester fondamentalement la vision d'une revue fédérée sous la bannière de l'antinazisme, nous souhaitons modestement apporter quelques nuances à cette grille de lecture. Dés lors, il s'agira dans cette étude de nous pencher sur les prises de positions de la revue relatives au *Kirchenkampf* (donc indirectement au nazisme) et à l'antisémitisme, entre 1933 et 1943. En d'autres termes, quelle est la nature de ces prises de positions ? Quels auteurs les véhiculent ? Le discours sur ces thématiques est-il figé ou est-il susceptible de subir certaines évolutions au gré des évènements et du temps ? De quelle latitude bénéficiait la revue face aux autorités de la censure ?

Pour affiner l'étude, il s'agira également d'intégrer dans l'analyse certains éléments liés à la dimension « matérielle » de la revue. Nous voulons parler d'éléments de « péri-texte » tels que la composition de son comité rédactionnel, le profil de ses collaborateurs (origine géographique, profession, âge), les tirages, le prix, ou encore la zone géographique de distribution (locale-nationale-internationale).

1.4 Sources et méthodologie

La revue des *Cahiers protestants* se présente sous la forme de volumes annuels³² d'environ 500 pages reliés en format A5. Ce type de reliure a soulevé des difficultés d'ordre chronologiques et matérielles. En effet, les exemplaires consultés ne comportaient ni numéro, ni mois de publication. Dés lors, nous ne pouvions déterminer avec précision si les articles publiés par la revue durant la période couverte par ce travail (1933-1943) s'inscrivaient en réaction avec des évènements précis ou non. Sur le plan matériel, ce type de reliure a eu pour conséquences de devoir faire l'impasse sur la majeure partie du péri-texte de la revue (publicité, composition du comité rédactionnel, correspondances, tirages, prix, distribution géographique etc.).

³⁰ Voir notamment VAN DONGEN, Luc, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *RSH*, no. 47, 1997, pp. 709-729.

³¹ Voir notamment JOST, Hans-Ulrich, « Menace et repliement (1914-1945) », in FAVEZ, Jean-Claude *et alii*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, op. cit., pp. 683-770.

³² Les éditions des bibliothèques universitaires lausannoises (BCUR et BCUC) et neuchâteloise (bibliothèque des pasteurs) auxquelles nous avons eu accès, sont toutes trois reliées en volumes annuels.

Pour remédier à ce problème, nous avons contacté les derniers collaborateurs en date de la revue, avant sa disparition en 2001. Selon eux, un fonds d'archives susceptible de renfermer des informations sur cet aspect de la revue aurait été déposé à la bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel. Malheureusement, après des contacts répétés avec l'archiviste, nous n'en avons pas trouvé trace. Aussi, nous avons consulté les fonds d'archives des U.C.J.G de la Chaux-de-Fonds (CH NECFBV UCJG) et des Archives cantonales vaudoises (ACV PP 495). Ces démarches se sont avérées infructueuses. Enfin, nous nous sommes adressés à l'archiviste de l'Alliance universelle des U.C.J.G de Genève qui nous a malheureusement répondu par la négative. Dés lors, nous avons dû nous limiter aux informations issues de la revue elle-même. Concernant la sélection du corpus de sources, ce ne sont pas les collaborateurs les plus connus ou les plus prolifiques qui ont prioritairement retenus notre attention. Nous avons privilégié une approche thématique. Cette étude abordera ainsi principalement le conflit ecclésiastique allemand (Kirchenkampf) et la question juive. Ce choix semble pouvoir se justifier dans la mesure où, de l'avis des collaborateurs de la revue, ces sujets sont étroitement liés :

« C'est dans une large mesure la question juive qui a déclenché le mouvement de l'Eglise confessante »³³.

Le choix d'analyser ces deux principales thématiques procédait ainsi d'une volonté de donner une unité rédactionnelle au travail. La périodisation (1933-1943) a quant à elle été opérée en fonction du contenu des articles. Elle débute en 1933 au moment du déclenchement du Kirchenkampf et s'achève dix ans plus tard, en 1943 avec la question juive. Ce choix s'est porté sur cette période de dix ans, principalement en raison de l'absence ou de la rareté d'articles liés au nazisme dans les volumes de 1944-1945. En effet, à cette période la revue concentre plutôt son attention sur les options de reconstruction de l'Europe d'après-guerre.

Le chapitre traitant de la dimension matérielle de la revue (les milieux d'appartenances de la revue, le profil des collaborateurs, le prix de la revue, la diffusion etc.) a soulevé certains problèmes méthodologiques. En effet, le rédacteur en chef de la revue des *Cahiers protestants*, Charles Béguin (1883-1954), brille par sa discrétion tant sur le plan rédactionnel (seulement 10 interventions sous forme d'éditoriaux de 1927 à 1946) qu'au sein des archives. Nous caressions l'espoir de pouvoir reconstituer les milieux d'appartenances de la revue sur la base de son propre réseau relationnel.

³³ FREUDENBERG, Adolphe, « L'Eglise œcuménique et la question juive », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Les Imprimeries de la Concorde S.A., 1943, p. 146.

A ce titre, l'absence de fonds d'archives dédié à ce personnage a constitué un grand obstacle. Pour y remédier, nous nous sommes rendus dans les locaux de la bibliothèque universitaire des Cèdres (Chemin des Cèdres 7, 1004 Lausanne), qui abritait également la dernière administration de la revue, avant sa disparition en 2001. Malheureusement, la bibliothèque a fermé ses portes en 2011 et son inventaire est actuellement en cours de recatalogage. Ainsi, nous avons dû nous limiter aux informations éparses contenues dans la revue des *Cahiers protestants* et des *Cahiers de Jeunesse*³⁴.

1.5 Définition de concepts

Dans ce travail, nous utiliserons les concepts de résistance spirituelle et de résistance politique. Ces deux concepts sont extrêmement difficiles à circonscrire dans la mesure où ils sont imbriqués et font l'objet d'une perpétuelle renégociation. En effet, comme nous le rappelle Etienne Fouilloux :

« Dans l'extrême diversité des situations personnelles, il est bien délicat d'isoler ce qui pour l'engagement résistant, provient de la foi religieuse ou d'autres motivations : amour de la patrie, fidélité [...] à la démocratie ; nostalgie des libertés perdues »³⁵.

Dans ce travail, la résistance spirituelle aura pour cadre le conflit ecclésiastique allemand. Plus précisément, elle sera envisagée comme une forme de résistance qui, au nom de la stricte séparation des pouvoirs (temporels et religieux), dénie à l'Etat (le III^{ème} Reich) toute prétention d'intervenir (directement ou indirectement) dans l'organisation des Eglises (Confessions de foi³⁶ etc.). Le concept de résistance politique sera quant à lui envisagé comme une contestation de l'idéologie national-socialiste et des conséquences induites par son application à la société civile en générale.

³⁴ Les informations relatives à la dimension matérielle de la revue étant très succinctes au sein des *Cahiers protestants*, nous avons cherché à les compléter à l'aide de données récoltées au sein des *Cahiers de Jeunesse*. Ce choix semble pouvoir se justifier dans la mesure où en prévision du changement de titre de la revue, la rédaction écrivait en 1926 : « Tout changement de titres étant une épreuve pour une revue, nous devons quelques explications à nos amis. Qu'ils sachent bien que ce changement n'implique aucune transformation de fond. Notre mission reste la même ». « Avis aux lecteurs », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1926, p. 25.

³⁵ FOUILLOUX, Etienne, « La Résistance spirituelle : approche comparée », in BOUGEARD Christian et SAINTCLIVIER, Jacqueline, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 76.

³⁶ « [...] Ces textes de référence, s'adressant surtout aux pasteurs et aux docteurs, ont pour but de maintenir une prédication fidèle de l'Evangile et de distinguer entre ce qui est évangélique et ce qui ne l'est plus. Fondamentalement, il s'agit d'expliquer et de préserver les deux principes centraux de la Réforme : l'autorité des Ecritures, d'une part, la justification par la foi seule, de l'autre ». GISEL, Pierre *et alii*, *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, Labor et Fides, 1995, p. 256.

2 Présentation générale de la revue

Avant de traiter des trois principales thématiques évoquées plus haut (le conflit ecclésiastique allemand, la question juive, la censure), il s'agirait de nous pencher sur la dimension matérielle de la revue. Nous nous proposons ici de mettre en lumière certains cercles religieux et intellectuels autour desquels gravite la revue. Toutefois, ce passage en revue ne se prétend pas exhaustif. En effet comme nous le rappelle un éditorial des *Cahiers de Jeunesse* de 1924 : « Il a bien fallu que les *Cahiers* sortissent d'un cercle restreint, fermé par la nécessité même. Ils ont été fondés par un groupe d'amis. Ces hommes s'étaient cherchés longtemps, parce qu'ils étaient très différents les uns des autres. Ni leur âge, ni leur tempérament, ni leur éducation, ni leurs origines ecclésiastiques ne semblaient faits pour les unir. Leurs pèlerinages spirituels, et parfois la dure nécessité, les avaient conduits par des chemins si divers qu'on eût vainement cherché à découvrir le carrefour où ils viendraient se croiser. Un jour, pourtant ils se sont trouvés et les *Cahiers* sont nés de leur rencontre ; puis, d'autres les ont suivis, attardés et hâtifs, soucieux de racheter le temps et de mettre la main à la besogne. Mais bien que très unie, l'équipe est restée aussi bariolée qu'au premier jour »³⁷.

2.1 Une mosaïque de milieux d'appartenances : Les U.C.J.G, les camps de Vaumarcus et les A.P.P.

Comme nous avons pu l'esquisser plus haut, la revue des *Cahiers protestants* s'inscrit dans le prolongement des *Cahiers de Jeunesse*. Cette dernière revue a été lancée : « [...] dans le but de donner à la jeunesse en général, à la jeunesse unioniste en particulier des études plus approfondies que celles du journal religieux populaire. Le comité romand des Unions nous a encouragés dans cette voie. Et les campeurs de Vaumarcus se sont intéressés à l'entreprise en s'y abonnant en cohorte chaque année »³⁸. L'affiliation aux Unions chrétiennes de Jeunes Gens (U.C.J.G) ainsi qu'aux séminaires de Vaumarcus est ainsi revendiquée dès les premières années d'existence de la revue. L'affiliation aux Amis de la pensée protestante (A.P.P) sera, quant à elle, affirmée plus tardivement³⁹. Nous nous proposons ici de retracer brièvement l'historique de ces groupes.

³⁷ « Editorial », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1924, p. 5.

³⁸ « Avis aux abonnés », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1919, pp 3-4.

³⁹ Dans un éditorial de 1944 des *Cahiers protestants*, on peut lire : « Si les *Cahiers protestants* ont vécu jusqu'ici sans plaider pour leur propre cause, c'est qu'à l'instar des peuples heureux, ils n'ont pas eu besoin de réclame. Au cours d'un quart de siècle, la cohorte des abonnés s'est renforcée par les adhésions venant des aînés et des jeunes de toutes les régions du pays, stimulés à l'abonnement par les Unions chrétiennes de jeunes gens, par

La première Union chrétienne de jeunes gens est fondée à Londres par Georges Williams en 1844. Cette première Union s'inspirait des préceptes du Réveil⁴⁰ religieux (XIX^{ème} siècle) qui encourageaient le croyant à appliquer ses principes religieux dans sa vie quotidienne. L'objectif principal poursuivi par cette organisation réside dans l'évangélisation des jeunes par les jeunes. Ce mouvement pris rapidement de l'ampleur et des Unions se formèrent en Europe (Suisse, France, Allemagne, Hollande) et en Amérique du Nord. Dès 1852, ce mouvement d'origine laïque s'implante en Suisse avec la création d'Unions à Genève, la Chaux-de-fonds et Lausanne. Dans un contexte caractérisé par la division⁴¹ au sein du protestantisme vaudois et par la lutte des classes, les Unions se soucient d'éducation, en créant les premiers cours du soir, en ouvrant des bibliothèques ou encore en organisant des camps de vacances (les camps de Vaumarcus en sont un bon exemple). Leurs activités s'étendent en outre à la jeunesse des rues, aux victimes de la guerre ainsi qu'aux délinquants. Le rédacteur en chef de la revue des *Cahiers protestants* Charles Béguin (1883-1954) mènera, en tant qu'agent des unions neuchâteloises et jurassiennes, sa carrière au sein de ce mouvement. D'autres collaborateurs de la revue s'inscrivent dans le même sillage. En effet, selon *l'Annuaire unioniste romand*⁴², 33⁴³ rédacteurs (sur un total de 277 collaborateurs, soit

les camps de Vaumarcus, par les Amis de la pensée protestante [...] ». BEGUIN, Charles, « Pro Domo », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1944, p. 3.

⁴⁰ Le Réveil est un mouvement à comprendre au pluriel. La plupart des Réveils insistent sur l'autorité de la Bible et la doctrine expiatoire du sacrifice du Christ. L'expérience religieuse est déterminante : conversion, réception émotionnelle de la justification, témoignage sont quelques-uns des piliers du mouvement. Sur le Réveil, voir notamment BERCHTOLD, Alfred, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne, Payot, 1963, 989 p.

⁴¹ En 1845, le gouvernement radical vaudois presse les pasteurs vaudois de lire en chaire une circulaire invitant la population à voter la nouvelle constitution cantonale. 150 pasteurs s'y refusent et se séparent de l'Eglise Nationale vaudoise. L'Eglise libre vaudoise est constituée en 1847 suite à cette sécession qui perdurera jusqu'à leur réunion en 1966.

⁴² *Annuaire unioniste romand*, publié par le comité central romand des Unions chrétiennes de jeunes gens, 1921-1939.

⁴³ BADAN, Marcel : président de l'UCJG de Combremont (Vaud) ; BARONI, Victor : président de l'UCJG de Vallorbe (Vaud) ; BURNIER, André : président du faisceau lausannois des UCJG (arrondissements le Phare-Belleveaux-Pontaise) ; CARDINAUX, Paul : membre de la commission générale romande des UCJG ; CHOISY, Eugène : membre du comité exécutif de l'Alliance universelle des UCJG ; DUPASQUIER, Marc : président du comité cantonal neuchâtelois des UCJG ; ECKLIN, Charles : membre de la commission auxiliaire de la section neuchâteloise des UCJG ; FAVEZ, Georges : instructeur au sein de l'union cadette de la ville de Lausanne (section cour) ; FAVRE, Gustave-V : membre du comité central romand des UCJG de la Suisse-Romande ; GUIGAN, René : membre de la commission missionnaire des UCJG du canton de Vaud ; HERTIG, J. : président du faisceau lausannois des UCJG (arrondissement centrale) ; JEANNERET, Robert : président de l'UCJG de Saint-Imier (Jura) ; MONNIER, Willy : instructeur en chef du groupe des UCJG du Val-de-Ruz ; NIKLAUS, Emile : instructeur au sein de l'UCJG de Cormondrèche (Jura bernois) ; OSTERMANN, Robert : membre adjoint du bureau de la commission cantonale genevoise des UCJG ; PACHE, E. : président du faisceau lausannois des UCJG (arrondissement le Phare-Belleveaux-Pontaise) ; PACHE, Th.-D. : agent des UCJG (Lausanne) ; PERRENOUD, Jean-Louis : chef du groupe « montagne » de l'UCJG de Neuchâtel ; QUILLET, Auguste : président de l'UCJG de Missy (Vaud) ; ROUGEMONT, Georges : membre de la commission auxiliaire de l'UCJG du canton de Neuchâtel ; ROULET, Georges : président du comité cantonal neuchâtelois des UCJG ; ROULIN, Alcide : chef du groupe des

12% du total) des *Cahiers* assument des fonctions officielles au sein des Unions. Parmi les collaborateurs de la revue, le groupe des Unions chrétiennes de jeunes gens occupe ainsi la seconde position en termes d'importance numérique.

Les camps de Vaumarcus s'inscrivent d'une certaine manière dans le prolongement des Conférences de Sainte-Croix qui dès 1905 réunissaient annuellement des participants autour de questions bibliques ou sociales. Une décennie plus tard, les Unions chrétiennes romandes inaugurent leur propre camp de vacances à Vaumarcus, sur les bords du lac de Neuchâtel.

Interrompu par la Première Guerre mondiale, l'organisation des camps reprend en 1919 et connaît un succès fulgurant, avec la participation de près de 300 membres⁴⁴, âgés pour la plupart entre 15 et 30 ans. Principalement destinées à l'édification de la jeunesse unioniste, les thématiques abordées durant le séjour étaient principalement bibliques. Charles Béguin, le rédacteur en chef de la revue, assumait la direction de ces camps. À ce titre, il ne paraît pas surprenant de voir figurer chaque année le programme de Vaumarcus dans les colonnes de la revue. D'autres collaborateurs de la revue étaient actifs dans ces camps. En effet, en parcourant les numéros de la revue de 1927 à 1946, nous avons pu en répertorié 35⁴⁵ (sur un

instructeurs de l'union cadette de la ville de Neuchâtel ; SCHAEERER, Henri : président de l'UCJG de la ville de Neuchâtel ; SIORDET, J. : directeur de l'école des secrétaires de l'Alliance universelle des UCJG ; TERRISSE, Eugène : président de l'UCJG de Rochefort (Neuchâtel) ; URECH, Edouard : vice-secrétaire du comité cantonal neuchâtelois des UCJG ; VAUCHER, Paul : agent des UCJG neuchâteloises et jurassiennes ; VERNAUD, Max : membre du comité cantonal vaudois des UCJG ; VINCENT, Jules : membre du comité national suisse de l'Alliance universelle des UCJG ; VITTOZ, Paul : président du comité cantonal vaudois des UCJG ; VIVIEN, Jean : instructeur en chef de la section « Corecelles-Cormondrèche » du groupe des Vignobles (canton de Neuchâtel) ; WEBER, Paul : instructeur en chef de la section « les Ponts-de-Martel » du groupe des Montagnes (canton de Neuchâtel).

⁴⁴ Emmanuelle Blaser-Morel a pour le camp de 1930 relevé les catégories professionnelles dans lesquelles se répartissent les participants : « Les professions de ces campeurs [...] montrent la plus forte proportion d'étudiants et normaliens (72), puis des professions horlogères (67), des commis et employés de commerce (67), des pasteurs (39), des enseignants (29), des gymnasiens (26), des apprentis (21) ». BLASER-MOREL, Emmanuelle, *Les camps de vacances des mouvements de jeunesse pendant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de licence sous la direction de Hans-Ulrich Jost, Lausanne, 1995, p. 26.

⁴⁵ AESCHIMANN, André : participant (camp de 1934) ; BEGUIN, Olivier : chef d'équipe (1940) ; BONNARD, Pierre : chef d'équipe (1927 ; 1940) ; BRUNNER, Emile : Chef d'équipe (1940) ; BURNIER, Edouard : chef de cantonnement (1935,1936,1937) ; BURNIER, Jean : chef d'équipe (1940) ; CARDINAUX, Paul : chef de cantonnement (1927, 1937) ; CENTLIVRES, Robert : chef de cantonnement (1937) ; CUENDET, William : prédicateur (1935) ; DANTAN, Edouard : chef de cantonnement (1935) ; DELAY, Emile : chef d'équipe (1940) ; DELUZ, Gaston : chef de cantonnement (1937) ; DESGOUTTES, René : chef de cantonnement (1935,1936,1937) et chef d'équipe (1940) ; DUPASQUIER, Marc : chef de cantonnement (1927,1935,1936,1937) ; PEYER, Etienne de : chef de cantonnement (1937) et chef d'équipe (1940) ; RAMSEYER, Jean-Philippe : chef d'équipe (1940) ; REYMOND, Jacques : chef de cantonnement (1935,1936) ; ROULET, Georges : chef de cantonnement (1935) ; ROULIN, Alcide : chef d'équipe (1940) ; SCHAEERER, Henri : chef de cantonnement (1935) ; TERRISSE, Eugène : chef d'équipe (1942) ; VINCENT, Jules : chef de cantonnement (1935,1936) ; VITTOZ, Paul : chef de cantonnement (1935,1936,1937) ; VIVIEN, Jean : chef de cantonnement (1935,1936,1937) ; WEBER, Paul : chef de cantonnement (1935,1936,1937) et chef d'équipe (1940).

total de 277 collaborateurs, soit 12,6% du total). Parmi les collaborateurs de la revue, le groupe de Vaumarcus occupe ainsi la première position en termes d'importance numérique.

Le groupe des Amis de la pensée protestante (A.P.P) est fondé à Paris en 1922 et s'implante en Suisse l'année suivante. Ce mouvement souhaitait redonner confiance au protestantisme qu'il estimait être menacé par un double danger : « la victoire d'une pensée chrétienne complètement catholicisée ou, au contraire, d'une pensée moderne plus ou moins déchristianisée »⁴⁶. Pour pallier à cette menace, les Amis de la pensée protestante s'attelèrent à travers l'organisation de conférences à : « Faire mieux connaître le protestantisme, son histoire, ses principes essentiels, son rayonnement, son influence sur les lettres, les arts, la politique, la vie sociale, tout autant que ses manifestations théologiques et ecclésiastiques »⁴⁷. Nous avons pu répertorier, parmi les collaborateurs de la revue, 8 personnes⁴⁸ affiliées à ce groupe.

Les milieux d'affiliations de la revue ne se limitent toutefois pas à ces trois groupes officiels. Il apparaît en effet que certains collaborateurs de la revue aient entretenus des liens étroits avec des groupes culturels⁴⁹, philosophiques⁵⁰ ou encore politiques⁵¹.

⁴⁶ *Aux Amis de la pensée protestante – Appel*, Lausanne, la Concorde, 1923, p. 8.

⁴⁷ MARION, Emile, *Les Amis de la pensée protestante. Vingt ans d'activité (1923-1943)*, Association des Amis de la pensée protestante, 1943, p. 8.

⁴⁸ Il s'agit de BOST, Charles ; BOVET, Pierre ; BRIDEL, Philippe ; CHOISY, Eugène ; CUENDET, William ; GUIBAN, René ; MARION, Emile ; MARTIN, William. Voir Annexe 2 pour plus de détails.

⁴⁹ Les *Entretiens d'Oron* réunissaient à partir de septembre 1936, des membres de l'intelligentsia romande sur des sujets en lien avec la culture. Nous avons répertorié 17 collaborateurs affiliés à ce groupe. BONNARD, Pierre ; BOVET, Pierre ; BUDRY, Paul ; BURNIER, André ; CUENDET, William ; FREYMOND, Jacques ; GUIBAN, Gilbert ; KOHLER, Pierre ; LASSERRE, David ; MEYLAN, Louis ; MIEVILLE, Henri-Louis (président-fondateur des Entretiens d'Oron) ; RAPPARD, William E. ; REYMOND, Arnold ; REYMOND, Marcel ; RIVIER, André ; SPOERRI, Théophil ; THEVENAZ, Pierre. Sur les Entretiens d'Oron, voir notamment *Hommage à Henri Miéville, offert par ses amis, collègues et anciens élèves à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire*, Lausanne, Editions La Concorde, 1948.

⁵⁰ Le groupe Esprit est créé par Emmanuel Mounier en 1932 par le lancement d'une revue éponyme. Ce périodique se fera le vecteur de la pensée personnelle qui s'articule autour de thèses telles que la primauté du spirituel, le dépassement du libéralisme économique et de l'individualisme en faveur de la personne, le développement d'un esprit communautaire ou encore le refus des modèles soviétiques et fascistes. CLAVIEN, Alain et alii, *La Province n'est plus la Province : les relations culturelles franco-suisse à l'épreuve de la Seconde guerre mondiale (1935-1950)*, Lausanne, Antipodes, 2003, p. 55. Nous avons répertorié 9 auteurs affiliés à ce groupe. Il s'agit de DAMI, Aldo ; DUCOMMUN, Charles-Frédéric ; MOUNIER, Emmanuel (chef de file du mouvement qui collabore ponctuellement avec *Les Cahiers protestants*) ; NIKLAUS, Emile-Albert ; RAMUZ, Charles-Ferdinand ; REYMOND, Marcel ; RIVIER, André ; ROUGEMONT, Denis de ; THEVENAZ, Pierre.

⁵¹ La Nouvelle Société Helvétique. Cette association s'inscrit dans le prolongement de la Société Helvétique, fondée en 1762 dans le but de rapprocher les Suisses en développant l'amitié intercantonale, en encourageant les recherches historiques sur le pays ou encore en promouvant des réformes au sein de l'éducation. Dissoute en 1858, cette association renaît en 1912 sur l'initiative de Gonzague de Reynold, Robert de Traz et Alexis François. Nous avons répertorié 16 collaborateurs affiliés à cette association. Il s'agit de BOHNENBLUST, Gottfried ; CLERC, Charly ; DUPASQUIER, Marcel ; FRANCKEN, W. ; François, Alexis ; FREYMOND, Arthur ; GILLIARD, Charles ; KOHLER, Pierre ; LA HARPE, Jean de ; LASSERRE, David ; MARTIN, William ; PICOT, Albert ; PRIVAT, Edmond ; RAPPARD, William E. ; SPOERRI, Theophil.

2.2 Collaborateurs, structure, lectorat, abonnement et diffusion

Nous nous proposons ici de nous pencher sur quelques chiffres relatifs à l'analyse de la dimension matérielle de la revue.

Entre 1927 et 1946, nous avons recensé 277 collaborateurs et collaboratrices. Au sein de l'échantillon, ces dernières sont sous-représentées. En effet, seulement 13 femmes collaborent avec la revue durant cette période, ce qui représente moins de 5% du total. Sur les 195 collaborateurs dont nous avons pu déterminer⁵² le métier (voir Annexe II), une grande majorité exerce les professions de pasteurs (83 personnes, soit 42,5 % du total) ou de professeurs (43 personnes, soit 22% du total). Viennent ensuite à égalité les médecins (8), écrivains (8) et historiens (8) qui sont suivis de près par les journalistes (7), politiciens (7) et juristes (6). Les philosophes et secrétaires d'associations leur emboîtent le pas avec quatre représentants chacun. Enfin, les professions les plus marginalisées au sein de l'échantillon sont les ingénieurs (2), critiques d'art (2), banquiers (2), syndicalistes (2), horlogers (2), traducteurs (2), ainsi que les dessinateurs (1), diplomates (1), psychothérapeutes (1), musiciens (1) et industriels (1). Les membres du comité rédactionnel (voir Annexe IV) suivent la même tendance que les collaborateurs. En effet, sur les 26 membres dont nous avons pu obtenir la profession, nous avons relevé 18 pasteurs, 6 professeurs, 1 médecin et 1 historien.

Si l'on se penche sur les origines des collaborateurs (voir Annexe II), on relève qu'ils sont majoritairement vaudois (47 collaborateurs sur un total de 160, soit 29,3% de l'échantillon), genevois (40 collaborateurs, soit 25% de l'échantillon) et neuchâtelois (34 collaborateurs, soit 21% de l'échantillon). Puis viennent, les bernois (10), jurassiens (3), bâlois (3), zurichois (2) et enfin marginalement les schaffousois (1) et les thurgoviens (1). Il nous faut toutefois remarquer que des collaborateurs étrangers ne sont pas absents de la revue. On en dénombre en effet 19 (15 français, 1 allemand, 1 hollandais, 1 belge et 1 suédois).

L'origine des membres du comité rédactionnel (voir Annexe IV) s'inscrit encore une fois dans la même tendance. En effet, sur les 25 membres dont nous connaissons l'origine, on dénombre 12 vaudois, 5 genevois, 5 neuchâtelois, 2 jurassiens et 1 zurichois.

⁵² Il faut remarquer que cette classification est relativement arbitraire dans la mesure où certains collaborateurs exercent plus d'un métier. Pour plus de clarté, nous avons fusionné certaines catégories professionnelles. Ainsi les pasteurs et théologiens ont été regroupés sous la catégorie pasteur ; les écrivains, essayistes et romanciers : sous la catégorie écrivain ; les professeurs, directeurs d'école et pédagogue : sous la catégorie professeur ; Les avocats, juristes et juges : sous la catégorie juriste ; les historiens, historiens des religions, historien de la littérature : sous la catégorie historien ; les assureurs, banquiers : sous la catégorie banquier ; les philosophes, hommes de Lettres : sous la catégorie philosophe ; les traducteurs, germanistes : sous la catégorie traducteur.

A l'aune des données que nous avons pu recueillir (voir Annexe III), il apparaît que les collaborateurs sont déjà d'âge mûr lors de leur première intervention au sein de la revue. En effet, si l'on effectue la moyenne des 164 collaborateurs dont nous connaissons les dates de naissances et de décès, nous pouvons constater que les rédacteurs étaient âgés de 44 ans. Si l'on considère le nombre d'interventions au sein de la revue, on remarque qu'une large frange de collaborateurs n'intervient qu'une seule fois entre 1927 et 1946 (158 collaborateurs sur 277, soit 57% de l'échantillon). 82 collaborateurs interviennent de 2 à 5 fois (29,6% de l'échantillon), 28 de 5 à 9 fois (10%), 6 de 10 à 20 fois (2%). Enfin, moins d'1% des collaborateurs rédige plus de 20 fois au sein du périodique. (3 auteurs) durant cette période.

La structure des *Cahiers protestants* (voir Annexe V) subit peu d'évolutions au cours de la période 1927-1946. Les rubriques apparaissant le plus souvent dans le périodique sont intitulées « Articles », « Notes », « Editorial », « Bibliographie » et « Regards sur le monde ». En 1936, Charles Béguin annonce que :

« Nous allons inaugurer des Chroniques politiques, qui reprendront la tradition des Regards sur le monde de notre très regretté William Martin, des Chroniques littéraires, ecclésiastiques, économiques, musicales, ainsi que des aperçus des mouvements de pensée et de spiritualité des pays voisins »⁵³.

Il faudra toutefois attendre 1944 pour assister à la réalisation de ce projet :

« Et voici d'abord, comme début d'agrandissement, quelques rubriques neuves qui seront aux sommaires des Cahiers en 1944 : une Chronique littéraire, par M. Charly Guyot, professeur au Gymnase et à l'Université de Neuchâtel, une Chronique sociale et économique, par M. Ch.-F. Ducommun, du Service fédéral du contrôle des prix, à Montreux, une Chronique de Suisse alémanique, par M. J.-L. Leuba, pasteur à Bâle, une Chronique des publications bibliques, par M. Pierre Bonnard, pasteur à Genève »⁵⁴.

L'introduction de ces nouvelles rubriques semble découler d'une volonté de rendre la revue plus attractive et ainsi de parvenir à la stabilité financière. En effet, si le rédacteur annonce un équilibre⁵⁵ des finances pour l'année 1944, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, une année

⁵³ BEGUIN, Charles, « D'un camp paysan à l'autre », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1936, p. 7.

⁵⁴ BEGUIN, Charles, « Pro Domo », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1944, p. 7.

⁵⁵ « Grâce à la gratuité des tâches de tous ceux qui s'occupent des Cahiers, la revue a fait ses frais (impression, expédition etc.) malgré son prix modique [...] nous nous rendons compte que nous ne devons plus aller de l'avant en laissant la revue pousser à la manière silencieuse des plantes ». Ibid

avant le changement de titre de la revue, un avis aux lecteurs faisait déjà mention de la précarité financière du périodique :

« Le chiffre de nos abonnés, trop stationnaire depuis trois ans, gravite autour de 1600. Il va sans dire que le nombre des lecteurs est beaucoup plus considérable. Mais c'est encore trop peu »⁵⁶.

Si nous venons de livrer quelques indications sur le nombre approximatif de lecteurs de la revue, nous n'en avons pas encore précisé le profil. *Les Cahiers de Jeunesse* y faisaient référence en ces termes :

« Les Cahiers aimeraient pénétrer dans de nouveaux milieux de la jeunesse qui réfléchit : étudiants, pédagogues, ouvriers, agriculteurs, jeunes gens et jeunes filles. Comme aussi d'ailleurs parmi les adultes »⁵⁷.

La revue s'adresserait ainsi à un large public sans distinction de classe ou d'âge. Toutefois, l'orientation marquée de la revue envers la jeunesse lui aurait à terme porté préjudice. Ainsi, en prévision du changement de titre de la revue, la rédaction des *Cahiers de Jeunesse* annonçait que :

« Depuis bien des années les Cahiers ont pris un essor indépendant. Et leur titre juvénile avait le tort de prêter à certaines confusions et de les faire passer, en des milieux mal avertis, pour une publication destinée à l'adolescence, ce qui gênait leur diffusion »⁵⁸.

On assiste ainsi au passage d'une revue essentiellement orientée vers la jeunesse à un périodique qui revendique une certaine maturité.

Cette maturité se perçoit aussi sur le plan de la diffusion de la revue. En effet, si l'on en croit l'édition de 1937⁵⁹, la revue est disponible à la vente en Belgique ainsi qu'en France (et ses colonies) aux prix respectifs de 40 francs belges et de 25 francs français. Dès 1939, le coût de l'abonnement passera à 35 francs pour les deux pays. Par cette diffusion transfrontalière, on peut postuler que la revue aspire à un rayonnement international. En Suisse, le prix de vente au numéro est de 1 franc alors que l'abonnement annuel en coûte 5. Ces prix resteront stables de 1937 à 1943. A cette date, le prix de vente au numéro passera à 1,20 francs et l'abonnement à 6 francs.

⁵⁶ « Avis aux lecteurs », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1926, p. 385.

⁵⁷ « Avis aux abonnés », *Id.*, 1919, p. 4.

⁵⁸ « Avis aux lecteurs », *Id.*, pp. 385-386.

⁵⁹ Il nous faut relever que nous avons eu accès à des informations concernant le prix et les points de vente de la revue qu'à partir de 1937.

Ces prix restent toutefois accessibles au plus grand nombre, dans la mesure où la rétribution d'une journée de salaire⁶⁰ d'un ouvrier s'élevait à environ 10 francs dans l'Entre-deux-guerres. Les points de ventes en Suisse se répartissent entre les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, plus précisément⁶¹ entre les villes de Lausanne, Yverdon, Vevey, Genève et Neuchâtel.

⁶⁰ Voir GUX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'Entre-deux-guerres », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no. 4, 1987, pp. 53-62.

⁶¹ Points de vente à Lausanne : Librairie Rouge & Cie S.A., rue Haldimand, Librairie F.Roth et Cie, rue Pépinet 4, Librairie Payot, rue de Bourg 1. Point de vente à Yverdon : Librairie René Mutrux, place Pestalozzi 12. Point de vente à Vevey : Librairie M. Belperrin, rue Madeleine 39. Point de vente à Genève : Librairie Henri Robert, Petite Fusterie 2. Point de vente à Neuchâtel : Librairie Delachaux et Niestlé, rue de l'hôpital 4.

3 Les Cahiers protestants face au Kirchenkampf : entre résistance spirituelle et politique (1933-1939)

3.1 Contexte du Kirchenkampf

Le 30 janvier 1933⁶², Adolf Hitler est nommé chancelier du Reich. Toutefois, le parti national-socialiste ne détient pas encore à cette date la majorité des sièges au parlement. A cette fin, le chancelier décrète la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections, fixées au 5 mars. Au début du mois de février, des dispositions (interdiction de la presse communiste et des meetings, perturbation des réunions des partis adverses par les SA⁶³ etc.) sont prises pour entraver le bon déroulement de la campagne électorale. Ce climat d'intrigue et de conspirations atteint son apogée avec l'incendie du Reichstag, dans la nuit du 27 février, que les nazis imputent aux communistes. Cette manœuvre permet à Hitler d'obtenir dès le lendemain, un décret (« Pour la protection du peuple et de l'Etat »). Ce dernier suspend d'une part les libertés fondamentales inscrites dans la constitution de Weimar (liberté d'opinion, de réunion et de presse) et autorise, d'autre part, le Reich à se substituer aux autorités des Länder s'il le juge nécessaire. Le décret ne tarde pas à entrer en vigueur avec l'arrestation de près de 4000 chefs communistes ou encore l'interdiction d'une grande majorité de journaux de tendance libérales ou sociale-démocrates. Malgré ces intrigues, le parti national-socialiste n'obtient que 44 % des suffrages aux élections du 5 mars. Il lui en manque encore 8% pour obtenir la majorité des deux tiers et assurer sa mainmise sur l'Etat. Hitler parvient à ce but le 23 mars, en obtenant un décret (« Loi pour soulager la détresse du peuple et du Reich »). Ce décret retire au Reichstag son pouvoir législatif (contrôle du budget du Reich, approbation des traités internationaux etc.). En outre, le texte stipule que les lois promulguées par le cabinet devraient être rédigées par le chancelier. Investi des pleins-pouvoirs par les députés du Reichstag, Hitler déclare à l'assemblée en ce 23 mars 1933 :

« Le gouvernement national considère que les deux confessions chrétiennes sont des facteurs très important pour le rétablissement de notre peuple [...] Il a le souci de

⁶² Le développement portant sur l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler s'appuie sur l'ouvrage de CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, Genève, Labor et Fides, 1968, 223 p.

⁶³ *Sturmabteilung*. Premier groupe paramilitaire nazi. En français, on peut le traduire par *Section d'assaut*.

permettre une coexistence honorable entre l'Eglise et l'Etat... Les droits des Eglises ne seront pas restreints, leur situation par rapport à l'Etat ne sera pas changée »⁶⁴.

Toutefois, cette promesse restera lettre morte si l'on considère avec Bernard Reymond que : « [...] le nazisme était trop englobant pour s'interdire de toucher aux Eglises elles-mêmes : la révolution nationale entendait renouveler jusqu'à la manière d'être du christianisme »⁶⁵.

Cette volonté d'ingérence du régime dans le contenu de la foi et le mode d'organisation des Eglises⁶⁶ protestantes allemandes trouvera son porte-drapeau dans le mouvement des « Deutsche Christen » (Chrétiens-allemands) et débouchera dès 1933 sur un conflit plus connu sous le nom de *Kirchenkampf* opposant ces derniers aux membres de la « *Bekennende Kirche* » (Eglise-confessante). Afin de mieux comprendre la nature et l'objet de ce conflit, il nous faut en premier lieu nous pencher sur le premier groupe cité : « Les Deutsche Christen ». En effet :

« C'est lui qui a fait pénétrer le drame idéologique de ces années-là jusque dans les Eglises. Sans lui, jamais l'Eglise confessante n'aurait été possible ou nécessaire. L'apparition de ce mouvement a agi comme un catalyseur, elle a obligé les chrétiens à prendre toute la mesure de ce qui était entrain de se jouer »⁶⁷.

Ce mouvement multipolaire⁶⁸ se constitue en 1929, en Thuringe sous l'impulsion de deux pasteurs d'origine bavaroise, Siegfried Leffler (1900-1983) et Julius Leutheuser (1900-1942). En poste dans deux paroisses de région industrielle (Niederwira et Flemmingen), ils aspirent à une Eglise active, efficace et populaire :

« Leur prédication était animée par le souci de montrer à leurs paroissiens comment Dieu était à l'œuvre dans ce qu'ils étaient entrain de vivre et de faire. C'était une manière efficace de contrer la catéchisation marxiste sur son propre terrain, celui du

⁶⁴ Cité dans REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée ? Le protestantisme allemand au début du régime nazi (1932-1935)*, Lausanne, l'Age d'homme, 1980, p. 89.

⁶⁵ Id., p. 104.

⁶⁶ Jusqu'en 1918, la carte ecclésiastique de l'Allemagne protestante n'a pas beaucoup changé. Les Eglises protestantes allemandes étaient soumises au régime dit de « souveraineté », à savoir que les princes étaient en même temps évêques de leurs territoires respectifs. Un siècle auparavant, en 1817, le monarque Frédéric Guillaume III de Prusse décida d'instaurer une réforme visant à rassembler tous ses sujets en une seule et même Eglise unie mais cette dernière échoua et au lieu d'unifier, divisa le protestantisme allemand en élargissant sa diversité dénominationnelle. Ainsi, à l'issue de cette tentative d'unification, le protestantisme allemand se subdivise en trois grandes dénominations qui jouissent d'une indépendance dans les domaines confessionnels et institutionnels : Les Eglises luthériennes, les Eglises réformées et les Eglises Unies. Ces Eglises comportent respectivement 16 millions, 230'000 et 24 millions de fidèles.

⁶⁷ REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée...*, op. cit., pp. 104-105.

⁶⁸ Jusqu'en février 1932, le mouvement des « Deutsche Christen » (« Chrétiens-allemands ») n'est pas fédéré. Il se compose de trois groupes (le groupe de Thuringe, le groupe de Prusse orientale, le groupe du Wurtemberg) aux options politiques et religieuses diverses.

sens de l'histoire. Mais en même temps, ils adhéraient intensément, avec toute leur génération, à tout ce qui pouvait annoncer ou préparer un relèvement de l'Allemagne. D'où leur enthousiasme pour l'idée de renouveau national que véhiculait la propagande nazie »⁶⁹.

Leffler et Leutheuser adhèrent au parti nazi en 1929 et décident d'inscrire leur action pastorale dans un mouvement qui prend l'appellation de « Kirchenbewegung Deutsche Christen » (« Mouvement ecclésiastique des Chrétiens-allemands »). L'adhésion au national-socialisme est sans réserve si l'on en juge par ce texte de la plume de Leffler :

« Dans la personne du Führer, nous voyons l'envoyé de Dieu, qui place l'Allemagne, devant le Seigneur de l'histoire [...] Hitler est apparu pour notre temps comme le transparent merveilleux, comme la fenêtre par laquelle la lumière tombait sur l'histoire du christianisme. A travers lui, nous pouvons voir le Sauveur à l'œuvre dans l'histoire des Allemands »⁷⁰.

Le 11 février 1932, les trois sous-groupes affiliés aux « Chrétiens-allemands » (Groupe de Thuringe, Groupe de Prusse orientale et Groupe de Wurtemberg) fusionnent et donnent naissance au mouvement de la « Glaubensbewegung Deutscher Christen ». Ce dernier réclame l'élaboration d'une nouvelle constitution ecclésiastique visant à fonder une Eglise protestante du Reich unie (Reichkirche) englobant les différentes dénominations protestantes. En outre, le mouvement « Chrétien allemand » formule un programme⁷¹ aux composantes raciste⁷² et antisémite⁷³.

⁶⁹ REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée*, op. cit., p. 107.

⁷⁰ Cité dans Id., p. 108.

⁷¹ Il faut relever que ce programme des « Chrétiens-allemands », « extrémiste » (voir note 10 et 11) dans certaines de ses composantes a subi des accommodements au fil du temps. Ainsi, à la veille des élections ecclésiastiques de juillet 1933, le programme se veut plus « modéré ». Bernard Reymond le résume en trois points :

Participation des Eglises au renouveau de l'Allemagne amorcé par l'accession d'Hitler à la chancellerie du Reich. Revalorisation du caractère populaire et multitudiniste du protestantisme allemand qui devait cesser d'être une *Eglise de pasteurs* et redevenir une *Eglise du peuple*.

Réorganisation constitutionnelle de ce protestantisme de telle sorte qu'il n'y ait plus désormais qu'une seule Eglise protestante allemande, comme il n'y avait plus qu'un seul Reich, et non la pluralité des Allemagnes médiévales. Id., p. 118.

⁷² « 7. Nous voyons dans la race, le peuple et la nation des ordres de vie qui nous ont été donnés et confiés par Dieu. De là notre opposition aux mélanges raciaux. Sur la foi de son expérience, la mission extérieure allemande avertit depuis longtemps le peuple allemand : *Maintiens ta race pure*, et nous dit que la foi en Christ ne bouleverse pas la race, mais l'approfondit et la sanctifie ». Cité dans Id., p. 266.

⁷³ « 9. Nous voyons dans la mission auprès des Juifs un grave danger pour notre identité nationale (*Volkstum*). Elle est la porte par laquelle un sang étranger peut entrer dans le corps de notre peuple. Nous refusons la mission auprès des Juifs en Allemagne aussi longtemps que les Juifs possèdent des droits civiques et que subsiste de ce fait le danger d'abâtardir et de faire disparaître notre race ». Cité dans Id., p. 267.

Le projet de constitution est ainsi confié à un triumvirat⁷⁴ qui se réunit le 25 avril 1933 à Eisenach. Il prévoit notamment la création d'un poste d'évêque du Reich qui étend le « principe du chef » (Führerprinzip) au domaine ecclésiastique. Ce poste est soumis au vote des membres des délégations ecclésiastiques de l'Ancienne Prusse, réunis les 27 et 28 mai à Berlin. Deux candidats le briguent. D'une part, Friedrich von Bodelschwingh⁷⁵, un pasteur modéré. D'autre part, Ludwig Müller⁷⁶, chef de file des « Chrétiens-allemands ». A l'issue de la votation, Bodelschwingh est élu évêque du Reich par 91 voix contre 8 pour Müller. Cette victoire est déclarée illégale par les « Chrétiens-allemands ». Suite à cette défaite, Hitler convoque Müller le 30 mai :

« Cette décision de Hitler revenait évidemment à vouloir que Müller soit évêque du Reich. Ainsi de ce point de vue, peut-on dire qu'il a été la créature d'Hitler »⁷⁷.

Pour faciliter cette élection, Hitler nomme, le 24 juin 1933, August Jäger⁷⁸ au poste de « commissaire pour le secteur de l'ensemble des Eglises nationales protestantes de Prusse, avec pleins pouvoirs de prendre les mesures nécessaires ». Les mesures prises consistèrent principalement à décréter la dissolution de toutes les délégations ecclésiastiques de l'Ancienne Prusse pour les remplacer par des membres du mouvement « Chrétiens-allemand ». Cette manœuvre s'avèrera fructueuse à plus d'un titre. En effet, Bodelschwingh se voit contraint de démissionner (le 24 juin 1933) de sa charge d'évêque estimant qu'elle est rendue caduque par l'intronisation de Jäger au poste de commissaire.

⁷⁴ Ce comité tripartite représente les trois principales dénominations protestantes d'Allemagne. Il se compose du président Hermann Kapler de Hanovre (représentant de l'Eglise Unie), du pasteur August Marahrens de Hanovre (représentant de l'Eglise luthérienne) ainsi que du pasteur Hermann-Albert Hesse d'Elberfeld (représentant de l'Eglise unie).

⁷⁵ Avant son entrée en fonction comme évêque du Reich, Bodelschwing était à la tête d'une institution pour épileptiques (Béthel) en Westphalie : « D'entrée de jeu, en 1933, sous la direction de Bodelschwing, Béthel était aussi devenu un centre de résistance à la germanisation nationaliste du christianisme et à sa déjudaïsation ». REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée...*, op. cit., p. 133.

⁷⁶ Ludwig Müller, aumônier de la circonscription militaire d'Heidelberg est nommé par Hitler, le 25 avril 1933, au poste de « Conseiller muni des pleins pouvoirs pour les affaires touchant à l'Eglise évangélique ». Cette « intronisation » n'est pas surprenante dans la mesure où les deux hommes se connaissent depuis 1926. Selon Bernard Reymond : « C'est même Müller qui aurait appris à Hitler, qui l'ignorait totalement, combien le protestantisme allemand était subdivisé et devait, à son gré, bénéficier d'un regroupement parallèle à la réorganisation que le parti nazi voulait imposer à la carte politique de l'Allemagne ». Id., p. 111.

⁷⁷ Id., p. 139.

⁷⁸ Juriste de formation puis juge provincial, August Jäger : « [...] était une incarnation de la conception *révolutionnaire* du droit : c'était le droit qui devait se plier aux exigences de l'idéologie nazie, et non les nazis respecter un droit qui les entravait inutilement ». Id., p. 142.

En outre, le 5 septembre, se tient à Berlin, un synode général de l'Ancienne Prusse qui décrète l'application du paragraphe aryen⁷⁹ au personnel ecclésiastique. Le texte antisémite ne tarde toutefois pas à susciter une levée de boucliers, justifiée par le fait qu'il ne se fonde ni sur la Bible ni sur les confessions de foi. Cette résistance s'incarnera dans la « Pfarrernotbund » (« L'Alliance pastorale de détresse »), organisation fondée par Martin Niemöller⁸⁰ et certains de ses amis, le 21 septembre 1933 et qui deviendra par la suite, le noyau directeur de la future « Bekennende Kirche » (« l'Eglise confessante »). Des tracts⁸¹ sont distribués et le succès dépasse toutes les espérances avec près de 2000 adhésions⁸² au moment du Synode national de Wittenberg (27 septembre 1933) qui verra Ludwig Müller se faire élire évêque du Reich.

3.2 Les prises de positions de Karl Barth : une résistance de nature politique ou spirituelle (1933) ?

Ce long développement descriptif et non exhaustif s'avère pertinent, dans la mesure où le premier texte concernant le *Kirchenkampf* paru dans les colonnes des *Cahiers protestants* est rédigé par Karl Barth⁸³ dans la nuit du 24 au 25 juin 1933, soit au moment de la démission de Bodenschwingh du poste d'évêque du Reich. Toutefois, avant de nous pencher sur la couverture donnée par les *Cahiers protestants* du *Kirchenkampf* entre 1933 et 1934, il convient de nous intéresser plus particulièrement au contexte dans lequel s'inscrit la rencontre

⁷⁹ Initialement, le paragraphe aryen exclut les juifs de la fonction publique. Puis, son application est élargie à l'Eglise. Il proclame l'éviction de l'Eglise protestante des pasteurs d'ascendance juive.

⁸⁰ Martin Niemöller (1892-1984). Commandant de sous-marin pendant la Première Guerre mondiale, il fait ensuite des études de théologie. Dès 1931, Il exerce son ministère à la paroisse de Dahlem, à Berlin. Initiateur du *PfarrerNotbund*, alliance de pasteurs combattant l'idéologie nazie à l'intérieur de l'Eglise et en particulier l'introduction du paragraphe aryen, il devient alors un symbole de la résistance ecclésiastique contre Hitler, bien qu'il ait d'abord salué les changements politiques en Allemagne. Niemöller sera pendant huit ans le prisonnier personnel du Führer dans les camps de concentration de Sachsenhausen et de Dachau. Dès 1945, il collabore au rétablissement de l'Eglise allemande et à sa réintégration dans la communauté mondiale des Eglises.

⁸¹ Le tract de la Pfarrernotbund (« Alliance pastorale de détresse ») engageait les pasteurs à souscrire à l'engagement suivant : « Je m'engage à accomplir mon ministère de serviteur de la Parole en étant lié exclusivement à l'Ecriture sainte et aux confessions de foi de la Réforme considérées comme l'interprétation valable de l'Ecriture sainte. Je m'engage à protester fermement et sans détour contre toute violation de ce statut confessionnel. Autant qu'il est dans mon pouvoir, je me sens solidaire de ceux qui sont persécutés en raison de ce statut confessionnel. Je témoigne en vertu de cet engagement que le statut confessionnel est violé par l'application du paragraphe aryen dans le cadre de l'Eglise ». Cité dans JEHLE, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique (1906-1968)*, Lausanne, Editions d'en Bas, 2002, p. 65.

⁸² La Pfarrernotbund atteindra un pic d'adhésions en janvier 1934 avec 7034 pasteurs (soit 37% de tous les pasteurs en activité en Allemagne).

⁸³ Karl Barth (1886-1968). Après des études à Berne, Berlin, Tübingen et Marbourg, ce bâlois devient pasteur de la paroisse suisse-alsacienne de Genève (1909-1911). De 1911 à 1921, il est pasteur à Safenwil (Argovie) et s'engage fortement dans les questions sociales, devenant membre du parti socialiste dès 1916. En 1921, il est nommé professeur à Göttingen, puis à Münster (1925) et à Bonn (1930). Refusant d'effectuer le salut hitlérien et de prêter le serment d'obéissance au Führer, il est destitué de sa chaire de l'université de Bonn en juin 1934 et doit quitter l'Allemagne. Il se réfugie alors à Bâle, où il enseigne à l'Université.

entre la revue et le théologien bâlois. Elle ne semble pas fortuite. En effet, elle se cristallise autour de deux figures marquantes de la revue : Charles Béguin (1883-1954) et René Guisan (1874-1934). Pour le premier, sa rencontre avec Karl Barth sur les bords du lac de Neuchâtel (commune de Peseux) remonterait au mois de mai 1920. Elle n'aurait jamais été possible sans le concours de Rudolf Pestalozzi⁸⁴, à la fois beau-frère de Béguin et mécène-ami de Barth. D'un point de vue théologique, cette rencontre ne semble pas avoir été déterminante pour Béguin.

En effet, la première édition du *Römerbrief* qui expose la théologie de Karl Barth ne paraît qu'en décembre 1918. Il faudra attendre le début des années 1930 pour que sa théologie connaisse un réel succès en Suisse-Romande. En effet, cette « théologie de la crise »⁸⁵ (aussi connue sous l'appellation de « théologie dialectique ») est fortement emprunte d'un sentiment de pessimisme et d'angoisse. Elle s'avérait ainsi plus encline à toucher une audience allemande marquée, au lendemain de la Première Guerre mondiale, par un sentiment d'échec qu'un public romand épargné par le conflit. A notre connaissance⁸⁶, ce n'est que douze ans plus tard que Béguin renoue le contact avec Barth en sollicitant (sans succès) sa participation aux camps de jeunesse d'été de Vaumarcus. Pour René Guisan⁸⁷, la rencontre intellectuelle avec Karl Barth remonterait à l'été 1922, lors du camp d'été de Vaumarcus. En effet, dans une lettre datée du 10 décembre 1923, René Guisan s'adresse à Karl Barth en ces termes :

« Un jeune étudiant en théologie bressois [...] m'a souvent parlé, puis écrit, de vous et de l'influence religieuse que vous exercez sur lui – en l'écoutant j'ai mieux compris le sens profond de votre effort et la signification de votre œuvre »⁸⁸.

⁸⁴ Nous ne disposons que de très peu d'informations sur lui. Ce mécène zurichois aurait participé au financement de la traduction française de *La Dogmatique* de Barth, amorcée par Denis de Rougemont en 1933-1934 mais seulement finalisée par Fernand Ryser en 1953. REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ? Les Francophones et Karl Barth avant 1945*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1985, p. 188.

⁸⁵ Cette théologie se caractérise par : « l'insistance sur le caractère transcendant de la révélation chrétienne. Dieu est le *tout autre*, sa distance avec le *monde* est *infinie*. Il n'est donc pas compromis par tout ce qui s'effondre [...] Le terme de *crise* constitue le mot-clef du *Römerbrief* [...] La crise n'est pas un moment de passage. Elle s'avère être un état permanent. [...] La théologie de la crise est une théologie du désespoir radical de l'être humain qui a perdu confiance en tout ce qui peut provenir de l'espèce humaine, y compris en ses convictions religieuses les plus profondes, en ses expériences spirituelles les plus intenses et en ses actions missionnaires ou sociales les plus justes ». MAYEUR, Jean-Marie *et alii*, *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Vol. 12, Paris, Desclée-Fayard, 1990, pp. 92-93.

⁸⁶ REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 150.

⁸⁷ René Guisan (1874-1934). Théologien lausannois, d'abord directeur de l'école préparatoire de théologie protestante des Batignolles à Paris (1898-1903), puis professeur de Nouveau Testament à la faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud (1918) et simultanément à la faculté (nationale) de l'Université de Lausanne (1928). En 1933, il devient doyen des deux facultés de théologie (libre et nationale) avant de s'éteindre en 1934. René Guisan a été le principal éditorialiste de la revue des *Cahiers protestants* de 1927 à 1934 (7 interventions).

⁸⁸ Cité dans REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 31.

Un an plus tard, le 11 février 1924, Guisan lui adresse une deuxième missive dans laquelle il exprime son désir de le faire connaître en Suisse-Romande :

« Depuis que j'ai lu votre exposé sur la doctrine réformée, je suis habité par le désir de le faire connaître d'une manière ou d'une autre à nos lecteurs »⁸⁹. Barth lui aurait répondu, en lui suggérant d'assumer lui-même cette tâche.

Toutefois, Guisan aurait décliné la proposition, arguant qu'il ne s'en sentait pas le courage car :

« [...] il n'est pas si facile d'expliquer clairement votre orientation à notre public, car les présupposés spirituels et, d'une certaine manière aussi, théologiques manquent »⁹⁰.

Toutefois, ce refus ne fut que provisoire dans la mesure où il aurait, dès 1924, sensibilisé ses étudiants de la Faculté de théologie de Lausanne aux thèses barthiennes. Si Béguin et Guisan se sont avérés être chacun à leur manière en Suisse-Romande, des « découvreurs » de Barth, ils n'en ont toutefois pas été les disciples. En revanche, les deux rédacteurs des *Cahiers protestants* ont pu faire office de relais de sa pensée. Guisan principalement par l'intermédiaire de son activité professorale au sein de la faculté de théologie de Lausanne et Béguin en lui ouvrant durablement⁹¹ les colonnes de sa revue.

Après avoir esquissé le contexte politique et religieux de l'Allemagne de 1933 et mis à jour les modalités de la rencontre entre les animateurs de la revue des *Cahiers protestants* et Karl Barth, il convient d'entrer dans l'analyse des textes portant sur le conflit ecclésiastique allemand. Ainsi, nous chercherons à comprendre quelle est la nature des prises de position de la revue. En d'autres termes, la revue aborde-t-elle ce conflit sous un angle strictement théologique ou peut-on également déceler, au sein de ses colonnes, une critique de nature plus spécifiquement politique ? Cette question suscite le débat. En effet, si :

« [...] la presse dite *évangélique* en général, a été portée à insister plutôt sur le caractère non politique des positions ou déclarations de Barth [...] Dans les *Cahiers protestants* [...] la manière dont on a présenté le *Kirchenkampf* donnait au contraire à entendre que Barth contestait directement le nazisme dans sa prétention totalitaire »⁹².

⁸⁹ Cité dans Id., p. 32. A noter que les lecteurs auxquels René Guisan fait référence dans cette lettre sont ceux de la *Revue de théologie et de philosophie* dont il est l'un des animateurs.

⁹⁰ Cité dans Id., p. 32.

⁹¹ Durant la période des années sombres, Karl Barth collabore dix ans avec les *Cahiers Protestants*. De 1933 à 1939 (hormis l'année 1938). Puis de 1944 à 1946.

⁹² REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 94. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

Une fraction de l'historiographie⁹³ semble abonder dans ce sens. En prévision de son étude sur les engagements politiques de Karl Barth, Daniel Cornu recense entre 1906 et 1955, une cinquantaine d'écrits touchant de près ou de loin à des questions politiques.

Le premier texte de Karl Barth paru dans les *Cahiers protestants* appartiendrait selon lui, à cette catégorie. Sans remettre fondamentalement ce propos en question, nous souhaiterions participer au débat, en essayant de le nuancer. En 1933, sous le titre de « Un avertissement aux Eglises d'Allemagne⁹⁴ », les *Cahiers protestants* amorce leur couverture du conflit ecclésiastique allemand. Ce texte, inédit⁹⁵ lors de sa parution dans les *Cahiers*, est une traduction⁹⁶ d'un extrait⁹⁷ du manifeste *Theologische Existenz Heute*⁹⁸. Il s'adresse prioritairement à des théologiens et s'articule autour de quatre thématiques principales : Le retour à une stricte reconnaissance du primat de l'autorité biblique ; La jouissance d'une liberté intégrale pour l'Eglise dans l'organisation de sa réforme ecclésiastique ; La question de la légitimité de la fonction d'évêque du Reich et enfin, les conséquences de l'émergence du mouvement des « Chrétiens-allemands ». La première thématique est abordée par Karl Barth en ces termes :

« L'Eglise est unanime à affirmer qu'une seule chose est bonne pour l'homme, pour le temps et pour l'éternité, c'est de s'attacher de tout son cœur et de toute son âme à la Parole de Dieu [...] Cette parole n'a pas d'autre nom ni d'autre signification pour nous que Jésus-Christ et Jésus-Christ n'existe pour nous nulle part en dehors de l'Ecriture

⁹³ Nous voulons parler des ouvrages de Daniel Cornu (*Karl Barth et la politique*, Genève, Labor et Fides, 1968, 223 p.) et de Frank Jehle (*Karl Barth. Une éthique politique (1906-1968)*), Lausanne, Editions d'en Bas, 2002, 142 p.).

⁹⁴ BARTH, Karl, « Un avertissement aux Eglises d'Allemagne », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1933, pp. 257-274.

⁹⁵ Si l'on en croit Daniel Cornu, Les Cahiers protestants auraient été la seule revue théologique romande à le faire paraître en traduction partielle. CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique...*, op. cit., p. 211.

⁹⁶ Il est intéressant de nous pencher sur les deux traducteurs du texte de Barth : Edouard Burnier et William Lachat. Le premier, alors étudiant à l'université de Bonn, a suivi des cours de Barth en 1931. Selon Bernard Reymond (renseigné oralement par le professeur Jean-Louis Leuba) : « C'est William Lachat qui, le premier, s'est mis à parler de Barth à ses amis de Neuchâtel, organisant à Travers (commune) de petits séminaires de lectures de Barth sur textes allemands. ». REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 186.

⁹⁷ Le préambule de l'article (rédigé par Charles Béguin) précise que le manifeste complet comporte 40 pages. Les *Cahiers protestants* n'en reproduisent que : « [...] quelques-unes des plus caractéristiques » (17 pages). Il est intéressant de relever que le rédacteur en chef des Cahiers protestants semble orienter la lecture du texte de Barth, ponctuant son « chapeau » par : « La pression électorale et les moyens les plus déloyaux ont assuré une victoire générale des Chrétiens allemand dans tout le Reich ». Barth, Karl, « Un avertissement aux Eglises d'Allemagne », *Les Cahiers protestants*, op. cit., pp. 257-258.

⁹⁸ Ce manifeste, rédigé dans la nuit du 24 au 25 juin 1933, soit après la démission « contrainte » de Friedrich Bodelschwingh du poste d'évêque du Reich obtiendra un succès fulgurant (17000 exemplaires écoulés durant l'été 1933). Ce succès débouchera sur la création par Karl Barth, Edouard Thurneysen et Hans Asmussen d'une revue éponyme portant sur la théologie dialectique qui comportera 22 numéros.

Sainte, de l’Ancien et du Nouveau Testament où nous le rencontrons chaque jour à nouveau. On ne peut faire partie de l’Eglise sans affirmer cela »⁹⁹.

Dans un contexte marqué par l’infiltration de l’idéologie nazie au sein du protestantisme allemand, il est intéressant de relever que Barth réaffirme un des principes constitutifs de la Réforme : « La Sola Scriptura » qui proclame que la Bible est la révélation définitive de Dieu sans cesse actualisée par la parole vivante et la prédication. La stricte obéissance à la Parole de Dieu induite par ce précepte réformé est aussi perceptible dans le respect de l’intégralité de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) à un moment où, comme on a pu le voir plus haut avec le paragraphe aryen, des tentatives de déjudaïsation du christianisme sont entreprises. Peut-on y voir une forme de contestation politique de l’idéologie national-socialiste ?

Il est extrêmement délicat de trancher la question mais nous serions tentés de souscrire à l’hypothèse de Bernard Reymond :

« [...] Si l’on se mettait à abandonner l’Ancien Testament, on renonçait à la doctrine de l’élection d’Israël et l’on se préparait à laisser tomber les Juifs. En sens inverse, en brimant les Juifs, en considérant les chrétiens d’origine juive comme des fidèles de seconde zone ou en rompant la pleine communion chrétienne avec eux, on refusait pratiquement le salut préparé par Dieu et l’on rejetait une doctrine centrale de l’Ecriture, prélude à un rejet de cette Ecriture proprement dite. Dans ces conditions, prendre la défense de l’Ancien Testament, c’était prendre celle des Juifs et réciproquement »¹⁰⁰.

Karl Barth insiste, dans la deuxième thématique qu’il aborde, sur la nécessité de laisser à l’Eglise l’initiative de sa réforme. :

« Beaucoup de zèle, de sérieux et de fidélité humaine ont été déployés au cours des derniers mois dans ce travail de réforme. Mais, l’Ecriture sainte et la Parole de Dieu n’y ont pas joué le premier rôle. Et pourtant, l’Eglise évangélique allemande a encore l’Ecriture et avec elle la promesse d’une réforme qui ne peut être accomplie, ni par le caprice humain, ni par une fantaisie politique, voire de politique ecclésiastique, mais pas la Parole de Dieu. Sans le magistère de la Sainte Ecriture, cette réforme ne peut qu’échouer »¹⁰¹.

⁹⁹ BARTH, Karl, « Un avertissement aux Eglises d’Allemagne », *Les Cahiers protestants*, op.cit., pp. 259-260.

¹⁰⁰ REYMOND, Bernard, *Une Eglise à Croix gammée ?*, op. cit., p. 222.

¹⁰¹ BARTH, Karl, « Un avertissement aux Eglises d’Allemagne », op. cit., p. 265.

Dans son ouvrage paru au lendemain de la Première Guerre mondiale (*Römerbrief*), Barth avait déjà exposé sa pensée sur les rapports que le chrétien devait entretenir à l'égard de l'Etat. Il encourageait le citoyen à collaborer avec l'Etat dans les domaines relevant de sa compétence mais refusait une subordination¹⁰² de l'Eglise à l'Etat sur les questions spirituelles. En cela, Barth semble s'inscrire en porte-à-faux avec une doctrine d'inspiration luthérienne encore très influente en Allemagne au moment du *Kirchenkampf*. Cette doctrine très controversée dite des « deux règnes¹⁰³ » postule que les questions de doctrine, de catéchisme ou de liturgie relèvent de la seule compétence des Eglises. En revanche, l'organisation et l'administration de ces dernières sont des problèmes temporels car ils ne touchent pas à la nature des Eglises. Ainsi, il est légitime que l'Etat s'arroge le droit d'assumer ces fonctions.

La fonction d'épiscopat du Reich (troisième thématique principale du texte de Barth) découle, du moins en partie, de la prise de conscience d'Hitler que :

« [...] un protestantisme émietté en Eglises disparates n'était ni contrôlable ni manipulable ; le nouveau régime avait besoin d'une Eglise protestante centralisée pour mieux la mettre à sa botte »¹⁰⁴.

Ainsi, cette fonction s'inscrit dans un dessein de centralisation et de contrôle de l'Eglise, d'autant plus qu'elle échoit à Ludwig Müller, acquis de longue date à la cause national-socialiste. Dans cette perspective, la nomination de Ludwig Müller au poste d'évêque du Reich peut être considérée comme une manœuvre politique. Barth en est bien conscient mais la protestation qu'il formule dans son texte semble plutôt se questionner sur la légitimité théologique de cette fonction :

« L'idée d'instituer un évêque d'Empire est maintenant née de l'imitation d'une certaine *forme d'Etat*. [...] Un Etat conduit de main dictatoriale doit avoir à côté de lui ou en lui une Eglise dirigée de la même manière. Mais le principe du *Führer* signifie en matière d'Eglise [...] l'épiscopalisme réel et qu'on ne s'y méprenne pas : l'épiscopalisme catholique. [...] Je ne vois qu'une issue à cette impasse : revenir en arrière. Qu'après avoir joué, on devienne sérieux ! Nous, *réformés*, avons essayé de

¹⁰² Karl Barth affirmait en effet dans son commentaire de l'épître aux Romains (*Römerbrief*) : « [...] Accomplir ses devoirs sans tambours ni trompettes et sans illusions, mais ne pas compromettre Dieu ! Payer son tribut, mais verser nul encens pour César. Faire preuve d'initiative et d'obéissance citoyennes, mais d'aucune combinaison du trône et de l'autel ». Cité dans JEHLE, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique*, op. cit., p. 59.

¹⁰³ REYMOND, Bernard, *Une Eglise à Croix gammée ?*, op. cit., p. 24.

¹⁰⁴ Id., p. 126.

l'être quand nous avons repoussé catégoriquement au nom de nos principes théologiques, l'institution d'une autorité épiscopale »¹⁰⁵.

Barth dénie ainsi toute légitimité théologique à cette fonction car elle ne trouve pas d'assise dans la tradition réformée.

Il ajoute que si cette charge était reconnue par l'Eglise évangélique, elle devrait être attribuée par des représentants de l'Eglise selon leurs propres critères et non sous la pression extérieure de l'Etat. La critique formulée à l'encontre des « Chrétiens-allemands » (quatrième point) repose sur le même souci de fidélité aux textes bibliques. L'Evangile ne doit pas être falsifié par une quelconque idéologie :

« L'Eglise [...] annonce l'Evangile dans tous les empires de ce monde. Elle l'annonce aussi *dans* le troisième Reich, mais pas *sous* ce dernier, ni *dans* son esprit »¹⁰⁶.

Selon Barth, on ne peut en outre exclure des membres de l'Eglise sur des critères de race :

« La communauté de ceux qui appartiennent à l'Eglise n'est pas constituée par le sang, donc pas par la race, mais par le Saint-Esprit et par le baptême. Quand l'Eglise évangélique allemande en viendrait à bannir de son sein les chrétiens d'origine juive ou à les considérer comme des chrétiens de seconde classe, elle aurait cessé d'être une Eglise Chrétienne »¹⁰⁷.

Une certaine frange de l'historiographie (Daniel Cornu, Frank Jehle) donne une dimension politique¹⁰⁸ à ce texte. Pour notre part, nous privilégions la thèse d'une résistance d'ordre spirituelle.

¹⁰⁵ BARTH, Karl, « Un Avertissement aux Eglises d'Allemagne », op. cit., pp. 265-267. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

¹⁰⁶ Id., p. 270. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

¹⁰⁷ Id., pp. 270-271.

¹⁰⁸ Selon Daniel Cornu : « Les premières déclarations des *Chrétiens allemands* annonçaient déjà la prétention qu'émettra de plus en plus clairement le régime national-socialiste de passer pour une nouvelle révélation de Dieu en Allemagne. La mise au point de Karl Barth dénie par avance toute légitimité à l'Etat-Dieu ou à l'Etat-église, c'est-à-dire cette sorte d'Etat totalitaire très particulière à l'Allemagne nazie qui cherchera non seulement à englober l'homme et ses multiples activités (comme tous les Etats totalitaires) mais encore Dieu et sa révélation. Dans ces premières pages de *Theologische Existenz heute!*, Barth s'attaque donc déjà indirectement à l'Etat national-socialiste ». CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, op. cit., pp. 25-26.

Quant à Frank Jehle son analyse du texte reste à nos yeux assez confuse dans la mesure où il interprète ce passage comme une résistance d'ordre politique : « Dans les premiers mois qui suivent la prise de pouvoir de Hitler, Barth, en tant que citoyen suisse, manifeste une certaine retenue au plan politique. Toutefois, en été 1933, il envoie personnellement à Hitler un exemplaire de son écrit *Theologische Existenz heute!* Sur fond d'enthousiasme nationaliste de centaine de milliers de personnes défilant dans les grandes villes bardées de drapeaux et de flambeaux, Barth écrit, avec une ironie mordante, que le *chant des heures des bénédictins de Maria Laach s'est poursuivi sans interruption ni distraction, même sous le IIIe Reich*. A supposer que Hitler ait pris connaissance de cet écrit, de telles paroles ne pouvaient que le mortifier au plus profond de lui-même ». JEHLÉ, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique*, op. cit., p. 62.

En effet, hormis le point relatif à la défense de l’Ancien Testament qui pourrait indirectement s’apparenter à une contestation de l’idéologie national-socialiste, le reste du texte semble plutôt plaider en faveur d’une résistance spirituelle.

3.3 D’autres voix se prononcent sur le *Kirchenkampf* : Paul Tillich et Anders Nygren (1934)

En 1934, les *Cahiers protestants* abordent à nouveau le *Kirchenkampf*, en publiant un article : « Le conflit au sein de l’Eglise allemande »¹⁰⁹. Cet article, divisé en deux parties, expose les positions de deux théologiens : Paul Tillich et Anders Nygren. Dans l’introduction de la partie¹¹⁰ de Tillich, ce dernier souhaite couper court à toute équivoque sur la nature de la résistance de l’Eglise protestante allemande face aux mesures de déjudaïsation (de l’Evangile et de l’Eglise) prônées par le mouvement des Chrétiens-allemands :

« Je déclare que l’attitude des pasteurs protestants n’a consciemment, aucun caractère politique. Leur résistance aux empiètements directs ou indirects de gouvernement, dans les affaires de l’Eglise, ne doit pas être interprétée comme une lutte politique »¹¹¹.

L’auteur soutient que la résistance (encore embryonnaire¹¹²) ne vise qu’à rester fidèle à l’autorité biblique.

Ainsi, les mesures d’introduction du paragraphe aryen ainsi que la fonction d’évêque du Reich sont contestées car elles ne trouvent pas de fondements bibliques. Cette position est ainsi semblable à celle de Barth. La principale crainte formulée par Tillich dans son texte à trait à la prétention totalitaire de l’Etat qui rentre en concurrence avec celle de l’Eglise :

« Le commandement de Dieu m’oblige à l’aimer plus que tout autre chose, je ne saurais donc donner tout mon cœur, toute mon intelligence et toute ma force à l’Etat [...] Il résulte de cela que l’idée même de l’Etat totalitaire est un défi à l’Eglise chrétienne, car cette idée porte en elle à l’état latent, un caractère religieux »¹¹³.

¹⁰⁹ NYGREN, Anders et TILLICH, Paul « Le Conflit au sein de l’Eglise Allemande », Les Cahiers protestants, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A. 1934, pp. 326-334.

¹¹⁰ Cette partie de l’article est une traduction d’un extrait de l’ouvrage de TILLICH, Paul, *From Religion in Life*, The Abingdon Press, 1934.

¹¹¹ NYGREN, Anders et TILLICH, Paul « Le Conflit au sein de l’Eglise Allemande », op. cit., p. 334.

¹¹² Nous utilisons l’expression de « résistance embryonnaire » car il faudra attendre le printemps 1934 (Synode de Barmen, du 29-31 mai 1934) pour que voit le jour une véritable force d’opposition aux Chrétiens-allemands. Ce « contre-pouvoir » s’incarnera dans la *Bekennende Kirche* (Eglise confessante) dont le noyau directeur sera constitué par des membres de la *Pfarrernotbund* (« Association des pasteurs en détresse »), fondée en septembre 1933 par Martin Niemöller.

¹¹³ NYGREN, Anders et TILLICH, Paul, « Le conflit au sein de l’Eglise allemande », op. cit, p. 329.

Paul Tillich considère ainsi qu'il y a un risque pour que le noyautage de l'Eglise protestante par l'idéologie nazie provoque à terme sa disparition. Cette crainte est partagée par Anders Nygren qui, dans la seconde partie¹¹⁴ de l'article, affirme que :

« Ce qui se passe en Allemagne, ce n'est rien de plus et rien de moins que l'apparition d'une nouvelle religion, au sein même du Christianisme. Cette religion s'en prend aussi en Christianisme car elle se fonde *sur le sang et sur le sol*, sur un idéal de race, ou pour mieux dire sur un matérialisme racial. [...] Il s'agit tout simplement d'une nouvelle édition de la *religion du peuple élu*. C'est la foi en la mission messianique du peuple allemand »¹¹⁵.

Cette mission messianique transparaît le mieux, selon Nygren, dans l'ouvrage d'Alfred Rosenberg (*Le Mythe du XXème siècle*) où l'on peut lire :

« Ce n'est pas le christianisme, qui nous a apporté la civilisation, mais le christianisme est redevable au caractère germanique de ses valeurs durables... Les valeurs du caractère germanique sont éternelles ; il faut donc abolir tout ce qui n'en est pas [...] Un homme ou un mouvement, qui veut contribuer à la victoire complète de ces valeurs, a le droit moral de n'épargner rien de ce qui leur est contraire. Ils doivent vaincre intellectuellement ces adversaires, détruire leurs organisations, ou les maintenir dans l'impuissance politique »¹¹⁶.

La portée de l'ouvrage, en adéquation programmatique avec le parti national-socialiste, sera atténuée par le NSDAP qui le présente comme l'expression de l'opinion particulière de Rosenberg. L'historiographie tend à s'accorder sur le fait que :

« On a beaucoup monté en épingle, a posteriori, le livre de Rosenberg. Mais à l'époque, et jusqu'au moment où Rosenberg prit en main la politique culturelle du parti, il ne pouvait avoir l'importance qu'on lui a prêtée par la suite. Même très lu, un livre, - surtout un livre présenté comme le reflet d'une conception personnelle, - ne pouvait avoir dans l'opinion le retentissement des discours et prises de position de Hitler ou du parti »¹¹⁷.

¹¹⁴ Cette partie de l'article est tirée d'une contribution de Nygren dans le journal suédois *Svenska Dagblad*.

¹¹⁵ NYGREN, Anders et TILLICH, Paul, « Le conflit au sein de l'Eglise allemande », op. cit., p. 331. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

¹¹⁶ Cité dans Id., p. 332.

¹¹⁷ REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée ?*, op. cit., p. 86.

Nygren prend le contre-pied de cette hypothèse en postulant que la nomination de Rosenberg au poste de surveillant de l'éducation nationale et l'obligation faite aux bibliothèques scolaires du Reich de détenir son ouvrage, portent en eux le germe d'une nazification du christianisme qui à terme :

« [...] ne sera [...] pas ménagé, pour autant que les valeurs qu'il propose ne sont pas identiques aux valeurs germaniques »¹¹⁸.

La jeunesse est ainsi, à terme, exposée au risque d'une collusion entre le message de l'Évangile et l'idéologie nazi. Risque d'autant plus prégnant pour Nygren qui rédige son article postérieurement¹¹⁹ au « scandale du Palais des Sports » au cours duquel le *Gauleiter*¹²⁰ des Chrétiens-allemands Reinhardt Krause :

« demande la suppression de l'Ancien Testament, avec ses *histoires de marchand de bétail et de proxénètes* et la révision du Nouveau, afin que l'enseignement de Jésus corresponde entièrement aux exigences du national-socialisme »¹²¹.

Au regard des textes publiés par les *Cahiers protestants* sur le conflit ecclésiastique allemand entre 1933 et 1934, nous pouvons émettre l'hypothèse que les protestations formulées relèvent plus de la résistance spirituelle que politique. En effet, les auteurs demeurent plutôt sur un terrain théologique, en contestant, sur la base de la stricte observation de la Bible, l'introduction de la fonction épiscopale ou encore du paragraphe aryen. Cette volonté de demeurer sur le terrain théologique, transparait également par le silence de la revue sur la fondation de la « Bekennende Kirche » en 1934. En effet, c'est à ce mouvement que l'on doit les six thèses¹²² de Barmen qui se présentent comme un refus radical des doctrines « Chrétiennes-allemande » :

« refus que l'Église puisse tirer son témoignage d'autres sources que la parole de Dieu, refus que les domaines de la vie humaine ne soient pas soumis à Jésus-Christ, refus que l'Église puisse mettre en accord son message avec les idées philosophiques ou politiques dominantes, refus que l'Église puisse *se donner ou se laisser donner des*

¹¹⁸ NYGREN, Anders et TILLICH, Paul, « Le conflit au sein de l'Église allemande », op. cit., p. 332.

¹¹⁹ Nous ne disposons pas d'indication chronologique précise sur la parution de l'article de Nygren. Toutefois, l'auteur aborde la manifestation organisée à Berlin le 13 novembre 1933 par les Chrétiens-allemands.

¹²⁰ Le Gauleiter est à la fois responsable régional politique de la NSDAP et responsable administratif d'un Gau, subdivision territoriale de l'Allemagne nazie.

¹²¹ CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, op. cit., p. 34. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

¹²² Cette déclaration théologique en six points est élaborée par Hans Asmussen, Thomas Breit et Karl Barth en prévision du Synode confessionnel de l'Église protestante allemande (29-31 mai 1933.) qui jettera les bases de la « Bekennende Kirche ». Les termes en italiques le sont dans le texte original.

chefs munis des pouvoirs dictatoriaux, refus de voir l'Eglise devenir un des organes de l'Etat, et mettre la parole du Seigneur au service de celui-ci »¹²³.

Le passage sous-silence de l'émergence de ce mouvement d'opposition et de la déclaration de Barmen dont le message porte en lui le germe d'une contestation d'ordre politique, en refusant l'asservissement de l'Eglise protestante à l'Etat, semble à nos yeux révélateur de la volonté des *Cahiers protestants* d'esquiver la dimension politique que peut revêtir le *Kirchenkampf*. Nous pouvons en outre étayer cette hypothèse si l'on se penche sur la figure de Paul Tillich qui dès 1932, ne cache pas son aversion pour le national-socialisme. En effet dans *Dix thèses sur le national-socialisme*¹²⁴, Tillich proclame au point quatre :

«Un protestantisme qui s'ouvre au national-socialisme et rejette le socialisme est en passe de trahir une nouvelle fois sa mission auprès du monde... En accordant à la forme de domination féodale et capitaliste, à laquelle le national-socialisme sert effectivement de paravent, la dignité d'une autorité voulue de Dieu, [le protestantisme] contribue à perpétuer la lutte des classes et trahit sa mission de témoigner contre la violence et pour la justice comme modèle de tout ordre social»¹²⁵.

Ces thèses « sociopolitiques » à l'encontre du régime national-socialiste le contraindront à s'exiler d'Allemagne en 1933. Or, l'extrait de Tillich relatif au *Kirchenkampf* retenu par les *Cahiers*, se borne à une résistance d'ordre théologique. Ce choix aurait pu être différent, si l'on considère la nature des propos formulés par le théologien allemand deux ans avant la parution de son article dans la revue. Toutefois, si les prises de positions de la revue au début du *Kirchenkampf* (1933-1934) se veulent l'expression d'une certaine forme de pondération, il ne faut pour autant pas en déduire que cette position ne sera pas appelée à changer, au gré de l'évolution du conflit. Nous aurons l'occasion de le voir au prochain chapitre.

3.4 La résurgence du *Kirchenkampf* dans les *Cahiers protestants* : vers une politisation du discours ? (1936-1939)

Après un bref intermède (1935), les *Cahiers protestants* abordent à nouveau la problématique du *Kirchenkampf*, mais cette fois, sur deux axes thématiques principaux. D'une part, les conséquences de la fondation du mouvement de l'Eglise confessante allemande et, d'autre part, le procès de l'une de ses figures de prou, le pasteur Martin Niemöller (1892-1984).

¹²³ MAYEUR, Jean-Marie *et alii*, *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, op. cit., pp. 590-591.

¹²⁴ Reproduite dans REYMOND, Bernard, *Une Eglise à croix gammée ?*, op. cit., pp. 264-265.

¹²⁵ Id., p. 93.

Il s'agira, dans ce point, de mettre en exergue la mue opérée par la revue dès 1936 dans l'éclairage qu'elle donne au conflit ecclésiastique allemand. Plus précisément, le passage d'une forme de résistance à une autre, le passage d'une résistance spirituelle à une résistance que l'on pourrait qualifier de politique.

Nous essayerons de mettre en lumière que cette politisation du discours n'ira pas sans susciter de résistances parmi certains rédacteurs de la revue. En 1936, la revue publie une traduction¹²⁶ d'un extrait d'article de Karl Barth (« L'Eglise confessionnelle allemande¹²⁷ ») qui s'attèle à retracer la genèse et l'évolution du mouvement de « L'Eglise confessante » entre 1934 et 1936. Comme nous avons pu l'esquisser, le théologien bâlois figurait parmi les artisans de la déclaration de Barmen et était donc indirectement impliqué dans la naissance du mouvement confessant qui comme son nom l'indique mettait l'accent sur les confessions de foi qui, interprètes légitimes de la Bible, devaient être respectées comme la référence normative de l'Eglise. Ce souci de fidélité aux confessions historiques des Eglises protestantes allemande se voulait une réaction aux mesures de déjudaïsation (paragraphe aryen etc...) prônées par les « Chrétiens-allemands ». Ainsi, la déclaration de Barmen de mai 1934 demeurait de nature strictement théologique comme le concédait Barth lui-même :

« Le nouveau totalitarisme politique et les méthodes dont il usait envers un pays que l'on avait mis en état de siège ne furent pour rien dans cet évènement »¹²⁸.

Dans l'article des *Cahiers* de 1936, le discours de Barth n'est plus le même :

« Le mouvement confessionnel est né en réaction contre le national-socialisme qui était, qui est encore un grand danger pour l'Eglise parce qu'il la détourne de sa vocation propre¹²⁹ ».

Après avoir dénoncé les moyens utilisés par les dirigeants nazis pour accéder et se maintenir au pouvoir (bâillonnement de la presse, persécution des Juifs, suppression du droit, camps de concentration), Barth ne laisse plus de place à l'équivoque en affirmant que :

« [...] *quand l'Etat devient Eglise* - ce qui est le cas du nazisme – *il ne doit pas s'étonner d'avoir l'Eglise contre lui*. Il est nécessairement son ennemi et la résistance de l'Eglise prend nécessairement une signification politique »¹³⁰.

¹²⁶ Cette traduction est une adaptation d'un texte sténographique rédigé d'après une conférence donnée par Barth en mars 1936 à Schaffhouse (« Die bekennende Kirche im heutigen Deutschland »). Il est intéressant de relever que le traducteur (Jean-Louis Leuba) est à cette période directeur de la rédaction de la revue *In Extremis*, publication pro-barthienne.

¹²⁷ BARTH, Karl, « L'Eglise confessionnelle allemande », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1936, pp. 129-153.

¹²⁸ Cité dans CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, op. cit., p. 47.

¹²⁹ BARTH, Karl, « L'Eglise confessionnelle allemande », op. cit., p. 133.

A travers cet article, on assiste ainsi au passage (encore inachevé) d'une résistance visant la politique ecclésiastique allemande à une critique ouvertement politique dirigée contre le régime national-socialiste. Comment expliquer ce glissement audacieux ? Si, en 1933-1934, le régime pouvait encore bercer d'illusions le peuple allemand, y compris les futurs cadres de l'Eglise confessante¹³¹, deux ans plus tard le national-socialisme avait dévoilé son vrai visage. En outre, on peut aussi émettre l'hypothèse que cette liberté de ton peut, en partie, être attribuée au fait que Barth, de retour à Bâle en juillet 1935 suite à sa destitution¹³² de la chaire de théologie de Bonn, ne risque pas de mettre son existence en péril en changeant la nature de son discours. Ce changement, dans les prises de positions sur le national-socialisme, sera parachevé entre 1938-1939 comme nous l'explique Pierre Jaccard :

« [...] là ou le professeur de Bâle s'était montré presque inhumain dans son refus des préoccupations politiques, en 1933-1934 [...] il se montrait maintenant tellement pris par des préoccupations toutes humaines qu'il en devenait décidément trop humain, trop préoccupé des choses de ce monde »¹³³.

Cette sécularisation du discours est perceptible dans les huit thèses publiées par les *Cahiers protestants* en 1939 sous le titre de « L'Eglise et la question politique aujourd'hui »¹³⁴. En effet, Barth introduit dans ces thèses, le concept de « L'Etat juste » qui se présente comme la pierre angulaire de sa réflexion sur les relations de l'Eglise et de l'Etat pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce concept est fondé sur une conception christologique de l'Etat. En d'autres termes :

« L'Etat juste est l'Etat voulu par Dieu. La lutte doit donc être menée contre tout ce qui le menace. La guerre est préférable à une soumission pacifique à la dictature, car il ne peut y avoir de paix authentique que dans un Etat juste »¹³⁵.

¹³⁰ Id., p. 150. Les termes en italiques le sont dans le texte original.

¹³¹ Il est à ce propos intéressant de relever qu'en novembre 1933, peu après la sortie de l'Allemagne de la S.D.N, le comité directeur de la *Pfarrernotbund* (« Alliance pastorale de détresse ») adresse à Hitler le télégramme suivant : « En cette heure décisive pour le peuple et la patrie, nous saluons notre Führer. Nous le remercions pour son acte énergique et pour son verbe clair qui sauvegardent l'honneur de l'Allemagne. Au nom de quelques deux mille cinq cents pasteurs protestants qui n'appartiennent pas au mouvement des *Chrétiens-allemands*, nous vous promettons solennellement de vous être fidèles et de nous souvenir de vous dans nos prières ». Cité dans JEHLE, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique*, op. cit., p. 66.

¹³² En novembre 1934, Barth refuse de prêter serment d'obéissance absolue à Hitler (serment exigé de tous les fonctionnaires de l'Etat). Il est ainsi suspendu puis destitué de sa chaire de théologie de l'Université de Bonn en juin 1935.

¹³³ Cité dans REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 97.

¹³⁴ BARTH, Karl, « L'Eglise et la question politique aujourd'hui », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1939, pp. 3-6. Ces thèses étaient empruntées à une brochure de 50 pages de Barth (*Die Kirche und die politische Frage von heute*), qui était le texte d'une conférence prononcée le 5 décembre 1938 à Oltingen devant une assemblée de pasteurs suisses-allemands.

¹³⁵ CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, op. cit., p. 87.

Au regard de ce concept, Barth est ainsi cohérent lorsqu'il proclame à la thèse VI de l'article (« L'Eglise et la question politique aujourd'hui ») :

« S'il est vrai qu'entre le témoignage rendu à Jésus-Christ et la souveraineté du *national-socialisme* aucune paix n'est possible, il en résulte que l'Eglise doit prier pour la répression et l'élimination du *national-socialisme* comme autrefois, devant des dangers analogues, elle a prié pour *l'effondrement des bastions du faux prophète Mahomet* »¹³⁶.

A la veille de la guerre, Barth semble ainsi avoir troqué sa robe de pasteur pour son armure de croisé.

3.5 Le procès de Martin Niemöller (1892-1984) sous le prisme des *Cahiers protestants* :

En 1935, suite aux échecs répétés de l'évêque du Reich Ludwig Müller d'incorporer par la contrainte les 28 Eglises territoriales protestantes (« Landeskirchen ») dans une Eglise protestante unifiée du Reich (« Deutsche Evangelische Kirche »), la politique du régime à l'égard des Eglises protestantes tend à se modifier. On passe d'une politique de mise au pas visant à faire des Eglises des alliées du régime à une politique de pacification puis de restriction voire de persécution. Ce mandat de pacification est confié par Hitler à un juriste national-socialiste (Hans Kerrl, 1887-1941) qui est nommé au poste de ministre du Reich pour les affaires ecclésiastiques. A la fin du mois de septembre (24 septembre 1935), le ministre fraîchement intronisé décrète une « Loi pour la sécurité de l'Eglise évangélique allemande » (Gesetz zur Sicherung der DEK) dont les 17 ordonnances¹³⁷ constitueront le fondement de toute la politique ecclésiastique de l'Etat au cours des années suivantes. Ce décret sera rejeté par l'Eglise confessante au cours du synode d'Oeynhausen (17 au 22 février 1936).

Suite à ce nouvel échec, Hitler décide, le 15 février 1937, de donner à l'Eglise protestante la liberté d'élire un synode national qui lui donnera une nouvelle constitution. Toutefois, cette promesse restera lettre morte et dès l'été 1937, l'Eglise confessante et ses cadres feront l'objet de persécutions systématiques. Le pasteur Martin Niemöller, « membre-fondateur » de

¹³⁶ BARTH, Karl, « L'Eglise et la question politique aujourd'hui », op. cit., p. 5.

¹³⁷ Parmi les 17 ordonnances de cette loi figurent notamment que : « L'Eglise ne pourra plus nommer les pasteurs ni les autres titulaires de fonctions ecclésiastiques, examiner ni consacrer les candidats en théologie, procéder à l'inspection des paroisses, publier des mandements à lire en chaire, percevoir ni administrer les contributions ecclésiastiques, émettre des instructions concernant les assemblées paroissiales et la convocation des synodes ». CORNU, Daniel, « Karl Barth et la politique », op. cit., p. 56.

l'Eglise-confessante ne dérogera pas à la règle. Le 1^{er} juillet 1937, il est interpellé par la Gestapo en sa paroisse de Dahlem pour être emprisonné à la prison de Moabit où, dans l'attente de son procès, il purgera une peine préventive de sept mois. Initialement prévu pour la mi-août 1937, le procès se tiendra finalement à huit-clos, le 7 février 1938. Le pasteur Niemöller est accusé : « d'excitations du haut de la chaire ainsi que d'attaques perfides contre l'Etat et le parti »¹³⁸. A l'instar de la presse internationale, les *Cahiers protestants* couvrent le procès en publiant un article de la plume d'Olivier Béguin¹³⁹ : « La lutte religieuse en Allemagne. Figure de combattant »¹⁴⁰. Cet article est intéressant car il provoquera l'ire de certains abonnés de la revue. Cette consternation découle notamment de la signification qu'Olivier Béguin prête au procès, qui contraste avec celle adoptée par certains comités de soutien¹⁴¹ du pasteur Niemöller. Selon Olivier Béguin :

« L'anticléricalisme a fait place à un antifascisme. Peu important au fond, les victimes qu'on veut défendre ou consoler, quelles que soient leurs pensées, leur foi, leur religion, on prend fait et cause pour elles parce qu'elles sont l'objet de sévices de la part d'un *fascisme* ; c'est l'acte de protester qui compte. Ainsi donne-t-on au procès du pasteur Niemöller une signification politique qu'il n'a pas »¹⁴².

Pour étayer cette thèse (la nature apolitique du procès), l'auteur se fonde sur la sentence prononcée à l'égard du pasteur qui le condamne à une peine de sept mois d'emprisonnement en forteresse. Ce type de peine (l'emprisonnement en prison de forteresse) signifie que Niemöller n'a pas été reconnu coupable de trahison envers la patrie et qu'ainsi son procès n'a jamais été un procès politique. L'auteur postule en outre que :

« Cette falsification du sens du procès est rendue possible par la falsification de la pensée de l'accusé. On présente le pasteur Niemöller comme imbu de la défense inflexible des libertés de foi et de conscience ; on en fait un défenseur de la démocratie

¹³⁸ [s.n.], *Martin Niemöller. Le témoignage d'un pasteur sous la croix*, traduit de l'allemand par Emile Marion (pasteur), Genève, Editions Labor, 1938, p. 61.

¹³⁹ Olivier Béguin (1914-1972). Ce genevois titulaire d'une licence ès Lettres est agent des U.C.J.G. Il exerce pour la revue des *Cahiers protestants*, la fonction de correspondant en Allemagne. Au début de la deuxième guerre mondiale, il fréquente les camps d'été de Vaumarcus (il est désigné comme *chef de cantonnement* pour l'édition de 1940).

¹⁴⁰ BEGUIN, Olivier, « La lutte religieuse en Allemagne. Figure de combattant », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1938, pp. 129-149.

¹⁴¹ Dans son article, Olivier Béguin critique l'action de comités de soutien tels que *Le Centre international pour le droit et la liberté en Allemagne* et le comité de soutien formé par des étudiants des universités suisses qui avait adressé un message de sympathie au pasteur Niemöller durant son incarcération préventive. Concernant le premier comité cité, nous ignorons malheureusement tout de son historique. En revanche, nous savons qu'il se composait d'intellectuels tels que Marcel Cachin, Léon Jouhaux, André Malraux, Romain Rolland ou encore Thomas Mann. Concernant le comité de soutien étudiantin suisse, nous ne disposons malheureusement d'aucune information.

¹⁴² BEGUIN, Olivier, « La lutte religieuse en Allemagne. Figure de combattant », op. cit., p. 131.

et de la liberté de la foi (selon le Centre international). [...] Or présenter le pasteur Niemöller comme le défenseur de toutes ces valeurs humaines et le jeter dans cette atmosphère humanitariste c'est le trahir, c'est trahir sa pensée. Niemöller ne met pas l'homme, l'humanité au centre. Au centre, il met Dieu »¹⁴³.

L'attaque d'Olivier Béguin contre les comités de soutien de Niemöller et son refus d'attribuer une dimension politique au procès va susciter une réaction d'un abonné de la revue. Ainsi, dans une lettre à l'attention des *Cahiers* en date du 30 mai 1938, R.-H. Jeanneret¹⁴⁴ déplore que :

« L'auteur ne trouve pas un mot à redire contre le *National-socialisme*, doctrine païenne du sang et de la race. [...] Or la lutte [...] contre le fascisme antichrétien [...] n'est-elle pas dans la ligne d'un journal protestant de 1938, libre et clairvoyant »¹⁴⁵ ?

En référence à la critique de Béguin sur l'action des comités de soutien du pasteur Niemöller, Jeanneret n'hésite pas à qualifier cette position de « fasciste » :

« En notre Suisse libre et démocratique, le citoyen qui s'élève contre des protestations librement exprimées et mille fois justifiées, agit en fasciste, en agent, qu'il le veuille ou non, d'une doctrine étrangère mortelle à notre petite patrie »¹⁴⁶.

L'abonné préconise une condamnation du régime national-socialiste pour les persécutions¹⁴⁷ dont les pasteurs de l'Eglise confessante font l'objet mais souhaite l'étendre :

« [...] il faudrait, [...] condamner du même coup toutes les persécutions dont juifs, protestants, catholiques et athées sont les innocentes victimes dans l'Allemagne d'aujourd'hui »¹⁴⁸.

¹⁴³ Id., p. 132.

¹⁴⁴ L'identité de cet abonné est incertaine. S'agirait-il de Robert-Henri Jeanneret (1885-1970), horloger originaire de Saint-Imier (Jura) ? Nous ne sommes pas en mesure d'en apporter la confirmation.

¹⁴⁵ JEANNERET, R.H., « Correspondance », *Les Cahiers protestants*, 1938, p. 245.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Dans l'ouvrage de WEISENBORN, Günther, *Une Allemagne contre Hitler*, Paris, Ed. du Félin, 2007, l'auteur cite le professeur Ernst Wilm (futur président de l'église évangélique de Westphalie) qui évoque ces persécutions: « J'ai sous les yeux une liste de personnes pour lesquelles l'Eglise confessante demande, le 7 décembre 1937, que l'on intercède [...] Cette liste de demandes de grâce, que j'ai devant moi, contient 35 noms de pasteurs suspendus de leur poste, 38 noms d'étudiants en théologie exclus des cours de l'université, 32 noms de pasteurs interdits de parole, 41 noms de personnes expulsées, 2 noms de prêtres envoyés en camp de concentration, et 128 noms de personnes placées en détention préventive. Cette liste ne concerne qu'une seule journée ». p. 95.

¹⁴⁸ JEANNERET, R.H, op. cit., p. 246.

Cette position, d'inspiration sociale-religieuse¹⁴⁹ tranche avec les prises de positions théologiques adoptées par Barth au début du *Kirchenkampf* (1933-1934) mais converge avec celle de la veille de la guerre qui, en prônant l'élimination pur et simple du régime national-socialiste dans son article de 1939 (« L'Eglise et la question politique aujourd'hui »), condamnait implicitement l'ensemble des exactions commises par le régime nazi. Durant la Seconde Guerre mondiale, le *Kirchenkampf* ne sera plus abordé par les *Cahiers protestants*. On peut se questionner sur les causes de ce mutisme. Lorsque la guerre éclate (1^{er} septembre 1939), une trêve est proclamée par les diverses forces en présence qui en appellent à la solidarité nationale. Les rédacteurs ayant participé à la couverture de cette thématique dans les colonnes de la revue n'interviendront plus, du moins plus sur des questions « politiquement sensibles ».

A l'été 1941, suite à la publication d'une conférence¹⁵⁰, Karl Barth, sera interdit de parole en Suisse. Le théologien bâlois ne s'exprimera à nouveau dans les colonnes de la revue qu'en 1944, sur des thématiques théologiques. Quant aux deux autres théologiens intervenants sur le *Kirchenkampf* (Paul Tillich, Anders Nygren), ils ne seront plus publiés par la revue (du moins entre 1935 et 1946). Olivier Béguin quant à lui sera attaché à la couverture des conférences œcuméniques, notamment celle d'Amsterdam (24 juillet-2 août 1939). La revue des *Cahiers protestants* ne s'est en définitive pas illustrée sur la question du *Kirchenkampf* par la quantité d'articles publiés mais plutôt par la qualité et la précocité de la couverture qu'elle en a donnée. Qualité, en faisant intervenir des théologiens de courants¹⁵¹ et de

¹⁴⁹ Position sociale-religieuse car R.H Jeanneret justifie la dénonciation de toutes les persécutions perpétrées en Allemagne en se fondant sur la figure de l'un des pairs de ce mouvement en Suisse, Léonard Ragaz (1868-1945), qu'il considère comme : « [...] ce Voyant, notre conscience helvétique la plus sûre ». On pourrait très schématiquement synthétiser la pensée du mouvement social-religieux en ces termes : « Le socialisme religieux peut être ouvert tantôt à l'anarchisme, tantôt au communisme ou à la social-démocratie. Il peut y avoir un débat libre à ce sujet, l'unité requise se situant essentiellement dans l'interprétation religieuse du socialisme. En rapport avec le but du socialisme, le socialiste religieux doit combattre tout esprit de violence, toute dégénération en matérialisme vulgaire, toute lutte militariste, toute démagogie ». KLAUSPETER, Blaser, « Le socialisme religieux de Léonard Ragaz », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, no. 64, 1999, p. 60.

¹⁵⁰ Il s'agissait de l'exposé « L'Eglise et la Suisse dans les temps actuels », donnée en novembre 1940 et répétée en divers lieux, notamment le 19 janvier 1941 en l'église St-Mangen de Saint-Gall. Le texte, édité à la mi-juin 1941 par la Société évangélique de Saint-Gall est saisi par la police et interdit par la censure. Par cette décision, le Conseil fédéral faisait suite à une demande du gouvernement allemand qui avait exigé, le 9 avril 1941, dans une lettre véhémement de protestation, la confiscation de la conférence de Barth. On pouvait notamment lire dans le texte issu de la conférence : « Il est parfaitement intolérable qu'une puissance étatique échappant à tout contrôle organise l'anéantissement moral et la neutralisation physique de quiconque s'oppose à lui, et pour finir l'extermination systématique de ceux qui sont définitivement inutilisables pour ses propres desseins en raison de leur faiblesse, le tout élevé au rang de principe au quotidien ». Cité dans JEHLE, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique*, op. cit., p. 89.

¹⁵¹ Paul Tillich (1886-1965) était allemand et se réclamait du christianisme-social alors qu'Anders Nygren (1890-1978) était un luthérien suédois.

nationalités différentes. Précocité, en figurant parmi les rares revues protestantes romandes à couvrir le conflit au moment de son déclenchement (1933).

4 *Les Cahiers protestants* et la question juive

4.1 De l'antisémitisme en Allemagne...et en Suisse (1934-1935)

Le 1^{er} avril 1933, le régime nazi décrète le boycott des commerçants juifs. Suite à l'instauration de cette mesure, 4000 immigrés juifs franchiront la frontière helvétique à Bâle. Le 20 avril, le département fédéral de justice et police précise, dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, l'attitude à adopter face aux immigrés allemands :

« Les Israélites ne doivent être considérés comme réfugiés politiques [...] que s'ils ont dû fuir pour des motifs d'ordre politique ; le boycottage n'est pas considéré comme un motif de ce genre »¹⁵².

Selon cette circulaire, les Juifs ne peuvent ainsi prétendre à l'asile en Suisse qu'à condition d'être poursuivis pour des motifs politiques. Or, les discriminations et les violences d'origine raciale dont ils sont victimes en Allemagne ne rentrent pas, selon les autorités fédérales, dans cette catégorie¹⁵³. C'est dans ce contexte que la revue des *Cahiers protestants* aborde la question juive dans ses colonnes en 1934, avec la publication d'un poème¹⁵⁴ de la plume d'un pasteur vaudois, Louis Brasseler¹⁵⁵ :

« Israël, je souffre pour toi qui souffres ! [...] Est-ce là ton destin, que de marcher sans cesse, à l'aventure, Eternel vagabond, qui ne peut demeurer, Qui ne peut demeurer sans qu'on l'outrage et qu'on le chasse, Et doit reprendre son chemin les pieds en sang ? Il n'est pas vrai que ta souffrance est la rançon de ton pêché, Ou bien si tu dois expier le Crime, il n'appartient pas au méchant de te frapper : Ils ne sont pas des innocents ceux qui t'accablent ! »¹⁵⁶.

Cette position s'inscrit en porte-à-faux avec une certaine frange de l'Eglise protestante allemande qui véhicula au lendemain de la première guerre mondiale des préjugés anti-juifs :

« Durant la République de Weimar et pendant la montée du nazisme, les Eglises allemandes comme les partis véhiculèrent des préjugés anti-juifs. Dans les universités allemandes, les facultés de théologie protestante donnaient une image absolument fautive du judaïsme en présentant celui-ci comme une religion figée, dogmatique dont

¹⁵² Cité dans CERUTTI, Mauro, « La Suisse, terre d'Asile », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, p. 29.

¹⁵³ Ce n'est que le 12 juillet 1944 que le statut de réfugié politique est d'office accordé aux Juifs.

¹⁵⁴ BRASSELER, Louis, « Emoi pour Israël », *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., Lausanne, 1934, pp. 277-281.

¹⁵⁵ Nous n'avons malheureusement pas d'informations biographiques au sujet de ce collaborateur.

¹⁵⁶ BRASSELER, Louis, op. cit., pp. 277-279.

les fidèles, frappés par la malédiction de la culpabilité, étaient dispersés et sans patrie [...] Les tendances antisémites des milieux protestants allemands, se répercutèrent en Suisse, mais sous une forme atténuée »¹⁵⁷.

En effet, selon l'historien Jacques Picard¹⁵⁸, on assiste durant l'hiver 1923 (soit dix ans avant « le printemps des fronts ») au déferlement d'une première vague d'antisémitisme sur plusieurs villes suisses, qui se traduit notamment par le placardage d'affiches représentant la croix gammée, voir des vexations à l'égard des passants juifs. Cette campagne d'hostilité s'achèvera à l'automne de la même année, car les organisations judéophobes susceptibles de l'alimenter, s'en désolidarisèrent. Cet antisémitisme latent est également perceptible au sein de la revue des *Cahiers protestants* (à l'époque *Cahiers de Jeunesse*) qui consacre en 1920 et en 1924 deux articles¹⁵⁹ au Judaïsme. Dans l'article de William Cuendet¹⁶⁰, on peut en effet lire que :

« Israël, pour nous, c'est le peuple de la loi, de l'observance et du désir inassouvi, le peuple de la Lettre que l'Esprit a abandonné ; ce n'est plus le peuple frémissant de la promesse, celui des prophètes rudes et vivants, le peuple des nobles passions et des grandes pensées neuves que l'Éternel avait choisi pour inspirer l'humanité et lui montrer de nouvelles aurores »¹⁶¹.

Si ces propos ne sont pas explicitement antisémites, ceux-ci laissent moins de place à l'équivoque :

« Les grands réservoirs d'hommes des Hébreux ce sont les territoires baltiques, la Pologne, la Galicie, l'Ukraine. Or, de tous ces pays éventrés par la guerre [...] Nous avons pu voir déambuler sur nos trottoirs, et s'assembler en conciliabules animés aux alentours des banques, ces hommes en caftans sordides, coiffés d'étranges bonnets d'où sortaient, leur battant les tempes, les paillès ou boucles de cheveux rituelles. Nous avons lu je ne sais quelle convoitise forcenée et quelle volonté de puissance dans leurs yeux inquiétants »¹⁶².

¹⁵⁷ PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, Lausanne, Editions d'en Bas, 2000, p. 78.

¹⁵⁸ Id., p. 52.

¹⁵⁹ Ces articles figurent dans *Les Cahiers de Jeunesse* qui, à partir de 1927, prend le nom de *Cahiers protestants*. Respectivement CUENDET, William, « Juifs », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1920, pp. 161-178 ; BUTTICAZ, Eugène, « Du caractère juif », *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1924, pp. 244-248.

¹⁶⁰ William Cuendet (1886-1958). Après avoir obtenu sa licence de théologie à l'université de Lausanne, Cuendet devient pasteur à l'Église française de Zürich (1911-1924). Il exerce ensuite son ministère pastoral à la paroisse de Martherey à Lausanne (1924-1949). Il sera à l'origine de la fondation de l'antenne suisse des Amis de la pensée protestante.

¹⁶¹ CUENDET, William, « Juifs », op. cit., p. 164.

¹⁶² Id., p. 165.

A l'aune des articles publiés sur les Juifs dans la revue *les Cahiers de Jeunesse* entre 1920 et 1924, on peut postuler que dix ans plus tard (1934) les *Cahiers protestants* semblent avoir provisoirement surmonté la plupart de leurs vieux démons antisémites. Ce changement de positions est sans-doute mieux perceptible (car moins « allégorique ») dans l'article que William Rappard¹⁶³ consacre à la thématique de l'antisémitisme en 1935 : « De l'antisémitisme en Allemagne et en Suisse »¹⁶⁴. Cette intervention souhaite contribuer à :

« [...] atténuer les souffrances des victimes de l'intolérance qui fait rage à l'étranger, et en particulier dans l'Allemagne voisine. Et, d'autre part, il s'agit d'opposer à l'extension en Suisse de cette intolérance la résistance résolue de notre conviction patriotique et humaine »¹⁶⁵.

Après avoir expliqué (sans justifier) certaines causes de l'antisémitisme sévissant en Allemagne (Traité de Versailles etc.), Rappard dénonce les thèses antisémites propagées en Suisse par les mouvements frontistes :

« Parler de l'antisémitisme larvé que de jeunes nationalistes voudraient inoculer au peuple suisse, après en avoir importé les bacilles de l'étranger, c'est aborder un sujet tout différent et beaucoup plus gai »¹⁶⁶.

Rappard prononce son discours en ville de Zurich, ce qui est à notre sens, hautement symbolique. En effet, en 1912, les autorités communales zurichoises proposèrent d'introduire des mesures discriminatoires propres à la naturalisation des juifs en provenance d'Europe orientale. Elles préconisaient que ces candidats devraient dorénavant séjourner quinze ans (sans interruption) sur le territoire helvétique avant de prétendre à la naturalisation, soit cinq ans de plus que tout autre étranger.

¹⁶³ William Rappard (1883-1958). Après des études secondaires à Genève (1899-1901), Rappard obtient une licence (1906) puis un doctorat (1908) en droit à l'université de Genève. De 1909 à 1910, il est assistant au Bureau international du travail à Bâle. L'année suivante (1910-1911), il enseigne l'histoire économique à l'université de Genève (1910-1911). A partir de 1915, il y enseignera les finances publiques. Rappard fut l'un des principaux promoteurs de la nouvelle faculté des sciences économiques et sociales de Genève (1914-1915). En 1927, il fonda dans cette ville l'Institut universitaire de hautes études internationales, dont il fut codirecteur (1928-1951), puis directeur (1951-1955). Membre du CICR (1917-1921) et secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (1919-1920), il fut le représentant officiel du Conseil fédéral à la conférence de la paix à Paris (1919). Il œuvra pour que Genève soit choisie comme siège de la Société des Nations et pour que la Suisse puisse y adhérer avec son statut de neutralité. Dès 1924, la revue des Cahiers protestants (alors intitulée Cahiers de Jeunesse) reproduit occasionnellement (quatre interventions entre 1924 et 1940) des conférences de Rappard.

¹⁶⁴ RAPPARD, William, « De l'antisémitisme en Allemagne et en Suisse », *Les Cahiers protestants*, 1935, pp. 449-460. Cet article est tiré d'une conférence organisée à Zurich, le 18 novembre 1935, par la section zurichoise de l'association suisse pour la Société des Nations.

¹⁶⁵ RAPPARD, William, op. cit., p. 449.

¹⁶⁶ Id., pp. 455-456.

En 1920, cette mesure discriminatoire fut plébiscitée par une large majorité du législatif zurichois. Les autorités justifiaient ces mesures d'exceptions à l'encontre des Juifs d'Europe orientale en invoquant notamment :

« leur bas niveau culturel, leur étrangeté indéniable, leur statut professionnel (petit-commerce, commerce intermédiaire) soi-disant nuisible à l'économie, la rigidité de leurs règles religieuses ou encore leur refus de se laisser absorber »¹⁶⁷.

Ces mesures discriminatoires ne furent abrogées qu'en 1936. En novembre 1934, soit un an avant la conférence prononcée par Rappard, la ville de Zürich fut le théâtre de manifestations frontistes à l'encontre d'établissements culturels (Zürcher Schauspielhaus, Pfeffermühle) où se produisaient des artistes allemands prétendument juifs, dont les productions se voulaient critiques à l'égard du régime national-socialiste. L'organe de presse officiel du parti national socialiste allemand (*Der Reichsdeutsche*) écrivait à leur sujet que :

« Les émigrés fabriquent de la culture. Les œuvres tendancieuses et agressives qui outragent l'Allemagne trouvent un public hurlant son enthousiasme »¹⁶⁸.

Ces accusations furent reprises par le Front national¹⁶⁹ et son organe de presse (*Der eiserne Besen*) qui organisa des actions d'intimidations qui se traduisirent par des cortèges, la diffusion de tracts antisémites ou encore la conduite d'expéditions punitives. Ainsi, lors d'une représentation au cabaret Pfeffermühle où se produisait Erika Mann (1905-1969, fille de l'intellectuel Thomas Mann), une trentaine de manifestants frontistes, en possession de couteaux et de diverses armes de poing, furent interpellés par la police zurichoise. Cette conjonction de facteurs (politique de naturalisation discriminatoire à l'égard des Juifs d'Europe orientale, manifestations de violence fomentées par la mouvance frontiste à l'égard d'établissements culturels zurichois), n'est sans-doute pas totalement étrangère à la réserve, exprimée par Rappard à la communauté israélite de Zürich, sur la pertinence de son intervention à la conférence du 18 novembre 1935. En effet, Rappard craint que cette conférence ne débouche sur des représailles à l'encontre des Juifs d'Allemagne. Il en fait part

¹⁶⁷ PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, op. cit., p. 63.

¹⁶⁸ Cité dans RINGS, Werner, *La Suisse et la guerre (1933-1945). La menace, l'ébranlement, l'affirmation d'un petit Etat*, Lausanne, Ex Libris, 1975, p. 27.

¹⁶⁹ Ce mouvement frontiste est fondé en 1930 dans les milieux universitaires zurichois. En 1933, le Front National fusionne avec le Nouveau Front. Le produit de cette fusion (Le Front National) compta au maximum 9000 membres. Il parvint, en 1933, à quelques victoires électorales dans ses fiefs de Schaffhouse (27% des voix lors d'une élection partielle au Conseil des Etats) et de Zürich (obtention de 10 sièges sur 125 au conseil communal). Tombé en disgrâce en 1938-1939 par sa glorification aveugle du régime national-socialiste, il retrouve un nouvel élan avec les premières victoires allemandes à l'Ouest de 1940. Il disparut en 1943, lorsque le Conseil fédéral interdit le frontisme.

au président de la communauté israélite de Zurich, Saly Braunschweig¹⁷⁰. Après concertation avec les membres de sa communauté, ce dernier lui répond :

« Die Betrachtung der Ereignisse der letzten zwei Jahre beweist uns, dass der Antisemitismus in Deutschland seinen für die Juden unerbittlichen und vernichtenden Weg geht, unbeschadet aller Stimmen des Auslandes, die er bestenfalls in supponierter, von jüdischen Einflüssen beherrschter deutschlandfeindlicher Einstellung zu begründen sucht »¹⁷¹.

Le lendemain (5 novembre 1935), Rappard lui rétorque :

« Wie Sie aus meinen früheren Schreiben schliessen können, kann ich betreffs Opportunität der Veranstaltung gewisse Bedenken nicht unterdrücken. Wenn Sie also auf meine Mitwirkung verzichten würden, so wäre es für mich eher eine Erleichterung als das Gegenteil. Ich empfinde es aber als eine menschliche Pflicht in der gegenwärtigen Lage Ihre Einladung nicht abzuschlagen falls Sie darauf bestehen »¹⁷².

Les craintes de Rappard relatives aux éventuelles représailles dont pourrait faire l'objet la communauté juive d'Allemagne transparaissent dans sa conférence :

« N'est-ce pas risquer d'exposer à de nouvelles représailles ces victimes dont un des crimes, aux yeux de leurs persécuteurs, est précisément de compter des amis et d'exciter des sympathies à l'étranger ? Cette considération, dont nous n'avons pas le droit de ne pas tenir compte, si elle doit nous interdire toute inutile violence de langage, ne peut cependant pas nous faire taire »¹⁷³.

Rappard sera prudent mais n'usera d'aucune langue de bois. Pour mieux convaincre son auditoire de la folie de l'antisémitisme allemand, l'intellectuel genevois met en lumière quelques rouages de la propagande national-socialiste qui s'articule, selon lui, en trois temps.

¹⁷⁰ Saly Braunschweig (1891-1946). A 18 ans, suite au décès prématuré de ses parents, Braunschweig reprend avec son frère la direction de l'entreprise familiale (A&S Braunschweig). De 1931 à 1946, il fut président de la communauté israélite de Zurich, avant d'assumer la direction de la Fédération suisse des communautés Israélites (1943-1946).

¹⁷¹ Lettre de Saly Braunschweig à William Rappard du 4 novembre 1935. Cité dans MONNIER, Victor, *William E. Rappard. Défenseur des libertés, serviteur de son pays et de la communauté internationale*, Genève, Edition Slatkine, 1995, p. 425. Traduction du passage : « L'observation des événements des deux dernières années nous prouve que l'antisémitisme en Allemagne continue de progresser dans un cheminement destructeur et imperturbable, sous le prétexte d'une attitude anti-allemande des Juifs et cela en dépit des protestations de l'étranger ».

¹⁷² Lettre de William Rappard à Saly Braunschweig du 5 novembre 1935. Cité dans Id., pp. 425-426. Traduction du passage : « Comme vous avez pu le comprendre à la lecture de mes précédents écrits, je ne peux m'empêcher d'émettre quelques réserves concernant la pertinence de ma participation à la conférence. Ce serait plutôt un soulagement pour moi que d'y renoncer. Toutefois, vu la situation actuelle, je considère comme un devoir humain de ne pas refuser votre invitation, pour autant que vous y teniez ».

¹⁷³ RAPPARD, William, « L'antisémitisme en Allemagne et en Suisse », op. cit., p. 450.

La défaite de 1918 et le traité de Versailles¹⁷⁴ qui s'ensuit est vécu comme un évènement traumatisant pour le peuple allemand. Nul régime amené par une défaite n'a la faveur populaire.

Celui de Weimar ne fait pas exception :

« Avec cette paix, la défaite apporta à l'Allemagne la république, la démocratie, la liberté politique et la misère matérielle »¹⁷⁵.

Or, le régime de Weimar a permis l'émancipation professionnelle des Juifs d'Allemagne :

« [...] Jadis écartés des principales avenues du pouvoir par un ostracisme traditionnel, ces Israélites conquièrent rapidement, grâce à leurs talents et à leurs efforts, une situation dangereusement éminente. Pour la première fois dans l'histoire, ils furent pleinement associés au gouvernement politique, économique et spirituel d'un pays [...] mais où ils avaient longtemps été considérés comme des étrangers [...] ».

La prétendue réussite sociale des juifs dans un régime en proie à la misère permet ainsi à :

« [...] une poignée de jeunes violents sans culture, sans traditions et sans aucun discernement critique », de distiller dans l'imaginaire collectif allemand une terrible association d'idées : « [...] le troisième Reich enveloppa dans une même réprobation et répudia dans une même haine aveugle, défaite, humiliation, misère, influences étrangères, démocratie, libéralisme, capitalisme, socialisme, communisme, et, les incarnant tous à ses yeux obscurcis par la passion, la race juive ».

Pour Rappard, la réponse à donner par la Suisse à cet antisémitisme est :

« Qu'elle affirme sa solidarité avec les autres peuples conscients et fiers de leur humanité, ainsi qu'avec les victimes de ceux que leurs crimes mêmes poussent à renier tout sentiment humain ! Que la Suisse veuille et puisse devenir toujours davantage un phare de liberté, pénétrant et dissipant les ténèbres de l'oppression qui l'environnent sur trois de ses frontières »¹⁷⁶.

¹⁷⁴ Après la défaite des puissances centrales (signature de l'armistice le 11 novembre 1918), une conférence de la paix réunissant vingt-six pays (à l'exclusion des vaincus) est organisée le 18 janvier 1919 à Versailles. Elle se terminera par la ratification du Traité de Versailles, le 28 juin 1920. Ses objectifs étaient notamment d'organiser le désarmement de l'Allemagne et d'établir le montant des réparations de guerre.

¹⁷⁵ RAPPARD, William, « L'antisémitisme en Allemagne et en Suisse », op. cit., p. 452. Les trois citations suivantes se trouvent à la même page.

¹⁷⁶ Id., p. 460.

Ces propos permettent de postuler que :

« [...] Rappard, [...] est un partisan d'une politique de fermeté avers les ambitions mussoliniennes et hitlériennes et un adversaire de *l'appeasement* »¹⁷⁷.

Avec la publication de cette conférence, les *Cahiers protestants* se profilent comme une revue « pionnière » en sensibilisant leur lectorat à certains rouages de la propagande national-socialiste. Publier une conférence de cette nature revenait à s'exposer (consciemment ou inconsciemment) à d'éventuelles sanctions de la part des autorités. En effet, afin de ménager la susceptibilité du régime hitlérien, la Confédération promulgue, le 26 mars 1934, un arrêté relatif à la presse. Il stipulait notamment que :

« Les journaux et périodiques qui, en outrepassant d'une manière particulièrement graves les limites de la critique, menacent de troubler les bonnes relations de la Suisse avec d'autres Etats, recevront un avertissement. Si cet avertissement reste inopérant, la publication de ces organes sera interdite pour une période déterminée »¹⁷⁸.

Le jugement sans concessions de William Rappard sur les méthodes du régime nazi pouvait s'inscrire dans le cadre de cet arrêté.

4.2 Les *Cahiers protestants* face à la question juive pendant la Seconde

Guerre mondiale : un discours entre compassion et culpabilisation :

Avant d'aborder la thématique de ce chapitre, il semble opportun de poser quelques jalons¹⁷⁹ contextuels sur les premiers jours de la Seconde Guerre mondiale. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne attaque la Pologne. Cette agression pousse la France et la Grande-Bretagne à déclarer la guerre au Reich deux jours plus tard. La Pologne, se retrouve livrée à elle-même, partagée entre l'Allemagne et l'URSS en vertu de l'accord contracté entre Molotov et Ribbentrop (23 août 1939). Fin novembre, la Finlande est attaquée par l'Union soviétique. En dépit d'une résistance héroïque, elle se voit contrainte à la capitulation au printemps 1940. Le 9 avril, l'armée allemande marche sur le Danemark et la Norvège. Un mois plus tard, les Etats neutres (Hollande, Belgique, Luxembourg) plient sous les assauts de la Wehrmacht. Puis, c'est au tour de la France de céder. Paris est envahi le 14 juin et l'armistice signée le 22. La France vaincue, le premier ministre britannique Winston Churchill proclame la perpétuation

¹⁷⁷ BOURGEOIS, Daniel, « William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque des fascismes, 1933-1945 », *Etudes et Sources*, no. 15, 1989, p. 16.

¹⁷⁸ Cité dans BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne, Editions Page Deux, 1998, p. 139.

¹⁷⁹ Cette partie contextuelle s'appuie sur DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'abîme (1939-1944)*, Paris, Seuil, 1990, 811 p.

de la lutte, en attendant l'intervention des Etats-Unis qui n'entreront en guerre qu'en décembre 1941, après l'attaque des Japonais à Pearl Harbour.

Dès la prise de la Pologne par le Reich, les Juifs font l'objet de persécutions. On projette de déporter les Juifs d'Allemagne vers la Pologne, afin de les concentrer dans des ghettos jusqu'à leur implantation dans une réserve indéterminée en Europe de l'Est. Ces mesures provoquent une forte émigration des Juifs. Pour prévenir une augmentation du flux de réfugiés, la Suisse promulgue deux résolutions relatives à l'immigration : celle du 5 septembre 1939 institue l'obligation du visa pour tous les étrangers désirant entrer ou traverser le territoire national alors que celle du 17 octobre 1939 intime l'ordre aux cantons de renvoyer sans formalités tous les étrangers entrés illégalement en Suisse après le 5 septembre. Les *Cahiers protestants* ne sont pas indifférents à la question des réfugiés et plus spécifiquement au sort des Juifs.

Ainsi, Marcel Dupasquier¹⁸⁰ dans un article de 1939 : « La question Juive et les prophéties¹⁸¹ », s'interroge sur la destinée des Juifs en ces termes :

« Les événements actuels posent à la chrétienté le problème sans cesse renaissant du judaïsme ; problème d'une actualité terrible, grâce aux souffrances que le régime hitlérien inflige aux ressortissants non aryens du IIIe Reich. Qui aurait cru voir renaître les *pogroms* après une ère de libéralisme, et pourtant nous en sommes là ! De toutes parts on se demande ce que va devenir le peuple juif, traqué par un antisémitisme renouvelé du moyen âge. Qui accueillera ces fugitifs innombrables ? Comment s'établiront, et dans quel pays, ces millions d'être humains [...] Que va devenir cette minorité ethnique et religieuse, partout présente, et qui a révélé partout son esprit créateur ? Il faut avoir l'in vraisemblable audace de l'autodidacte Adolphe Hitler pour prétendre que ce peuple soit une race primitive, qui se distingue seulement par je ne sais quel instinct grégaire »¹⁸².

¹⁸⁰ Marcel Dupasquier (1883-1976). Après des études de littératures et de langues anciennes aux universités de Lausanne, Munich et Göttingen, Dupasquier débute sa carrière d'enseignant en 1914, au sein d'une école privée genevoise. La même année, il est l'un des artisans de la création de la Nouvelle Société Helvétique. En 1920, il se voit confier le poste d'adjoint au département de la justice, de l'instruction publique et de la culture du territoire de la Sarre administré par la Société des Nations. De 1932 à 1940, il est conjointement directeur et professeur du collège de Montreux avant d'être appelé au poste de secrétaire du département fédéral de l'intérieur (1940-1948). De 1940-1946, il fait partie du comité rédactionnel de la revue des *Cahiers protestants*. Avec 7 interventions, entre 1930 et 1946, il est en outre l'un des 20 plus importants (sur un échantillon de 278 auteurs) contributeurs de la revue durant la période 1927-1946.

¹⁸¹ DUPASQUIER, Marcel, « La question juive et les prophéties », *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., 1939, pp. 58-64.

¹⁸² Id., pp. 58-59.

Il est intéressant de relever que la même année (1939), la revue consacre un article à la thématique du racisme (« Sur le racisme »¹⁸³) dans lequel elle recommande aux lecteurs certaines références sur cette thématique. Or, l'une des études retenue par la revue s'avère être de la plume du même auteur (Marcel Dupasquier). Cette étude¹⁸⁴, très critique à l'égard du IIIème Reich, devrait selon la revue être étudiée par la jeunesse des Unions chrétiennes de jeunes gens et par les jeunes catéchumènes :

« Nous nous permettons donc de la recommander très particulièrement ici. Elle est de ces textes solidement bâtis, clairement pensés qui conduisent leur lecteur avec sérieux et vivacité à travers un grand sujet. Entre autres bons usages à faire de ces pages, nous suggérons aux directeurs d'Unions, de jeunesse paroissiales, de cercles d'hommes, de les mettre à leur programme d'études »¹⁸⁵.

Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que la revue oriente indirectement son lectorat vers une grille de lecture critique voir engagée du phénomène nazi.

Toutefois, un discours ambigu sur la question juive est encore présent dans les colonnes de la revue en 1939 et sera à l'origine d'un débat entre deux collaborateurs de la revue : David Lasserre¹⁸⁶ et Franz Jehan Leenhardt¹⁸⁷.

Ce débat tire son origine d'une publication¹⁸⁸ de ce dernier auteur. En préambule de son texte, Leenhardt souhaite écarter toute équivoque quant à sa position sur la question juive :

¹⁸³ BURNIER, Edouard, « Sur le Racisme », *Les Cahiers protestants*, Imprimerie de la Concorde S.A., 1939, pp. 252-253.

¹⁸⁴ DUPASQUIER, Marcel, *Croix gammée et Croix fédérale*, Lausanne, La Concorde, 1939, 47 p. Pour illustrer l'engagement antinazi de cette brochure on peut, à titre d'exemple, citer le passage suivant : « [...] On peut se demander si l'esprit allemand, autrefois poétique, rêveur, individualiste, aurait été peu à peu faussé, dévié de ses origines, polarisé dans un autre sens, tout convergeant, les faits et les tendances, vers cette expansion de force débordante et vers ce machiavélisme qui est à l'origine de la guerre mondiale, vers ce fanatisme de la force nationale dont le paroxysme actuel nous frappe et nous épouvante ». pp. 15-16.

¹⁸⁵ BURNIER, Edouard, « Sur le Racisme », op. cit., p. 253.

¹⁸⁶ David Lasserre (1882-1973). Après sa scolarité au Collège de Genève, Lasserre entreprend des études de théologie à Genève, Zurich, Marburg puis à la faculté de théologie des Eglises libre de Lausanne. Après avoir publié sa thèse en 1908, il exerce son ministère pastoral en Belgique et au Nord de la France. Il ne tarde toutefois pas à découvrir sa véritable vocation : celle de pédagogue. Ainsi, après avoir obtenu une licence de lettres en 1912, il devient enseignant d'histoire dans divers établissements lausannois tels que l'école nouvelle de Chailly, l'Ecole Vinet ou encore le gymnase de jeunes filles de Villamont. Les engagements de cet intellectuel vaudois furent multiples. Il fut très actif dans les milieux pacifistes, philosémite et internationaliste.

¹⁸⁷ Franz Jehan Leenhardt (1902-1990). Il étudie à la faculté de théologie de Montpellier de 1919-1921. Pour raison de santé, il se voit contraint d'interrompre son cursus. En 1929, il se voit décerner sa licence de théologie dans cette même faculté. La même année il est consacré pasteur et exerce son ministère en France jusqu'en 1931. Un an plus tard, il est appelé à la faculté de théologie de Genève où il est chargé de cours (janvier-mai 1932), professeur ordinaire (1932-1967) et doyen (1956-1962).

¹⁸⁸ LEENHARDT, Franz Jehan, *L'antisémitisme et le mystère d'Israël*, Genève, Editions Labor, 1939, 32 p. Cette brochure se subdivise en deux sections : « Les Juifs et Nous » (pp. 5-14) et « L'antisémitisme et le mystère d'Israël » (pp. 15-32). Le journal la *Vie protestante* reproduit dans son édition du 2 décembre 1938, « Les Juifs et Nous » alors que les Cahiers protestants reproduiront dans leur édition de 1939, la partie :

« Dès ses origines, le christianisme a été obligé de prendre position vis-à-vis d'Israël. Les odieuses persécutions ou les mesures vexatoires dont les Juifs sont aujourd'hui l'objet, imposent à nouveau à l'attention chrétienne un problème qui, par l'Épître aux Romains¹⁸⁹ (chapitres IX, X et XI) aurait dû toujours garder son actualité dans l'Eglise [...] Je veux le dire aussi. Il n'y a pas une seule parole de Jésus qui autoriserait chez ses disciples un sentiment même seulement de défiance, moins encore de mépris, et moins que tout de haine, à l'égard des Juifs »¹⁹⁰.

Si l'on s'en tient à ces propos, il serait fallacieux de postuler une quelconque ambiguïté dans le discours de cet auteur. Toutefois, après avoir appelé les chrétiens à faire preuve de compassion et de bienveillance à l'égard du peuple juif, Leenhardt ajoute :

« Mais le fait est là. Israël a rejeté le Christ. Et lorsqu'on nous demande de dire ce que les Juifs sont pour nous, chrétiens, nous devons bien dire que les Juifs sont pour nous les croyants qui connaissant le vrai Dieu ont repoussé son Fils [...] Le peuple qui devait trouver son accomplissement dans la venue du Messie qu'il attendait, a refusé ce Messie ; et le voilà, depuis lors brisé, dispersé, rejeté des hommes, et aux yeux de la foi, rejeté de Dieu »¹⁹¹.

C'est à ces propos que va réagir David Lasserre dans son article « l'antisémitisme de l'Eglise chrétienne »¹⁹². Selon Lasserre :

« [...] il est de nombreuses personnes qui, tout en se scandalisant des excès commis récemment sur les Juifs, légitiment volontiers par des arguments pieux l'hostilité qu'ils éprouvent à leur égard ; il est même des théologiens et des publicistes qui continuent à considérer les souffrances d'Israël comme un châtement divin qu'il s'est attiré à juste titre pour avoir crucifié le messie »¹⁹³.

Pour étayer cette thèse, ce dernier cite le passage de Leenhardt susmentionné (note 191). Selon Lasserre, c'est en définitive la chrétienté qui porte une grande part de responsabilité de l'antisémitisme en faisant une interprétation littérale de l'épître de Paul aux romains :

« L'antisémitisme et le mystère d'Israël » sous le titre de « l'antisémitisme et le mystère Juif ». Ces précisions ont leur importance dans la mesure où David Lasserre réagira principalement à la partie qui n'a pas été publiée par *Les Cahiers protestants*, à savoir « Les Juifs et Nous ».

¹⁸⁹ Ce texte développe en plusieurs chapitres (9 à 11) la pensée de l'apôtre Paul sur les conséquences pour le peuple juif du rejet du Messie.

¹⁹⁰ LEENHARDT, Franz Jehan, « Les Juifs et Nous », *L'antisémitisme et le mystère d'Israël*, op. cit., pp. 1 et 8.

¹⁹¹ Id., pp. 8-9.

¹⁹² LASSERRE, David, « L'antisémitisme de l'Eglise chrétienne », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1939, pp. 7-18.

¹⁹³ Id., pp. 7-8.

« Ce n'est [...] que grâce à une interprétation arbitraire et tendancieuse, inspirée par les événements ultérieurs, qu'on se sert couramment de ce passage et de l'autorité de son auteur pour faire des souffrances du peuple juif la manifestation extérieure et visible de ce rejet »¹⁹⁴.

Leenhardt souscrit au jugement de Lasserre :

« La condamnation portée par M. Lasserre sur cet antisémitisme-là est parfaite. Rien ne la justifie [...] Il est [...] inadmissible [...] de prétendre trouver dans les souffrances du peuple juif *la manifestation extérieure et visible de ce rejet* »¹⁹⁵.

Une des manifestations de l'antisémitisme chrétien, à savoir le rejet du peuple juif déicide ne peut ainsi se justifier sur la base des textes bibliques. Le débat pourrait ainsi se clore. En dépit de cette amende honorable, Leenhardt laisse toutefois encore planer le doute sur sa véritable position sur la question juive, en insérant dans son article paru dans les *Cahiers protestants* (« l'antisémitisme et le mystère juif ») des réflexions empreintes de vieux préjugés antisémites. Les Juifs sont ainsi qualifiés d'ethnie insupportable, inassimilable, orgueilleuse et méprisante, particulière dans l'expression de leurs idées et affairiste¹⁹⁶.

En conclusion de l'article, Leenhardt préconise que :

« [...] les chrétiens [...] portent à Israël comme à toute créature à l'image de Dieu, l'intérêt charitable qui leur est commandé »¹⁹⁷.

A la suite de ces propos Leenhardt ne manque toutefois pas de relever (en note de bas de page dans le texte) que le devoir d'évangélisation fait partie intégrante de cet intérêt charitable. Nous devons faire preuve de la plus grande prudence dans l'interprétation du concept

¹⁹⁴ Id., p. 12.

¹⁹⁵ LEENHARDT, Franz Jehan, « L'antisémitisme et le mystère juif », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1939, pp. 74-75.

¹⁹⁶ Insupportable : « Pourquoi cette race, si race il y a, pourquoi ce peuple, cette nation, sont-ils insupportables à tous ? » (p. 79) ; Inassimilable : « Bien des malheurs viennent aux Juifs de leur impossibilité de s'assimiler complètement, ils restent eux-mêmes, alors qu'ils voudraient devenir ce qu'ils ne sont pas. Il leur manque je ne sais quel sens de la collectivité dans laquelle ils sont entrés. Ils restent étrangers aux impondérables obligations qui découlent d'une mentalité » (p. 81) ; Orgueilleuse et méprisante : « Le peuple juif a de tout temps tenu à garder son autonomie morale et religieuse. Alors que son indépendance politique était perdue, il maintenait sa tradition. On sait que cet exclusivisme a été pour lui une bénédiction [...] Mais ce particularisme, quand il n'est plus au service de la mission essentielle de ce peuple, altère profondément son âme. Le Juif se sent supérieur aux autres, mais comme il ne sait plus en vue de quoi il l'est et comme il a oublié que cette supériorité est une responsabilité et non un privilège, il se laisse aller à l'orgueil de soi et au mépris des autres » (pp. 80-81) ; particulière dans l'expression de ses idées : « Le Juif a de bonnes idées, c'est vrai, mais ce sont des idées à lui, que personne n'eût conçues dans ces circonstances, parce qu'elles sont hétérogènes à la mentalité. L'esprit et la sensibilité des Juifs gardent le plus souvent leurs lois propres » (p. 81) ; affairiste : « Ainsi, cette vocation par laquelle ce peuple fut préparé à mûrir l'idée messianique et à l'incarner, la voilà devenue la source de ce matérialisme historique, de cet affairisme et de tous leurs sous-produits, qui ne sont pas propres à rendre Israël sympathique » (p. 83).

¹⁹⁷ LEENHARDT, Franz Jehan, « L'antisémitisme et le mystère juif », op. cit., p. 90.

d'évangélisation. Toutefois, nous postulons que délivrer le message chrétien à un tiers suppose implicitement et à plus ou moins long terme, un projet de conversion. Il semble que cette « condition » doit être remplie si Israël : « le peuple élu et infidèle, l'Eglise véritable et déchue ¹⁹⁸ » puisse accéder au salut. La nature des propos de Leenhardt peut susciter l'étonnement car ils produisent l'effet inverse du but initialement poursuivi. En effet, l'auteur affirme lui-même avoir rédigé cet article pour dissiper le doute sur son hypothétique antisémitisme :

« L'article intitulé *Les Juifs et nous...* a été interprété par quelques-uns comme inspiré par l'antisémitisme. Nous avons cru devoir expliquer pourquoi ce reproche n'était pas juste. De là, l'article sur *l'antisémitisme et le mystère d'Israël* »¹⁹⁹.

Leenhardt semble ainsi avoir manqué sa cible. Toutefois, la revue ne lui en porte pas grief, dans la mesure où en 1943 (soit quatre ans après la parution de l'article de Leenhardt dans la revue), Les Cahiers protestants recommandent la lecture de sa brochure (voir note 188) dans un éditorial²⁰⁰ introduisant un dossier consacré à la question juive. Rétrospectivement, la thèse de l'ambiguïté du discours de Leenhardt sera partagée par l'historien Patrick Cabanel qui, dans un article²⁰¹, juge les formules de Leenhardt suspectes car d'une théologie trop traditionnelle.

4.3 La résurgence de la question juive au sein des *Cahiers protestants* (1943) :

Le 31 juillet 1941, Hermann Göring décrète l'extermination de tous les Juifs d'Europe. Le 20 janvier 1942, la solution finale est entérinée lors de la conférence de Wannsee. Au printemps de cette même année, les déportations en masse des Juifs d'Europe occupée vers les camps de l'Est et leur extermination deviennent systématiques. A l'automne (8 novembre), les troupes américano-anglaises débarquent en Algérie et au Maroc. Ce débarquement aura pour conséquence d'amener les Allemands à occuper la zone restée libre en France et ainsi à parachever l'encerclement du territoire helvétique. La réputation d'invincibilité des troupes de l'Axe commence à s'étioler, même s'il faudra attendre la capitulation allemande du 2 février

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ LEENHARDT, Franz Jehan, *L'antisémitisme et le mystère d'Israël*, Genève, Editions Labor, 1939, p. 3.

²⁰⁰ GRIN, EDMOND, « Introduction. Notre fidélité », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1943, pp. 129- 135. On peut lire dans cet éditorial : « [...] à l'intention de ceux qui n'ont pas le temps de lire trois cents pages, une brochure brève, mais substantielle, du professeur Franz Leenhardt, de Genève, parue en 1939, chez *Labor* : *L'antisémitisme et le mystère d'Israël* ». pp. 129-130.

²⁰¹ CABANEL, Patrick, « Veillées d'armes face à l'antisémitisme : le mouvement du christianisme-social (1933-1940) », in JOUTARD, Philippe *et alii*, *Cévennes : Terre de Refuge (1940-1944)*, Montpellier, Presse du Languedoc/Club Cévenol, 1987, p. 218.

1943 à Stalingrad pour qu'elle vole définitivement en éclats, marquant ainsi un tournant décisif dans la guerre. En Suisse, cette victoire n'eut pas d'impact immédiat sur les prescriptions de la censure²⁰². En effet, officiellement, les règles de la censure ne sont pas modifiées avant juillet 1944, même si dès octobre 1943, le chef de la Division Presse et Radio (organe de supervision de la censure) concède que : « Le contrôle de la presse s'est singulièrement assoupli, depuis que l'équilibre des forces s'est rétabli entre les belligérants »²⁰³. Dans ce contexte, la revue des *Cahiers protestants* aborde à nouveau la question juive, en y consacrant la majeure partie d'un numéro²⁰⁴. La rédaction des *Cahiers protestants* justifie cette prise de parole en ces termes :

« Depuis quelques années, on a beaucoup écrit sur la question juive. Pour une raison très simple : les persécutions sanglantes dont les Israélites ont été l'objet en divers pays. La détresse matérielle et morale de ces milliers d'hommes et de femmes a fait repenser à plusieurs tout le problème du *peuple élu* »²⁰⁵.

Les *Cahiers protestants*, par la plume d'Edmond Grin²⁰⁶, avertissent le lecteur que la question juive peut être envisagée sous de multiples facettes (économiques, sociales et civiques) :

« La question juive présente de multiples aspects : un aspect économique auquel s'intéresse le sionisme par exemple : serait-il possible, économiquement de faire retourner et de faire vivre tous les Juifs en Palestine ? Un aspect social, encore : ne serait-il pas préférable, si l'on pense à la paix sociale, de cantonner les Juifs à part, dans chaque pays ? Un aspect civique, aussi : d'aucuns préconisent pour la Suisse cette solution-ci : instituer deux sortes de citoyens : les Suisses authentiques, et les Juifs naturalisés, inassimilables tant qu'ils ne sont pas devenus chrétiens, et qui

²⁰² Nous reparlerons plus en détails des prescriptions de la censure en Suisse dans un prochain chapitre.

²⁰³ Cité dans LASSERRE, André, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, Lausanne, Editions Payot, 1989, p. 245.

²⁰⁴ On peut postuler que ce numéro paraît à la fin du mois de février 1943 ou ultérieurement. En effet, dans un article de ce dernier (FREUDENBERG, Adolphe, « L'Eglise œcuménique et la question juive », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1943, pp. 144-149), on peut lire à la page 147 : « Tout récemment, le 21 février 1943 ». Ce numéro comporte les articles suivants : GRIN, Edmond, « Introduction. Notre fidélité », pp. 129-135 ; BRÜTSCH, Charles, « La question juive à la lumière de l'épître aux Romains, chapitres IX à XI », pp. 136-143 ; FREUDENBERG, Adolphe, « L'Eglise œcuménique et la question juive », pp. 144-149 ; BONNARD, Pierre, « Les Eglises protestantes de la Suisse et les Juifs », pp. 149-156 ; HENRIOD, Henri-Louis, « Les réfugiés », pp. 156-161 ; HIRSH, Jean, « Le statut juridique des Israélites », pp. 161-163 ; WERNER, Alfred, « L'espérance de l'Eglise et le peuple juif », pp. 164-169 ; BRÜTSCH, Charles, « Bibliographie de la question juive », pp. 170-181.

²⁰⁵ GRIN, Edmond, « Introduction. Notre fidélité », op. cit., p. 129.

²⁰⁶ Edmond Grin (1895-1977). Après des études de théologie et de philosophie en Suisse (Lausanne et Zurich), France (Strasbourg) et en Allemagne (Marbourg), Grin est consacré pasteur en 1922. Il exerce son ministère à Chesalles-sur-Moudon (1922-1926) puis à Echallens (1926-1932), avant de devenir enseignant au collège classique cantonal de Lausanne (1934-1956) et à la faculté de théologie de l'université de Lausanne (1932-1966).

devraient accomplir tous leurs devoirs civiques mais ne pourraient remplir aucune fonction publique ni jouir d'aucun droit politique »²⁰⁷.

Il est intéressant de relever que l'éditorialiste s'adresse aux lecteurs sous forme interrogative. Cette forme d'argumentation le met à l'abri d'endosser la responsabilité de ces propos tout en laissant le lecteur libre de donner sa propre réponse aux questions soulevées.

Toutefois, dans ce cas de figure, ne peut-on postuler que poser cette série de questions revient à orienter le jugement du lecteur ? En effet, cette série de questions préconise implicitement l'ostracisme des Juifs (à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays donné), la ségrégation raciale (institution de deux sortes de Suisses), ainsi que la conversion des Juifs au christianisme. En raison de la complexité du sujet et à défaut de disposer des compétences nécessaires dans ces domaines, la question juive ne pourra être abordée dans la revue des *Cahiers protestants* que sous un angle :

« théologique, c'est-à-dire en fonction des certitudes que nous apporte la Bible [...] le problème juif – un chrétien ne doit jamais l'oublier – est d'abord et avant tout un problème religieux, théologique ; un problème, donc, relatif à Dieu lui-même et à Sa volonté de salut à l'égard de l'humanité. Cet aspect-là de la question domine et commande tous les autres »²⁰⁸.

Edmond Grin fait ici recours à un argument d'autorité (La Bible) pour convaincre son lectorat de la pertinence des propos qu'il développera dans la suite de son argumentation. Se fondant sur une lecture littérale de l'épître de Paul aux Romains (chapitres IX à XI), l'auteur commence par culpabiliser les Juifs en faisant dépendre le salut du monde de leur conversion au christianisme :

« le moment du salut du monde est étroitement lié à la conversion des Juifs. Cela, la Bible, Parole de Dieu, le proclame avec une grande netteté [...] Comme on nous le montrera, les chapitres IX à XI de cette lettre (l'épître de Paul aux Romains) ne laissent rien à désirer comme clarté à ce propos »²⁰⁹.

Selon l'auteur, Israël peuple élu aurait du reconnaître son Messie en la personne de Jésus-Christ :

« A ce peuple seul entre toutes les nations, Dieu a fait une magnifique promesse : il l'a élevé au rang de peuple élu [...] alors même qu'Israël a rejeté le Christ et s'est dérobé

²⁰⁷ GRIN, Edmond, « Introduction. Notre fidélité », op. cit., p. 130.

²⁰⁸ Id., pp. 130-131.

²⁰⁹ Id., p. 132.

à sa mission [...] De là tout au cours des siècles la misère profonde du peuple juif. Ce n'est pas impunément qu'on résiste à sa vocation... »²¹⁰.

Ainsi, le refus d'endosser la responsabilité de la vocation de peuple élu (et donc de reconnaître le Christ comme Messie) justifierait, selon l'auteur, les persécutions dont le peuple juif fait l'objet à travers les siècles. Il est intéressant de relever que l'auteur s'appuie sur cet argument théologique pour développer un discours clairement antisémite allant jusqu'à légitimer une attitude de haine à leur égard :

« [...] Le peuple juif n'est pas un peuple comme les autres. Entre membres de ce peuple – c'est frappant – nulle communauté de langue, ni de culture, ni d'habitat. En somme une seule chose rapproche tous les Juifs, en tous les lieux de la terre : leur refus de reconnaître le Christ. On comprend aussi la raison profonde de la haine que les Israélites inspirent. Par delà leur richesse qu'on envie, ou leur avarice qu'on méprise, on pressent une donnée autrement grave : leur infidélité à une divine et magnifique vocation. On saisit également pourquoi, à moins d'être touché par la grâce, le Juif ne parvient jamais à s'assimiler »²¹¹.

On retrouve ici les stéréotypes de l'antisémitisme (le particularisme du peuple juif dont découle son impossible assimilation), sa désobéissance obstinée à sa vocation de peuple élu. Ces arguments de nature théologique sont doublés par des stéréotypes antisémites encore vivaces dans l'imaginaire collectif populaire, à savoir la richesse et l'avarice du peuple juif. Ainsi, si au début de l'éditorial, l'auteur laissait planer le doute sur la véritable nature de ses prises de positions sur la question juive et donnait aux lecteurs la liberté d'apporter sa propre réponse aux questions soulevées (sur les aspects économiques, civiques et sociaux de la question juive, voir note 207), le mode d'argumentation change au terme de l'article. Ces questions deviennent des affirmations. On passe de la suggestion à l'orientation. Le lecteur ne peut dès lors que difficilement ne pas se rallier au discours d'Edmond Grin car il se réclame de l'autorité biblique. Si l'argumentaire déployé est principalement de nature théologique, on peut postuler qu'il recouvre aussi des enjeux sociopolitiques dans la mesure où les arguments mobilisés tendent à influencer le lectorat dans ses représentations du Juif, en affirmant la primauté d'une identité sur une autre, des Chrétiens sur les Juifs. Une même logique de culpabilisation des Juifs semble à l'œuvre dans le discours de Charles Brüttsch²¹² qui, dans son

²¹⁰ Id., p. 134.

²¹¹ Id., pp. 134-135.

²¹² Charles Brüttsch (1905-1971). Pasteur genevois. Nous ne disposons malheureusement pas d'informations supplémentaires sur ce collaborateur.

article²¹³, aboutit aux mêmes conclusions qu'Edmond Grin. Il déplore d'abord le refus des Juifs de reconnaître le Messie en la personne de Jésus-Christ, rendant implicitement les Juifs coupables des persécutions dont ils sont l'objet :

« L'Eglise est attentive à l'avertissement que Dieu adresse au monde par le peuple juif : elle voit où conduit l'endurcissement, la rébellion contre Dieu »²¹⁴.

Puis, il sensibilise le lecteur à l'importance de l'évangélisation, déniaut aux Juifs le droit de pratiquer leur religion :

« L'Eglise se sent donc pressée d'annoncer l'Evangile de Jésus-Christ aux Juifs ».

Enfin, il invite les Juifs à la conversion en leur donnant l'assurance que les nouveaux baptisés ne seront pas traités différemment des Chrétiens de souche :

« L'Eglise salue les Juifs qui, se détachant de la majorité réfractaire, acceptent sincèrement le baptême chrétien. Elle ne consentira jamais à traiter les baptisés juifs en chrétiens inférieurs ».

Si les prises de positions de Brüttsch peuvent être assimilées à celles de Grin, on peut postuler qu'il franchit une étape supérieure en refusant d'entrer en débat avec les intellectuels juifs :

« [...] le Dr Schoeps²¹⁵, nous presse de ne voir dans Romains 9-11 qu'une *conclusion subjective de l'apôtre Paul, qui peut être corrigée après coup* et d'adopter une attitude plus compréhensive vis-à-vis du peuple juif, renonçant à vouloir le convertir à Jésus-Christ. Voici notre réponse : nous n'entendons pas renier un élément essentiel de l'enseignement biblique, n'ayant pas de compétence supérieure à celle de l'apôtre Paul. Nous savons trop ce que l'Eglise chrétienne doit à l'Epître aux Romains pour en mutiler une partie »²¹⁶.

D'après le contenu des articles susmentionnés, nous pouvons ainsi postuler qu'Edmond Grin et Charles Brüttsch s'alignent sur la position adoptée par Franz Jehan Leenhardt dans les *Cahiers protestants*, quatre ans auparavant (voir note 191).

²¹³ BRÜTSCH, Charles, « La question juive à la lumière de l'épître aux Romains, chapitres IX à XI », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1943, pp. 136-143.

²¹⁴ Les deux citations suivantes sont également tirées d'Id., p. 143.

²¹⁵ S'agit-il d'Hans-Joachim Schoeps (1909-1980) ? Nous ne pouvons en apporter la confirmation.

²¹⁶ BRÜTSCH, Charles, « La question juive à la lumière de l'épître aux Romains, chapitres IX à XI », op. cit., p. 141.

4.3.1 Les prises de positions des Eglises protestantes suisses sur la question juive sous le prisme des *Cahiers protestants*:

Les *Cahiers protestants*, comme nous avons pu l'esquisser, consacre la majeure partie d'un numéro à la question juive (voir note 204). Dans l'éditorial introduisant ce numéro, la revue précise vouloir aborder cette question sous un angle strictement théologique. Toutefois, les *Cahiers protestants* se penchent également sur les leçons que la Suisse doit tirer des persécutions menées à l'encontre des Juifs d'Europe. Ainsi, la revue se questionne sur des thématiques telles que l'émancipation et l'intégration des Juifs en Suisse, la problématique du refuge ou encore les prises de positions des Eglises protestantes helvétiques face à la détresse juive. C'est cette dernière thématique²¹⁷ que nous nous proposons de parcourir dans ce chapitre. En effet, nous verrons que certaines déclarations retenues par la revue ne répondent pas toujours à leur fonction initiale, à savoir de présenter les milieux protestants helvétiques comme hostiles à l'antisémitisme. Pierre Bonnard²¹⁸ s'attèle dans son article²¹⁹ à mettre en lumière les déclarations susceptibles d'illustrer le mieux les différentes prises de positions des milieux protestants helvétiques face à la question juive. Le chapeau de son article révèle l'embarras de l'auteur qui se place dans une logique que l'on pourrait qualifier de défensive :

« Nous ne pouvons, pour le moment, que rappeler quelques déclarations éparses, d'autant plus significatives, il est vrai, qu'elles paraissent d'abord isolées les unes des autres ; ce qu'elles ne sont pas, en fait »²²⁰.

La réserve de l'auteur est compréhensible si l'on souscrit aux conclusions des historiens Hermann Kocher²²¹ et Ursula Leisibach²²² qui :

« [...] constatent l'un et l'autre que de 1933 à 1942, les protestants suisses font généralement silence sur l'antisémitisme et la politique nazie envers les Juifs. La

²¹⁷ Pour de plus amples informations sur les prises de positions des milieux protestants suisses face à la question juive, voir KABA, Mariama, *Les milieux protestants suisses au temps du national-socialisme*, op. cit.

²¹⁸ Pierre Bonnard (1911-2003). Avant d'obtenir sa licence en théologie à la faculté libre de Lausanne (1940), il exerce son ministère pastoral à Chavannes-le-Chêne (1938-1939) puis à Genève (1939-1945). A l'issue de la guerre, il devient professeur du Nouveau Testament à la faculté libre de Lausanne (1945-1966). Après la fusion des Eglises nationales et libres vaudoises (1966), il enseigne à la faculté de théologie de l'université de Lausanne (1966-1978).

²¹⁹ BONNARD, Pierre, « Les Eglises protestantes de la Suisse et les Juifs », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1943, pp. 149-156.

²²⁰ Id., p. 149.

²²¹ KOCHER, Hermann, *Rationierte Menschlichkeit. Schweizer Protestantismus im Spannungsfeld von Flüchtlingsnot und öffentlicher Flüchtlingspolitik der Schweiz 1933-1948*, op. cit.

²²² LEISIBACH, Ursula, *Die offiziellen Reaktionen der schweizerischen Landeskirchen gegenüber dem Nationalsozialismus 1933-1942*, Mémoire de Licence, Université de Bâle, 1990.

pensée de l'Église était conditionnée par des prémices théologiques et un contexte politique teintés d'antijudaïsme et d'antisémitisme »²²³.

Dans le cas des *Cahiers protestants*, ce postulat s'avèrera partiellement vérifiable dans la mesure où certaines des déclarations retenues par l'auteur (Pierre Bonnard) dans son article revêtent une consonance ambiguë. Cette ambiguïté ne s'instaure toutefois que progressivement, à la lecture du texte. Se référant à un mémorandum adressé par l'Association évangélique suisse d'aide à l'Église confessante allemande²²⁴ à l'ensemble des pasteurs réformés au lendemain des pogroms de l'automne 1938, Pierre Bonnard déclare que :

« Coopérer à des entreprises antisémites serait, en fin de compte, mépriser le pardon de Dieu, dont nous vivons à tout instant ; ce serait, en fait, rejeter Jésus-Christ, pour servir la loi et les idoles de ce monde. L'examen des textes bibliques sur lesquels ce Mémorandum se fonde nous paraît justifier cette position radicale »²²⁵.

L'auteur se rallie ainsi à cette position de condamnation principielle de l'antisémitisme. La portée de cette position est toutefois limitée dans la mesure où :

« [...] ce texte était adressé aux pasteurs de l'Église ; c'est-à-dire, ni à l'ensemble des fidèles, ni à la nation toute entière, ni au gouvernement du pays »²²⁶.

A ce titre, elle ne peut être qualifiée de représentative. La deuxième déclaration retenue par Bonnard dans son article émane de l'Église évangélique réformée de Bâle qui se prononce en novembre 1938 sur la question juive (*L'Église et la question juive*). Cette déclaration en six points n'est pas sans rappeler les positions d'Edmond Grin, de Charles Brüttsch ou encore de Franz Jehan Leenhardt que nous avons évoquées plus haut. En effet, une même logique de culpabilisation semble prévaloir dans le discours. Qu'on en juge :

« A. Les Juifs sont le peuple choisi par Dieu. B. Mais ils ont rejeté son appel ; leur culpabilité essentielle n'est comprise que du croyant : ils ont crucifié Jésus-Christ [...]. C. Dieu, en Jésus-Christ, pardonne leur faute aux Juifs aussi ; ce peuple aussi peut vivre maintenant de la grâce dont nous vivons [...]. D. L'Église attend avec foi le moment où les Juifs reconnaîtront leur Messie en Jésus ; croire en Jésus-Christ, c'est croire à la conversion dernière de ce peuple momentanément rejeté. E. Exclure les

²²³ PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, op. cit., p. 79.

²²⁴ Préoccupés par la situation de l'Église confessante allemande, ce comité naît en 1937 sur l'initiative de Karl Barth et du pasteur zurichois Paul Vogt (1900-1984). Dès lors, ce comité d'aide constitué de 200 pasteurs se réunira annuellement à Zürich-Wipkingen en se donnant pour mission d'informer sur la situation en Allemagne, de se pencher sur le sort des juifs ou encore de réfléchir aux responsabilités et aux devoirs de l'Église.

²²⁵ BONNARD, Pierre, « Les Églises protestantes de la Suisse et les Juifs », op. cit., p. 150.

²²⁶ Ibid.

Juifs convertis de la communion de l'Eglise, c'est trahir l'Evangile de la grâce, selon lequel *il n'y a plus ni Juif ni Grec*. F. S'attaquer à l'existence même du peuple juif sur la terre, c'est nier que toute souveraineté appartient à la patience de Dieu ; le devoir de l'Eglise est donc de protester contre toute atteinte portée à la vie de ce peuple »²²⁷.

Cette protestation à l'égard de l'antisémitisme n'est ainsi ni tranchée ni désintéressée, dans la mesure où le peuple élu est présenté comme infidèle et déicide et que la rédemption ne peut s'atteindre que par la conversion au christianisme. Il est intéressant de relever que l'auteur place cette déclaration à un échelon hiérarchique supérieur au Mémorandum de l'Association évangélique suisse. En effet, il la considère comme :

« plus importante, parce que plus officielle et directement rattachée à un corps ecclésiastique »²²⁸.

On peut ainsi postuler que la nature (officielle) et l'autorité (le corps ecclésiastique) sur lesquelles reposent la déclaration de Bâle lui confère une capacité de persuasion accrue susceptible de rallier le lecteur à des postulats portant indirectement atteintes à l'image et donc à la représentation des Juifs. La troisième déclaration retenue par Pierre Bonnard se place dans le sillage de celle que nous venons d'évoquer. En effet, après avoir appelé les juifs à la conversion²²⁹, la résolution de la Compagnie des pasteurs de Genève du 3 juillet 1942 déclare que:

« Fort des convictions de notre foi évangélique, nous invitons les membres de nos Eglises à résister à toute tentative d'introduire chez nous les conceptions d'un antisémitisme raciste condamné par l'esprit de notre Maître et par toute notre tradition nourrie des saintes Ecritures »²³⁰.

La quatrième et dernière déclaration mise en lumière par le collaborateur des *Cahiers protestants* date du 30 septembre 1942 et provient de la Société pastorale suisse. Cette résolution contient en substance les mêmes éléments que les textes susmentionnés (solidarité de l'Eglise chrétienne envers le peuple juif, condamnation²³¹ principielle de tout antisémitisme etc.).

²²⁷ Id., pp. 151-152.

²²⁸ Id., p. 151.

²²⁹ « [...] et si les chrétiens prient Dieu pour la conversion du peuple élu ». Id., p. 152.

²³⁰ Id., p. 153.

²³¹ « Fondés sur l'Ecriture sainte, nous, pasteurs des Eglises réformées de la Suisse, attestons que la grâce et la fidélité de Dieu en Jésus-Christ unissent étroitement le peuple d'Israël à l'espérance de l'Eglise. Nous déclarons toute espèce d'antisémitisme incompatible avec la foi en Jésus-Christ. En conséquence, chaque chrétien a le devoir sacré de manifester son amour par l'intercession et par la charité active en faveur des Juifs persécutés ». Ibid.

L'intérêt de cette résolution ne réside, selon nous, pas dans son contenu mais plutôt dans le commentaire qu'en fait Edmond Grin dans l'édition du 23 octobre 1942 de *La Vie protestante*.

En effet, *Les Cahiers protestants* renvoient le lecteur à ce dernier article²³². La rédaction de *La Vie protestante* se place dans la même perspective que *Les Cahiers protestants* dans la manière d'envisager la question juive : « Nous avons demandé à M. le pasteur Edmond Grin, professeur à l'université de Lausanne, de bien vouloir commenter à l'intention de nos lecteurs, la résolution votée le 30 septembre, à Liestal, par la Société pastorale suisse, résolution dont il fut l'un des rapporteurs. Il importe, en effet, de n'envisager les solutions que réclame le problème juif sur le plan politique, juridique et social qu'à la lumière des enseignements de la parole de Dieu. L'article qu'on va lire y aidera »²³³. Les solutions préconisées par l'auteur ne sont pas sans rappeler les arguments développés dans l'éditorial des *Cahiers protestants* (note 128). Avant d'aboutir à la conclusion que :

« Connaître Jésus-Christ, et être antisémite (ou tolérer l'antisémitisme), ce n'est rien moins que pêcher contre le Saint-Esprit »²³⁴.

Grin se place d'abord dans une logique manichéenne, creusant plus qu'il ne comble les clivages entre Chrétiens et Juifs :

« [...] L'existence tourmentée du peuple d'Israël nous dit à tous : on est pour Jésus-Christ ou contre lui. En face du Sauveur, pas de neutralité possible »²³⁵.

Selon Grin, la seule alternative de salut pour les juifs réside ainsi dans l'acceptation de la conversion au christianisme.

Les quatre déclarations retenues par la revue cherchaient à présenter les milieux protestants suisses comme unanimement solidaires à l'égard des juifs persécutés. Or, nous avons pu déceler qu'en dépit des condamnations principielles de l'antisémitisme, la majorité d'entre elles entretiennent un discours ambigu voir culpabilisateur à l'égard des Juifs :

« La droite de l'Eglise, les *positifs* du protestantisme, cultivèrent avec une opiniâtreté souvent stéréotypée l'idée antijuvaïque du peuple d'Israël déféré devant un tribunal divin pour avoir renié Jésus-Christ. A leurs yeux, l'antisémitisme était dû au fait que

²³² GRIN, Edmond, « L'aspect théologique de la question juive », *La Vie protestante*, 23 octobre 1942. Cet article a été analysé dans le cadre d'une étude sémio-linguistique par EDELSTEIN, Francine, « Discours protestant et polémique journalistique autour du problème juif pendant la Seconde Guerre mondiale en Suisse », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, no. 31, 2011, pp. 163-176.

²³³ Ibid

²³⁴ Ibid

²³⁵ Ibid

les Juifs n'ayant pas réussi à échapper à ce tribunal en *s'assimilant*, la seule solution de la *question juive* résidait dans le travail missionnaire à leur endroit »²³⁶.

A l'aune du discours des collaborateurs des *Cahiers protestants* en charge du dossier sur la question juive (Edmond Grin, Charles Brüttsch, Pierre Bonnard), on peut postuler qu'ils s'inscrivent dans la même perspective évangélisatrice d'inspiration traditionnelle voir réactionnaire.

4.3.2 La question des réfugiés :

Au printemps 1942 commence la déportation des Juifs de Belgique et des Pays-Bas. De nombreux juifs fuient alors ces pays pour se mettre à l'abri en France et de là tenter de passer en Suisse. En France, les premières déportations à destination d'Auschwitz débutent en mars. A la mi-juillet, près de 13'000 juifs sont arrêtés à Paris lors de la rafle du Vel'd'Hiv'. A cette période, l'administration fédérale dispose d'informations fiables sur le sort réservé aux déportés. En effet le 30 juillet 1942, Robert Jezler, adjoint au chef de la division de Police à l'échelon fédéral Heinrich Rothmund, écrit à son supérieur :

« [...] Des rapports sûrs et concordants sur la manière dont ces déportations sont exécutées et sur les conditions de vie dans les *régions juives* de l'Est donnent des informations si bouleversantes qu'on doit comprendre les efforts désespérés qui sont tentés par les fugitifs pour échapper à pareil sort et qu'on ne peut plus guère prendre la responsabilité d'un refoulement »²³⁷.

En vertu de ce rapport, on aurait pu s'attendre à un relâchement des directives de police concernant les réfugiés juifs. Or, c'est le contraire qui se produit. En effet, si le rapport de Jezler est bel et bien transmis par Heinrich Rothmund au chef du Département de Justice et Police, le conseiller fédéral Eduard von Steiger, Rothmund y joint une lettre dans laquelle il préconise une fermeture hermétique de la frontière afin d'exercer un effet dissuasif sur les candidats à l'asile. A l'issue de la guerre Rothmund justifiera sa position en ces termes :

« [...] Si nous nous contentons d'une demi-mesure, on ne tardera pas à apprendre en Belgique et en Hollande que la fermeture n'est pas hermétique. Chacun espérera être au nombre de ceux qui seront admis, de sorte que le flot ne diminuera pas et que nos difficultés se prolongeront durant des semaines et des mois »²³⁸.

²³⁶ PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, op. cit., p. 79.

²³⁷ Cité dans BOURGEOIS, Daniel, « La Suisse, les Suisses et la Shoah », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, p. 139.

²³⁸ CERUTTI, Mauro, « La Suisse, terre d'Asile », *Id.*, p. 37.

Le 4 août 1942, le Conseil fédéral décide d'adopter la proposition de Rothmund et décrète un durcissement dans l'application des directives de police relatives aux réfugiés. Même s'ils sont menacés de mort, les réfugiés entrés clandestinement doivent être refoulés. Le 13 août 1942, Rothmund prend l'initiative d'adresser une circulaire aux police des cantons dans laquelle on peut lire que :

« [...] ceux qui n'ont pris la fuite qu'en raison de leur race, les Juifs par exemple, ne doivent pas être considérés comme des réfugiés politiques »²³⁹.

Lors d'une conférence donnée à Zurich le 30 août, Eduard von Steiger comparera la Suisse à une embarcation de sauvetage déjà lourdement chargée, justifiant par cette métaphore la sévérité de la Confédération en matière d'asile. C'est dans ce contexte que *Les Cahiers protestants* abordent la problématique du refuge, sous la plume d'Henry-Louis Henriod²⁴⁰.

Dans son article, l'auteur rappelle que :

« [...] sont venus [...] depuis la fin août 1942, quelque neuf mille réfugiés, entrés [...] clandestinement, de nationalités, d'âge et de conditions très divers, dont plus d'un tiers ont été placés, les hommes dans des camps de travail agricole, les femmes dans des homes où elles sont occupées à des travaux féminins »²⁴¹.

L'auteur brosse ensuite un portrait flatteur de la Suisse en la présentant comme une terre d'asile, garante des valeurs de libertés et d'égalité :

« Pour la Suisse, dont la Constitution et les traditions ne font pas de distinction de races, le problème est un problème de réfugiés qui durera en tout cas tant que durera la guerre. Juifs ou non Juifs ils sont tous des exilés. L'ampleur du problème justifie les mesures de prudence, l'internement, le contrôle imposé à tous en raison de notre situation politique »²⁴².

A ce titre, Henriod invite les particuliers à faire œuvre de charité :

« Ces mesures sont appliquées avec humanité, elles laissent un vaste champ d'action [...] à la charité privée, à la solidarité confessionnelle, interconfessionnelle et sociale, solidarité à laquelle sont appelés à collaborer ceux de ces réfugiés qui entrent en Suisse munis de moyens d'existence. C'est pourquoi ceux qui sont dans les camps,

²³⁹ Cité dans BENSOUSSAN, Georges, « Editorial », Id., p. 9.

²⁴⁰ HENRIOD, Henry-Louis, « Les réfugiés », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1943, pp. 156-161. Henry-Louis Henriod (1887-1970). Secrétaire de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants pendant quatorze années (1919-1933), ce pasteur genevois devient, de 1933 à 1938, secrétaire général de l'Alliance universelle et du mouvement œcuménique du Christianisme pratique. Le 13 mars 1941, il constitue le Comité genevois d'aide aux réfugiés protestants, et sera aumônier dans les camps de réfugiés genevois durant la guerre.

²⁴¹ HENRIOD, Henry-Louis, « Les réfugiés », op. cit., p. 158.

²⁴² Id., p. 158-159.

comme ceux qui depuis le début de la guerre sont munis d'un permis de séjour dans nos villes, bénéficient de l'entr'aide de la communauté israélite de Suisse »²⁴³.

Ce dernier propos est, à notre sens, particulièrement intéressant. Si l'auteur affirme à juste titre que les réfugiés juifs bénéficient du soutien financier de la communauté israélite helvétique, il omet toutefois de préciser que cette dernière est contrainte d'assumer la majeure partie du financement de l'accueil de ses coreligionnaires. Les premiers jalons de cette « politique de financement discriminatoire » seront posés en 1938. En effet, l'Anschluss (12 mars 1938) et l'annexion des Sudètes (29 septembre 1938) se traduisent par une forte intensification de l'émigration des Juifs d'Europe. Ce problème réclame une solution internationale qu'on tentera d'élaborer à Evian en juillet 1938, avec l'organisation d'une conférence sur les réfugiés. Selon Jacques Picard :

« [...] la délégation suisse se montra plus que réservée et alla jusqu'à se lamenter devant les représentants des autres pays pour qu'on lui reconnaisse le droit de ne plus accueillir de réfugiés et de pouvoir envoyer plus loin ceux qui résidaient en Suisse »²⁴⁴.

Le 17 août 1938, une conférence réunissant les directeurs cantonaux de police de Suisse est organisée au Palais fédéral. L'Association suisse des œuvres juives de secours²⁴⁵ (VSIA) est invitée à assister aux délibérations qui portent notamment sur le financement des réfugiés juifs.

Il ressortit de cette conférence que :

« [...] les autorités comptent sur les Juifs de Suisse et que ceux-ci doivent savoir que l'assistance aux réfugiés juifs, la préparation de leur émigration et ses conséquences financières sont avant tout leur affaire »²⁴⁶.

Cette charge, en totale contradiction avec les usages démocratiques et les fondements légaux, dut en majeure partie être assumée par les 18000 membres de la communauté israélite

²⁴³ Id., p. 159.

²⁴⁴ PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, op. cit., p. 313.

²⁴⁵ L'Association suisse des œuvres juives de secours (Verband Schweizerischer Israelitischer Armenpflegen, abrégé VSIA) est fondée en 1908 aux fins de soutenir les indigents et les malades et de coordonner les migrations en soutenant, en hébergeant et en envoyant dans un pays tiers les émigrants nécessiteux. En 1925, elle devient une organisation faitière et est intégrée dans la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) qui lui confie, en 1934, le mandat de s'occuper des réfugiés. En 1943, la VSIA se restructure en deux organisations au aux noms distincts, l'Union suisse des comités d'entraide juive (principalement en charge des malades et des indigents) et l'Union suisse d'aide aux réfugiés (principalement en charge de l'aide aux réfugiés en transit). Ces deux organisations seront toutes deux désignée par le sigle VSJF (Verband Schweizerischer Jüdischer Fürsorgen)

²⁴⁶ VSJF, *Rapport sur l'aide aux réfugiés juifs en Suisse*, 1938. Cité dans PICARD, Jacques, *La Suisse et Les Juifs (1933-1945)*, op. cit., p. 381.

helvétique (au sein de laquelle on ne dénombre que 5000 personnes actives dont la moitié seulement paye l'impôt aux communautés juives). Si l'on considère que près de 28000 réfugiés israélites furent accueillis en Suisse pendant toute la durée de la guerre, on comprend aisément qu'elle dépassait de loin les capacités financières de la communauté. Selon la Fédération suisse des communautés israélites :

« Le VSIA [...] dépensa en tout 46 millions de francs entre 1933 et 1947. L'American Jewish Joint Distribution Committee apporta sa contribution en assumant plus de la moitié de ces frais. Durant cette même période, la Confédération ne versa qu'un montant de 3,2 millions à l'œuvre d'entraide juive »²⁴⁷.

En tant que fondateur du comité genevois d'aide aux réfugiés protestants, nous pouvons postuler qu'Henry-Louis Henriod devait connaître l'obligation faite à la communauté israélite suisse de trouver elle-même les fonds nécessaires à l'entretien des réfugiés juifs. En effet, selon Mariama Kaba, le Comité genevois :

« [...] entretient un contact étroit avec ses confrères catholiques de Caritas et israélites de la Communauté israélites de Genève [...] »²⁴⁸.

Dans un contexte marqué par la défense nationale spirituelle²⁴⁹, Henriod semble ainsi privilégier l'exacerbation d'un patriotisme helvétique dont l'asile serait une des composantes à la nudité de la vérité :

« [...] Si le problème des réfugiés se pose à la Suisse sous une forme aigüe, s'il demande à nos autorités de la vigilance et des charges, il est pour notre population tout entière une épreuve de confiance dans ses traditions les plus sacrées »²⁵⁰.

A l'issue de ce chapitre, nous avons pu mettre en lumière que le discours des *Cahiers protestants* sur la question juive et ses dérivés se fondait sur une théologie traditionnelle d'inspiration Paulinienne (épître de Paul aux Romains, Chapitres XI à XI). Se réclamant de l'autorité biblique, les prises de positions adoptées se prétendent tempérées. Toutefois, pourrait-on déceler d'autres facteurs susceptibles de donner quelques éléments de réponses à l'excessive prudence dont fait preuve la revue sur des sujets politiquement sensibles tels que

²⁴⁷ FSIC, « Histoire des Juifs en Suisse. Deuxième Guerre mondiale : Aide aux réfugiés », 1^{er} septembre 2009, http://www.swissjews.ch/pdf/fr/factsheet/ZF_Juifs_en_Suisse.pdf, Document internet consulté le 17.08.2012.

²⁴⁸ KABA, Mariama, *Les milieux protestants suisses au temps du national-socialisme : réactions face à la situation politique européenne et actions en faveur des réfugiés entre 1933 et 1945. Un cas particulier : Genève*, op. cit., p. 107.

²⁴⁹ Selon André Lasserre : « Cette défense mérite son épithète de *spirituelle*, puisqu'elle concerne avant tout un état d'esprit, une conscience civique et accessoirement seulement des institutions étatiques : c'est une réflexion personnelle sur les constantes de notre pays, la sauvegarde de nos valeurs culturelles propres et leur propagation à l'étranger [...] ». LASSERRE, André, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, op. cit., p. 14.

²⁵⁰ HENRIOD, Henry-Louis, « Les réfugiés », op. cit., p. 160.

la question juive ? Si, comme nous l'avons brièvement esquissé plus haut, la pression exercée par la censure s'est relâchée à l'automne 1943, il n'en demeure pas moins qu'elle reste active. La crainte de subir le couperet de la censure devait être d'autant plus prégnante au sein de la rédaction des *Cahiers protestants* qu'elle y avait été directement confrontée trois ans plus tôt. C'est cette thématique que nous nous proposons maintenant d'aborder.

4.4 Les *Cahiers protestants* sous le couperet de la censure : quel impact sur les prises de positions de la revue ?

Durant la Seconde guerre mondiale, la Suisse n'est pas entrée dans les projets de conquête du troisième Reich :

« Les plans allemands d'agression semblent bien avoir été que de routine [...] ni le haut commandement de la Wehrmacht, ni les responsables politiques n'envisagèrent très sérieusement une conquête de la Suisse ; au contraire, dans les milieux militaires et économiques, l'opération était en général déconseillée »²⁵¹.

Ainsi, le Reich n'envisageait pas sérieusement une occupation militaire du territoire helvétique. En revanche, l'annexion spirituelle du pays s'inscrivait dans ses projets :

« Parmi les buts du Sicherheitsdienst (Service de sécurité) de la SS figure celui-ci : Utiliser l'atmosphère extraordinairement favorable du bouleversement général et réaliser l'Anschluss sinon formel du moins spirituel, économique et culturel »²⁵².

L'Allemagne va s'employer à la réalisation de cet objectif d'alignement en recourant à des campagnes de presse à l'encontre de la presse helvétique, suspectée de se montrer agressive à l'égard du Reich et de ne pas respecter la neutralité.

Ainsi selon Werner Rings :

« Au cours des seules années de guerre, l'Allemagne envoya 23 notes diplomatiques et fit faire 146 démarches [...] pour protester contre l'agressivité de la presse suisse à l'égard du Reich »²⁵³.

La Confédération était consciente de l'importance de témoigner au Reich l'assurance de son indéfectible neutralité. Elle devait à ce titre s'accorder avec la doctrine allemande :

²⁵¹ FAVEZ, Jean-Claude *et alii*, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 2004, p. 749.

²⁵² Cité dans BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., p. 141.

²⁵³ RINGS, Werner, *La Suisse et la guerre (1933-1945). La menace, l'ébranlement, l'affirmation d'un petit Etat*, op. cit., p. 250.

« [...] qui refusait de faire des distinctions dans une neutralité indivisible, embrassant toute l'existence de l'Etat, y compris les manifestations de l'opinion publique : tout excès voulu ou simplement toléré par le gouvernement viole la neutralité »²⁵⁴.

Pour témoigner au Reich l'assurance de sa bonne volonté, la Confédération avait déjà en temps de paix adopté des dispositions restrictives en matière de liberté de presse (arrêté du 26 mars 1934). Le déclenchement des hostilités requiert l'instauration d'une censure autrement plus sévère que précisa l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1939. Ce dernier mandate le commandement de l'armée :

« pour assurer la sûreté intérieure et extérieure du pays et maintenir la neutralité, de surveiller la publication et la transmission d'informations et d'expressions, notamment par la poste, le téléphone, le télégraphe, la presse, les agences de presse et de renseignements, la radio, le film et l'image, et de prendre les mesures nécessaires »²⁵⁵.

C'est à la Division Presse et Radio (DPR²⁵⁶) qu'incombera la tâche de superviser et d'appliquer les prescriptions de la censure. A l'été 1940, la capitulation de la France parachève l'encerclement de la Suisse, ce qui fragilise sa position à l'égard du Reich. Dès lors, le gouvernement allemand profite de l'avantage obtenu par sa récente victoire sur la France, pour accentuer les pressions diplomatiques à l'égard des milieux de la presse helvétique. L'affaire Trump illustre parfaitement ce nouveau rapport de force. Elle débute à la mi-juin 1940. Georg Trump, diplomate attaché à la légation allemande fait part à un fonctionnaire du département politique du sort réservé à la presse suisse :

[...] M. Trump m'annonce qu'après la paix séparée avec la France, certains journaux suisses cesseront d'exister sous leur forme actuelle. Il cite comme exemple la *National-Zeitung*. D'autres changeront de rédaction : c'est ainsi que le *Bund* se passera des services de M. Schürch [...] »²⁵⁷.

Le 9 juillet 1940, lors d'un entretien avec Fritz Pochon, éditeur et propriétaire du *Bund*, Trump menacera de priver son journal de nouvelles allemandes au cas où ses vœux ne seraient pas exaucés. Pochon hésita mais refusa finalement de céder au chantage. Dans ce

²⁵⁴ LASSERRE, André, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, op. cit., pp. 24-25.

²⁵⁵ Cité dans BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., p. 147.

²⁵⁶ Du début des hostilités au 31 décembre 1941, cet organisme dépend de l'armée. Puis, du 1^{er} février 1942 à la fin de la guerre, la DPR passe sous commandement civil. Elle passe plus précisément sous la responsabilité du département de justice et police. Cette institution se composait de sections à juridictions distinctes (presse suisse, agences, presse étrangère, librairies, film, radio, téléphone, télégraphe, poste).

²⁵⁷ Cité dans BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., pp. 141-142.

contexte de « guerre des nerfs », la revue des *Cahiers protestants* publie dans son numéro de juillet-août 1940 deux articles²⁵⁸ qui, selon les autorités de la censure, contreviennent aux prescriptions de l'arrêté fondamental du 8 septembre 1939. Leur mise à l'index donnera lieu à une correspondance²⁵⁹ entre la rédaction de la revue et le Capitaine Savary, chef de presse de l'arrondissement territorial I. Avant de nous pencher sur cette correspondance, il s'agirait de mettre en lumière le contenu de ces articles.

L'article de Paul Weber s'interroge sur l'efficacité des méthodes de la compagnie disciplinaire de Savatan²⁶⁰ :

« La Cp. disc. est-elle un bien ou un mal ? Rend-elle les soldats meilleurs ou pires ? Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est inopérante. La grande majorité des hommes en sortent comme ils y sont entrés »²⁶¹.

Une des causes probables de cette inefficacité serait à chercher dans la sévérité des conditions de détention :

« Le plus dur, c'est la privation de la liberté. Et les deux ou trois mois sans voir les leurs ; les soucis qu'ils se font pour eux. Il faut savoir qu'ils sont considérés comme hors de l'armée pendant leur détention. Plus de solde ; une petite allocation de 40 centimes par jour dont ils ne touchent que la moitié tous les dix jours et le reste à la sortie doit suffire à payer les cigarettes et les timbres. Pas de franchise de port, en effet et pas de subsides, don national ou caisse de compensation, pour la famille. Et, naturellement, pas de congés. Quant aux visites, elles sont soumises à de telles conditions que personne ne fait les frais de déplacement pour aller voir un détenu pendant une demi-heure, sous la surveillance d'un caporal, en plein air, par n'importe quel temps. [...] En ai-je vu des hommes pleurer à grosses larmes pendant les 11 semaines passées là-haut »²⁶².

²⁵⁸ Il s'agit de WEBER, Paul, « La compagnie disciplinaire », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1940, pp. 300-312 ; MIEVILLE, Henry-Louis, « En ces heures graves que nous vivons... », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1940, pp. 292-299.

²⁵⁹ Cette correspondance à quatre mains (Charles Béguin, Henry-Louis Miéville, Paul Weber, Capitaine Savary) s'étale entre le 3 et le 17 septembre 1940.

²⁶⁰ Cette « prison » était destinée aux soldats suisses condamnés pour des actes d'indiscipline, de délits de garde ou encore pour avoir servi au sein d'armées étrangères. Elle pouvait accueillir une centaine de détenus pour une période de deux à douze mois

²⁶¹ WEBER, Paul, « La compagnie disciplinaire », op. cit., p. 310.

²⁶² Id., p. 308.

De notre avis, plus que la dénonciation du régime de détention des condamnés, c'est l'attention portée à l'alcoolisme endémique sévissant dans l'armée qui vaudra à l'article un avertissement des autorités de la censure. En effet :

« De l'avis d'un capitaine, juge d'instruction, il faut élever jusqu'au 90% le nombre des cas jugés par les tribunaux militaires où l'alcool a joué un rôle prépondérant. Parfois l'alcoolisme est occasionnel : coup de cafard, inaction prolongée, mauvais camarades. Souvent l'homme était, déjà au civil, un alcoolique ; le service n'a fait que favoriser son vice. Or, malheureusement, bien des officiers ne sont pas meilleurs que les hommes. Tel qui a puni un soldat en état d'ivresse, n'est pas lui-même d'une sobriété exemplaire »²⁶³.

Weber dénonce ainsi non seulement l'alcoolisme mais s'attaque aussi directement aux principes déontologiques de la chaîne de commandement de l'armée. Ainsi, le 3 septembre 1940, le capitaine Savary adresse un courrier au rédacteur des *Cahiers protestants*, Charles Béguin :

« [...] vous avez publié [...] un article [...] qui, malheureusement contrevient aux prescriptions que l'état de mobilisation de guerre et la sécurité du pays ont imposées à la presse suisse. [...] Il n'est pas de notre compétence d'examiner le fond de l'article. M. P. W. a sans doute cru bien faire en attirant l'attention des autorités militaires sur certaines améliorations à apporter aux conditions de vie physique et morale des hommes de la compagnie disciplinaire, mais il est regrettable que ses observations n'aient pas fait l'objet d'un rapport par la voie du service, car, vous le comprendrez, il n'est pas opportun en période de service actif de publier un article qui, par beaucoup de ses lignes, peut compromettre la discipline ou porter atteinte à la considération d'une institution militaire »²⁶⁴.

Savary estime ainsi que l'article aurait dû être soumis aux autorités de la censure avant publication :

« L'auteur ou à son défaut votre rédaction aurait dû soumettre le texte de l'article, avant la publication, au Commandant territorial qui aurait examiné s'il ne pouvait pas nuire aux intérêts militaires [...] »²⁶⁵.

²⁶³ Id., p. 303.

²⁶⁴ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), dossier no. 414 (*Les Cahiers protestants*), Lettre de Savary à Béguin, 3 septembre 1940.

²⁶⁵ Ibid.

Si l'instauration d'une censure préventive était encore prévue peu avant l'octroi des pleins pouvoirs au Conseil fédéral (30 août 1939), le projet fut finalement abandonné. En effet, la mise en application de ce type de censure :

« l'aurait (le Conseil fédéral) particulièrement exposé par rapport aux puissances étrangères, puisqu'il serait apparu comme responsable de ce qui s'écrivait en Suisse »²⁶⁶.

Selon Savary, Paul Weber aurait violé l'arrêté fondamental en ne soumettant pas son texte à une censure préalable :

« En s'abstenant de se conformer à cet arrêté, votre collaborateur a lui-même désobéi à un ordre et s'est ainsi exposé, probablement par simple négligence, aux sanctions prévues par les articles 107 et 108 du Code pénal militaire »²⁶⁷.

Or, l'article 3 de l'arrêté précise que :

« la censure préventive [...] ne peut [...] être ordonné qu'avec l'assentiment du Conseil fédéral »²⁶⁸.

Savary semble avoir ainsi pris certaines libertés dans l'interprétation des prescriptions de la censure. Le rédacteur en chef de la revue, ignorant que Savary outrepassa ses droits, se sent le devoir de justifier la publication de l'article de son collaborateur :

« Après première lecture du manuscrit de P.W, j'ai prié l'auteur de se renseigner auprès de son chef militaire. P. W, autant que je m'en souviens, l'a fait et m'a retourné son manuscrit avec modification »²⁶⁹.

Dans une missive en date du 12 septembre 1940, Weber s'attêlera à décharger son rédacteur en chef de la responsabilité de l'article en répondant point par point aux allégations de Savary. Contrairement à ce que prétend Savary, Weber a soumis le rapport sur la compagnie disciplinaire (dont l'article des *Cahiers protestants* est tiré) à sa hiérarchie militaire :

« A mon départ de la cp. disciplinaire, fin avril 1940, un rapport sur mon activité et sur la cp. disc. a été remis par moi aux autorités militaires de cette institution. Ce rapport abordait dans ses grandes lignes le même problème examiné plus en détail dans

²⁶⁶ BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., p. 147

²⁶⁷ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Savary à Béguin, 3 septembre 1940

²⁶⁸ BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., p. 147

²⁶⁹ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Béguin à Savary, 4 septembre 1940.

l'article incriminé, soulignait les mêmes faiblesses et proposait les mêmes améliorations »²⁷⁰.

Weber cautionne ensuite les propos de son rédacteur qui l'avait encouragé à corriger son article, en prenant conseil auprès d'un chef militaire :

« J'ai, alors, soumis cet article à un ami, avocat et juge dans un tribunal militaire, pour lui demander son avis. [...] Toutefois, il m'a mis en garde contre certains jugements insuffisamment appuyés ou nuancés. J'ai sur son conseil récrit encore une fois cet article en tenant compte autant qu'il m'était possible de le faire de ses observations toute dictées par le désir de faire une critique constructive et non négative »²⁷¹.

Finalement, cherchant peut-être à atténuer la gravité de sa faute, Weber avancera des arguments relatifs au profil et à la faiblesse du lectorat de la revue :

« Je n'ai pas jugé qu'il était déplacé de faire paraître cette étude dans une revue dont le cercle de lecteurs est restreint et qui s'adresse à des hommes animés certainement d'une volonté constructive à l'égard du pays et de son armée »²⁷².

Weber, passible de sanctions militaires, ne semble finalement pas avoir été inquiété par Savary qui, dans la lettre qu'il lui adresse le 17 septembre, n'évoque aucune mesure de rétorsion. Le second article²⁷³ incriminé par la censure est non moins intéressant à analyser dans la mesure où il illustre bien les prises de positions adoptées par les *Cahiers protestants* suite à la défaite française de juin 1940. Comme nous aurons l'occasion de le voir, sa parution portera à des conséquences autrement plus graves que celui que nous venons de traiter.

L'armistice franco-allemand du 22 juin 1940 suscite un véritable traumatisme au sein de l'opinion publique helvétique. Le grand voisin, jadis dépositaire des droits de l'homme et du citoyen instaure un régime collaborationniste sous la direction du maréchal Pétain. En Suisse, cette redistribution des cartes soulève la question de l'adaptation ou de la résistance à l'ordre nouveau. Le 25 juin 1940, le président de la Confédération Marcel Pilet-Golaz s'adresse au peuple dans une allocution radiodiffusée dans laquelle il constate avec soulagement que : « nos trois voisins s'acheminent vers la paix »²⁷⁴.

²⁷⁰ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Weber à Savary, 12 septembre 1940.

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Ibid.

²⁷³ MIEVILLE, Henry-Louis, « En ces heures graves que nous vivons... », *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1940, pp. 292-299.

²⁷⁴ Cité dans LASSERRE, André, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)*, op. cit., p. 87.

En outre, Le discours annonce une démobilisation partielle de l'armée, déclare qu'il faudra s'adapter à la nouvelle situation et exige des citoyens suisses qu'ils suivent le Conseil fédéral comme un guide : « qui ne pourra pas toujours expliquer, commenter, justifier ses décisions »²⁷⁵. La relative imprécision des mesures qu'il préconisait a conduit certains²⁷⁶ à lui prêter une coloration pétainiste. En d'autres termes, le discours aurait privilégié la voie de l'alignement à celle de la résistance. La revue des *Cahiers protestants* aborde cette problématique (l'alignement ou la résistance) sous la plume de Henry-Louis Miéville²⁷⁷ :

« Une question nous hante et nous oppresse : vers quel avenir s'avancent tant de pays mutilés, piétinés, des nations qui furent libres comme nous le sommes encore ? Mais, au fait, le sommes-nous encore ? Il n'y a de liberté, pour un petit peuple, que dans une communauté de nations où le droit à une existence autonome est reconnu, parce qu'il est un droit, et non point accordé comme une grâce, - reconnu parce qu'il faut que chaque peuple puisse développer librement sa personnalité dans le cadre d'une discipline *consentie* »²⁷⁸.

Selon Miéville, c'est l'héritage même des droits de l'homme et du citoyen qui est bafoué par l'avènement des dictateurs :

« La République française avait su le résumer en trois mots [...] *liberté* [...] *égalité* [...] *fraternité* [...]. Dans cette noble devise de la France éternelle nous autres Suisses voyons aussi une expression de notre idéal, car nous cesserions d'exister comme peuple, si nous cessions de nous en inspirer. Nous avons en Suisse la conviction [...] que, pour faire échec aux instincts tyranniques plus dangereux encore dans les collectivités puissantes que chez les individus, nulle autre force n'est efficace »²⁷⁹.

Cette position libérale inspirée par la philosophie des lumières semble ainsi s'inscrire en porte-à-faux avec la presse romande qui :

« [...] ne tarit pas d'éloges sur le sur le maréchal Pétain et son œuvre de redressement national »²⁸⁰.

²⁷⁵ Cité dans A. Lindt, August R., *Le temps du hérisson : souvenirs (1939-1945)*, Genève, Ed. Zoé, 1995, p. 40.

²⁷⁶ Par exemple FAVEZ, Jean-Claude, « La Suisse pendant la Seconde guerre mondiale », *Revue d'histoire de la Shoah*, op. cit., p. 22.

²⁷⁷ Henry-Louis Miéville (1877-1963). Après l'obtention d'un doctorat en théologie à l'université de Lausanne (1902), Miéville poursuit des études de Lettres à l'université de Genève (licencié en 1908). Il enseigne ensuite l'allemand et la philosophie au gymnase de Lausanne (1924-1940) parallèlement à son poste de chargé de cours à l'université de Lausanne (1934), institution dans laquelle il deviendra professeur extraordinaire (1940-1946) puis ordinaire (1946-1947) de philosophie.

²⁷⁸ MIEVILLE, Henry-Louis, « En ces heures graves que nous vivons... », op. cit., p. 292.

²⁷⁹ Id., p. 295.

²⁸⁰ BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., p. 145.

Les Cahiers protestants souhaitent ainsi proposer une alternative à l’alignement, encourageant le gouvernement ainsi que la presse helvétique à faire preuve d’une indéfectible volonté de résistance :

« Puisse notre gouvernement trouver dans la virile résolution de tous la force de résister aux pressions du dehors, lorsqu’elles voudront nous imposer ce qu’il est de notre devoir de ne point concéder. Et puisse notre presse comprendre mieux que certain universitaire, dont je ne rappellerai pas le nom, à quel point nous nous rendons méprisables en cherchant à nous concilier par des déclarations d’amitié et des flatteries la faveur des puissants du jour dont ne saurions approuver la politique »²⁸¹.

Bien que nous ne disposions d’aucune certitude quant à l’identité de l’universitaire incriminé, nous pouvons raisonnablement postuler qu’il s’agisse de Gonzague de Reynold²⁸². En effet, ce dernier dressait après l’armistice un constat pour le moins pessimiste sur l’avenir de la Suisse, mettant en doute sa capacité de résistance sur le long terme :

« [...] L’équilibre européen est rompu. De gré ou de force, nous allons être incorporés dans cette Europe nouvelle. Nous allons entrer, en même temps et par voie de conséquence, dans un nouveau régime social et politique »²⁸³.

Toutefois, plus que le débat sur l’adaptation ou la résistance à l’ordre nouveau, c’est à notre sens le manque de pondération du discours de Miéville qui lui vaut l’attention des autorités de la censure. En d’autres termes, à la différence de la majeure partie des textes en rapport avec la guerre publiés dans la revue, l’article cible sans-détours les méthodes du Reich, incriminant notamment le système concentrationnaire. Cette liberté de ton n’échappe pas au Capitaine Savary qui réagit aux propos de l’auteur en ces termes :

« Monsieur, [...] l’article de M. Miéville, publié dans votre numéro de juillet-août, viole ces prescriptions (de l’arrêté fondamental du 8 septembre 1939). L’auteur attaque vivement l’un des belligérants dont il condamne *l’oppression odieuse*, en ajoutant : *Il est des actes dictés par la rancune et le fanatisme, de froides cruautés qui déshonorent un peuple, tant qu’ils n’ont pas été publiquement désavoués. Il est des*

²⁸¹ MIEVILLE, Henry-Louis, « En ces heures graves que nous vivons... », op. cit., pp. 295-296.

²⁸² Gonzague de Reynold (1880-1979). Cet intellectuel catholique fribourgeois participe en 1904, à la création de la revue *La Voile Latine* qui est à l’origine d’un mouvement de rénovation des lettres romandes. En 1914, il fonde la Nouvelle Société Helvétique avant de devenir chargé de cours à l’université de Genève (1909-1915) puis professeur ordinaire de littérature française à Berne (à partir de 1915). Contraint à la démission en 1931, il enseignera à l’université de Fribourg (1932-1950). En 1938, il précisera dans son ouvrage *Conscience de la Suisse*, son aspiration à l’instauration d’un Etat autoritaire et fédéraliste, placé sous la conduite d’un Landamman.

²⁸³ Cité dans PERDRISAT, Michel, *Le directoire de la ligue du Gothard, 1940-1945. Entre résistance et rénovation*, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, p. 49.

procédés de gouvernement – la honte des camps de concentration n’en est hélas qu’un échantillon – qu’il ne faut pas se lasser de dénoncer comme des crimes de lèse-humanité. Cette violence extrême contre l’Allemagne – accusée de vouloir instaurer une ère de barbarie savante et disciplinée – se manifeste tout au long de l’article où l’on lit notamment : *Comment le racisme orgueilleux et persécuteur pourrait-il établir une paix équitable. La force qui dépouille les vaincus de leurs biens les plus chers et qui s’ingénie à les diminuer, à les affaiblir de toutes manières pour les dominer nous paraît méprisable et stupide* »²⁸⁴.

Savary se fonde sur deux arguments pour légitimer son intervention. D’une part l’article :

« [...] risque de provoquer des difficultés avec nos voisins qui saisissent volontiers les occasions de se plaindre de l’attitude hostile de la presse suisse »²⁸⁵.

Le capitaine prétend d’autre part que :

« [...] la publication de son article avait été, sur notre demande, refusée par la *Gazette de Lausanne*. Il connaissait donc notre sentiment. Nous regrettons qu’il n’en ait tenu aucun compte »²⁸⁶.

Selon Savary, la violation de ces deux injonctions justifie :

« [...] l’obligation de vous adresser un très sévère avertissement personnel et de vous prévenir qu’en cas de récidive nous devons demander l’application de l’une des sanctions graves prévues par l’arrêté du Conseil fédéral du 31 mai 1940 »²⁸⁷.

Le lendemain (4 septembre 1940), Béguin répond à Savary qu’il ignorait que l’article de Miéville avait été refusé par la *Gazette de Lausanne* sur demande des autorités de la censure. Dans cette lettre, Béguin prend l’engagement de se renseigner auprès de son collaborateur qui lui répond :

« Voici ma réponse sur la question que vous me posez. M. Rigassi le rédacteur de la *Gazette*, ne m’avait pas dit qu’il avait soumis mon article au censeur. Il a simplement argué de la position particulièrement délicate où se trouvait la *Gazette* du fait d’une récente menace de suspension. Si j’avais su que c’était sur conseil du censeur qu’il s’est décidé à refuser mon article, je ne vous l’aurais pas laissé ignorer... »²⁸⁸.

²⁸⁴ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Savary à Béguin, 3 septembre 1940, p. 1.

²⁸⁵ Id., p. 2

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Ibid.

²⁸⁸ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Béguin à Savary, le 10 septembre 1940.

Un quiproquo serait donc à l'origine de l'autorisation donnée par Béguin à Miéville de publier son article dans la revue des *Cahiers protestants*. Aussi, Béguin espère non sans une certaine ironie que :

« Dans ces conditions, je pense Monsieur le Capitaine, que vous ne persisterez pas à m'adresser ce très sévère avertissement²⁸⁹ *personnel* dont parle votre lettre du 3 septembre »²⁹⁰.

Savary rejettera toutefois la requête du rédacteur en chef des *Cahiers protestants* :

« Je dois maintenir cependant l'avertissement personnel que je vous ai donné, car vous auriez dû refuser la publication d'un article qui violait les prescriptions de l'arrêté du 8.9.1939 »²⁹¹.

La correspondance entre le rédacteur en chef et le capitaine Savary s'achève à cette date. Ainsi, durant toute la durée de la guerre, le couperet de la censure menaçait de frapper les *Cahiers protestants*. Si Savary ne précise pas la nature de la sanction qu'il prévoit d'appliquer à la revue en cas de récidive, nous avons pu voir (note 289) que parmi elles figuraient la suspension ou l'interdiction. Dans ces conditions, nous pouvons postuler que le climat d'incertitude dans lequel se trouve la revue à la suite de l'avertissement des autorités de la censure a pu la contraindre à s'autocensurer pendant toute la période de la Seconde Guerre mondiale. Si cette hypothèse s'avère exacte, il n'est ainsi pas étonnant que le dossier consacré par la revue à la question juive en 1943 soit confié à une frange de théologiens conservateurs. Leur discours, teinté d'antisémitisme n'était pas propre à choquer un lecteur qui sans forcément y souscrire, ne pouvait en être surpris.

²⁸⁹ Les mesures répressives prévues par l'arrêté du 31 mai 1940 se divisent en deux catégories : les sanctions légères et les sanctions sévères. Les sanctions légères prévoient : les instructions, interdictions ou ordres qui impliquent l'obligation de faire ou de ne pas faire certaines publications ; l'avertissement personnel ; le séquestre de numéros déterminés. Les sanctions sévères prévoient : l'avertissement public ; l'assujettissement à la censure préventive pour un temps limité ou indéterminé ; la suspension ou l'interdiction. BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, op. cit., pp. 154-155.

²⁹⁰ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Béguin à Savary, le 10 septembre 1940.

²⁹¹ Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), op. cit., Lettre de Savary à Béguin, 12 septembre 1940.

5 Conclusion

Dans ce travail, nous poursuivions le but de nuancer la grille de lecture selon laquelle les acteurs de la revue des *Cahiers protestants* auraient été unanimement fédérés sous la bannière de l'antinazisme. A cette fin, nous nous sommes penchés sur les prises de positions des collaborateurs, relatives au *Kirchenkampf* et à la question juive durant la période comprise entre 1933 et 1943. La tâche s'est avérée ardue dans la mesure où nous risquions de nous briser sur l'écueil de la surinterprétation de textes qui, pour la plupart, font preuve d'une extrême prudence dans leurs propos. Sur la thématique du *Kirchenkampf*, nous avons pu relever que les textes de 1933 et de 1934 relevaient plus de la résistance spirituelle que politique. Il apparaît en effet que le passage à une résistance plus politisée ne s'opère qu'à partir de 1936. A cet égard, nous ne souscrivons pas entièrement au postulat de Bernard Reymond (note 92) qui omettait de préciser cette transition dans le constat qu'il dressait sur la nature des prises de positions de la revue face au *Kirchenkampf*. Sur la question juive, nous avons pu relever que le périodique s'inscrivait dans un mouvement de flux et de reflux, passant d'un discours philosémite à des prises de positions à connotations antisémites basées sur une interprétation littérale des textes bibliques. L'adoption de ce type de prises de positions n'était pas propre à choquer un public dont la représentation mentale des Juifs était encore empreinte de vieux préjugés antisémites, en partie véhiculés par les Eglises chrétiennes au cours des siècles. Le numéro de la revue de 1943, illustre à notre sens bien le retour à un discours traditionnel sur la question juive. En proie à un avertissement des autorités de la censure, la revue aurait-elle sacrifié une part de sa liberté de ton, au maintien de son existence ? Cette question reste en suspens.

6 Annexes

6.1 Programme des Cahiers protestants

LES CAHIERS PROTESTANTS

PARAISSENT TOUTES LES SIX SEMAINES

ABONNEMENT : 5 fr. par an pour la Suisse.
6 fr. par an pour l'étranger.

22 francs (argent français ou belge
pour la France et la Belgique.)

COMITÉ GÉNÉRAL : VICTOR BARONI, CHARLES BÉGUIN,
ANDRÉ BOUVIER, JEAN-D. BURGER, EDOUARD BURNIER, PAUL
CHAPUIS, WILLIAM CUENDET, HENRI D'ESPIRE, MARC
DUPASQUIER, PIERRE ÉTIENNE, EDMOND GRIN, JEAN DE
LA HARPE, PIERRE JACCARD, DAVID LASSERRE, AUGUSTE
LEMAITRE, CHARLES MASSON, MAURICE NEESER, E.-A.
NIKLAUS, ROBERT OSTERMANN, TH.-D. PACHE, ARNOLD
REYMOND, JEAN DE SAUSSURE, JULES VINCENT.

RÉDACTION : Adresser ce qui concerne la rédaction à CHARLES
BÉGUIN, à Arvernier.

ABONNEMENTS ET EXPÉDITION : Imprimerie
La Concorde, Tencaux, 31, Lausanne.

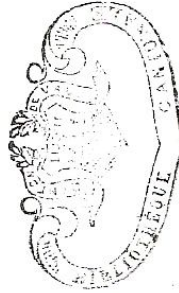
Compte de chèques postaux spécial :
Cahiers protestants, N° II. 2284, Lausanne.

EXPOSER D'UNE FAÇON SIMPLE ET VIVANTE LES
FAITS ET LES IDÉES, LES APPRÉCIER À LA LUMIÈRE
DES PRINCIPES DE VIE ET DE LIBÉRATION CHRÉTIEN-
NELS QUI ANIMENT LA PENSÉE PROTESTANTE, CRÉER
DES LIENS D'ACTION RELIGIEUSE, CIVIQUE ET SOCIALE
ENTRE TOUS CEUX QUI SE RÉCLAMENT DE CETTE
PENSÉE, TEL EST LE BUT QUE LES CAHIERS DÉSIRENT
MODESTEMENT POURSUIVRE.

LES CAHIERS PROTESTANTS

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

1937



B
5402

RÉDACTION :
AUVERNIER PRÈS NEUCHÂTEL

6.2 Profil des collaborateurs de la revue (1927-1946)

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Aeschimann, André	?	Pasteur	France (Paris)
Ammann, Werner	(1904-?)	Médecin	Berne
Aubert, Gustave	(1896-?)	Pasteur	Neuchâtel
Badan, Marcel	?	?	?
Badertscher, J.	?	?	?
Baillods, Jules	(1889-1952)	Ecrivain	?
Balmer, Pierre	(1915-?)	Pasteur	Neuchâtel
Barbey, Jacques	?	?	?
Baroni, Victor	(1893-1969)	Pasteur	Vaud
Barth, Karl	(1886-1968)	Théologien	Bâle
Béguin, Charles	(1883-1954)	Pasteur	Neuchâtel
Béguin, Olivier	(1914-1972)	Agent des U.C.J.G	Genève
Béguin, Renée	?		Genève
Berguer, Georges	(1873-1945)	Pasteur	Genève
Berguer, Henry	(1854-1937)	Pasteur	Genève
Bernoulli, M.	?	?	?
Berthoud, Aloys	?	?	?
Berthoud, Dorette	(1888-1975)	Ecrivain	Neuchâtel
Bertschi, A.	?	?	?
Biéler, André	(1914-2006)	Pasteur	Genève
Biolley, Henri-L.	?	?	?
Blancpain, Marc	(1909-2001)	Professeur (école internationale)	?
Bohnenblust, Gottfried	(1883-1960)	Professeur (langue et littérature allemande)	Berne
Bolle, Arnold	(1882-1973)	Politicien	Neuchâtel
Bonnard, Florence	?	?	Genève
Bonnard, Pierre	(1911-2003)	Pasteur	Genève
Bopp, Léon	(1896-1977)	Philosophe	Neuchâtel
Borel, Alfred	(1902-1997)	Politicien (parti radical)	Neuchâtel
Bosshard, Ernest	?	?	?
Bost., Charles	?	Pasteur	France (Le Havre)
Bouët, Max	?	?	?
Bouscharain, P.	?	?	?
Bouvier, André	(1898-1961)	Pasteur	?
Bouvier, J.-B.	?	?	?
Bovet, J.-J.	?	?	?
Bovet, Lucien	(1907-1951)	Médecin	Vaud
Bovet, Pierre	(1878-1965)	Professeur	Neuchâtel
Brasseler, Louis	?	?	?
Bridel, Jacques	?	?	?
Bridel, Philippe	(1852-1936)	Pasteur	Vaud
Brocher, Jean	(1899-1979)	Ingénieur	?
Brütsch, Charles	(1905-1971)	Pasteur	Genève
Brunner, Emile	(1889-1966)	Professeur (théologie)	Zürich
Buchmann, Jean	?	Politicien	?

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Budry, Paul	(1883-1949)	Critique d'art	Vaud
Buenzod, Emmanuel	(1893-1971)	Romancier	?
Buonaiuti, Ernesto	(1881-1946)	Historien des religions	?
Burgener, Louis	?	?	?
Burger, J.-D.	?	?	?
Burky, Charles	(1887-?)	Professeur	Genève
Burnier, André	?	?	?
Burnier, Edouard	(1906-1990)	Professeur (théologie)	Neuchâtel
Burnier, Emil	?	?	?
Burnier, Jean	?	Pasteur	Vaud
Buscarlet, Daniel	(1898-1988)	Pasteur	Genève
Cardinaux, Paul	?	?	?
Cardis, Fernand (Dr.)	(1898-1990)	Médecin	?
Casalis, Georges	(1917-1987)	Pasteur	?
Centlivres, Robert	?	Pasteur	?
Cérésole, Pierre	(1879-1945)	Ingénieur	Vaud
Chamorel, Gabriel	(1870-1958)	Professeur (théologie)	France (Picardie)
Chaponnière, Paul	(1883-1956)	Romancier	Genève
Chapuis, Maurice	?	Médecin	?
Chappuis, Paul	(1851-1904)	Pasteur	?
Chausse, Thérèse (dr.)	?	?	?
Chautems, Ch.	?	?	?
Chevallaz, Georges	(1888-1972)	Directeur d'école	Vaud
Choisy, Eugène	(1866-1949)	Pasteur	Genève
Christen, André	(1918-2011)	?	?
Christen, Marcel	?	?	?
Clerc, Charly	(1882-1958)	Essayiste	Neuchâtel
Cornu, Jacques	(1907-1985)	Horloger	?
Courvoisier-Patry, Jaques	(1900-1988)	Pasteur	Genève
Cuendet, William	(1886-1958)	Pasteur	Vaud
D'Espine, Henri	(1895-1982)	Pasteur	Genève
Dami, Aldo	(1898-1977)	Journaliste	?
Dantan, Edouard	(1890-1975)	Pasteur	?
Dardel, Otto de	(1864-1927)	Politicien (parti radical)	Neuchâtel
Daulte, Philippe	?	?	?
Delay, Emile	?	Pasteur	?
Deluz, Gaston	(1912-2003)	Pasteur	Neuchâtel
Deluz, René	?	?	?
Desgouttes, René	(1906-2000)	Avocat	Genève
Diebold, Bernard	(1886-1945)	Critique de théâtre	Zürich
Dominicé, Max	(1901-1975)	Pasteur	Genève
Ducommun, Charles-Frédéric	(1910-1977)	Syndicaliste	Vaud
Dupasquier, Claude	(1886-1953)	Juriste	France (Le Havre)
Dupasquier, Marc	(1883-1967)	Pasteur	Neuchâtel
Dupasquier, Marcel	(1883-1976)	Professeur	Genève

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Dupraz, Gustave	?	?	?
Durand-Pallot, Charles	(1876-1951)	Pasteur	?
Dutoit, Marie	?	?	?
Ecklin, Charles	(1858-1935)	Pasteur	Neuchâtel
Etienne, Pierre	?	Pasteur	Jura bernois
Fatton, Paul	(1886-1970)	Pasteur	?
Favez, Charles	(1885-?)	Professeur	?
Favez, Georges	(1901-1981)	Psychothérapeute	Vaud
Favre, F.	?	?	?
Favre, Gustave-V.	?	Pasteur	Genève
Ferrari, Eugène	?	Pasteur	?
Ferrière, Adolphe	(1879-1960)	Pédagogue	Genève
François, Alexis	(1877-1958)	Professeur	Genève
Francken, W.	?	?	?
Freudenberg, Adolphe	(1894-1977)	Diplomate	Allemagne (Weinhein)
Freymond, Arthur	(1879-1970)	Assureur	Vaud
Freymond, Jacques	(1911-1998)	Professeur	Vaud
Frutiger, P.	?	?	?
Gallaz, Renaud	?	?	Vaud
Gampert, Auguste	(1870-1936)	Pasteur	Genève
Gavillet, Marcel	?	?	?
Geneux, Paul	?	Professeur	Genève
Germond, Henri	(1901-1985)	Pasteur	Vaud
Gilliard, Charles	(1879-1944)	Historien	Vaud
Golay, Jean	(1903-)	Banquier	?
Goumaz, Louis	(1874-1953)	Pasteur	Vaud
Grellet, Francis	(1901-1979)	Pasteur	Vaud
Grin, Edmond	(1895-1977)	Pasteur	Vaud
Grobéty, M.	?	?	?
Gudrun, Cavin	?	?	?
Guillon, Charles	(1883-1965)	Secrétaire (Comité Universel des U.C.J.G)	?
Guisan, Gilbert	(1911-1980)	Professeur	France (Pas-de-Calais)
Guisan, René	(1874-1934)	Théologien	Vaud
Guyot, Charly	(1898-1974)	Historien de la littérature	Neuchâtel
Heim, Karl	(1874-1958)	Germaniste	?
Helveticus (Böschenstein, Hermann)	(1905-1997)	Journaliste	Berne
Henriod, Henry-Louis	(1887-1970)	Secrétaire (Fédération universelle des associations d'étudiants)	?
Hercod, R.	(1876-?)	Directeur d'institution (Bureau international contre l'alcoolisme)	Vaud
Hertig, J.	?	?	?
Hirsch, Jean	?	?	?
Humbert, Fr. (dr.)	?	?	?
Ignotus	?	?	?

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Isely, Gustave	?	?	?
Jaccard, Pierre	?	?	?
Jaggi, Arnold	(1890-1983)	Historien	Berne
Jaton, Marcel	(1891-1969)	Dessinateur	Vaud
Jeanneret, Edmond	(1914-1990)	Pasteur	Berne
Jeanneret, Robert Henri	(1885-1970)	Horloger	Jura
Jeanrenaud, Henri	?	Professeur (Ecoles normales)	Vaud
Jéquier, Robert	(1899-2003)	Pasteur	Neuchâtel
Jones, R.-W.	?	?	?
Jousselin, Jean	(1903-1980)	Pasteur	France
Keller, Adolf	(1872-1963)	Pasteur	Schaffhouse
Kiehl, Jean	(1902-1968)	Professeur	France (Rhône-Alpe)
Klein, Frédéric	(?- 1971)	Pasteur	Genève
Kohler, Pierre	(1887-1956)	Professeur	Vaud
Krafft, Agénor	?	Juriste	Vaud
La Harpe, Jean de	?	Professeur	?
Labhardt, Alfred	(1874-1949)	Médecin	?
Lasserre, David	(1882-1973)	Historien	Genève
Lasserre, Georges	?	Professeur (économie politique)	France (Lille)
Leenhardt, Franz Jehan	(1902-1990)	Professeur (théologie)	France (Montpellier)
Leenhardt, Henry	(1901-1960)	Professeur (histoire religieuse)	France (Montpellier)
Lemaître, Auguste	(1887-1970)	Pasteur	Genève
Leuba, Jean-Louis	(1912-2005)	Professeur (théologie)	Jura bernois
Lindt, Andréas	(1920-1985)	Pasteur	Berne
Lorach, Jacques	?	Avocat	France (Belfort)
Lüthi, Walter	(1901-1982)	Pasteur	Bâle
Mäder, Alphonse	(1882-1971)	Médecin	Neuchâtel
Malva, Constant	(1903-1969)	Ecrivain	Belgique (Quaregnon)
Manuel, Pierre	?	Pasteur	Vaud
Marion, Emile	(1885-1972)	Pasteur	?
Martin, Victor	(1886-1964)	Professeur (langue, histoire grecque)	Genève
Martin, William	(1888-1934)	Journaliste	Genève
Masson, Charles	?	Professeur (théologie)	Vaud
Mauris, Edouard	(1908-1995)	Pasteur	Vaud
Maury, Pierre	(1890-1956)	Pasteur	?
Menoud, Philippe Henri	(1905-1973)	Pasteur	Neuchâtel
Mestral, Aymon de	(1894-1975)	Journaliste	?
Meylan, A.-L.	?	?	?
Meylan, Henri	(1900-1978)	Historien	Vaud
Meylan, Louis	(1888-1969)	Professeur	Vaud
Miéville, Henri-Louis	(1877-1963)	Professeur	Vaud
Minger, Rudolf	(1881-1955)	Politicien (PAB)	Berne
Monnier, W.	?	?	?

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Monod, Wilfred	(1867-1943)	?	?
Montandon, Line	?	?	?
Montmollin, Eric de	(1907-2011)	Ecrivain	Neuchâtel
Morel, Madeleine	?	?	?
Mottu, Alexandre	(1883-1943)	Musicien	Genève
Mounier, Emmanuel	(1905-1950)	Philosophe	?
Müller, Marcel-D.	?	?	?
Muller, André		?	France (Paris)
Musculus, Paul Romane	?	Pasteur	France (Vendée)
Neeser, Maurice	(1883-?)	Théologien	Neuchâtel
Niemöller, Martin	(1892-1984)	Théologien	?
Niklaus, Emile-Albert	?	Pédagogue	?
Nygren, Anders	(1890-1978)	Professeur (théologie)	Suède (Göteborg)
Odier, H.	(1873-?)	Homme de Lettres	Genève
Ostermann, Robert	?	?	?
Pache, Edouard	?	Pasteur	Vaud
Pache, Th.-D.	?	Pasteur	Vaud
Palézieux, E. de	?	?	?
Pallard, Marc	?	?	?
Panchaud, Georges	(1908-1988)	Professeur	Vaud
Paquier, Richard	(1905-1985)	Pasteur	Vaud
Payot, Gilberte	?		Vaud
Perrenoud, Jean-Louis	(1883-1943)	Professeur (gymnase)	Neuchâtel
Perrier, Charles	(1862-1938)	Médecin	France (Nîmes)
Perrochon, Henri	(1889-1990)	Historien	?
Perrot, René de	?	?	?
Pétremand, J.	(1873-?)	Professeur (théologie)	Neuchâtel
Peyer, Etienne de	?	Traducteur	?
Picot, Albert	(1882-1966)	Politicien (démocrate)	Genève
Pidoux, L.-S.			?
Pidoux, Pierre	(1905-2001)	Théologien	Neuchâtel
Platzhoff-Lejeune, Eduard	(1874-?)	Pasteur	Vaud
Porret, Eugène	(1911-?)	Pasteur	Neuchâtel
Porret, Pierre	?	?	?
Privat, Edmond	(1889-1962)	Journaliste	Genève
Pury, Roland de	(1907-1979)	Pasteur	France (Lyon)
Quillet, Auguste	?	?	?
Ramseyer, Jean-Philippe	?	Pasteur	Neuchâtel
Ramuz, C.-F.	(1878-1947)	Ecrivain	Vaud
Raoux, Marcel	?	?	?
Rappard, William E.	(1883-1958)	Professeur (Institut universitaire de hautes études internationales)	Genève
Renaud, Edgar	(1887-1953)	Politicien (Parti progressiste national)	Neuchâtel
Renner, J.	?	?	?
Reymond, Arnold	(1874-1958)	Doyen de la Faculté des Lettres	Vaud
Reymond, Jacqueline	?	?	?

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Reymond, Jacques	?	?	?
Reymond, Marcel	?	Professeur (Collège de Montreux)	Vaud
Richard, Gustave	?	?	?
Richon, Marthe	(1887-1973)	?	Genève
Rigasi, Georges	?	?	Genève
Rilliet, Jean-H.	(1908-1980)	Pasteur	Genève
Rivier, André	(1914-1973)	Professeur	Vaud
Robert, Ad.	?	?	?
Rossel, Jacques	(1915-2008)	Pasteur	Berne
Rougemont, Denis de	(1906-1985)	Homme de Lettres	Neuchâtel
Rougemont, Georges de	(1875-1947)	Pasteur	Neuchâtel
Roulet, Georges	?	Syndicaliste	Neuchâtel
Roulet, J.-L.	?	?	?
Roulin, Alcide	(?-1976)	Pasteur	Neuchâtel
Rumpf, L.	?	?	?
Salis, Jean Rodolphe de	(1901-1996)	Professeur (EPF)	Berne
Saussure, Jean de	(1899-1977)	Pasteur	Genève
Schaerer, Henri	?	?	?
Schaerer, René	(1901-1995)	Professeur (philosophie)	Genève
Schnetzler, Jean	?	?	?
Schorer, Jean	?	Pasteur	?
Schürch, Ernst	(1875-1960)	Journaliste (<i>Bund</i>)	Berne
Schwarz, Alexander	?	?	?
Secrétan, A.	?	?	?
Secrétan, Claude	?	?	?
Senarclens, Jacques de	(1914-1971)	Pasteur	Genève
Siordet, J.-E.	?	?	?
Spiess, Henry	(1876-1940)	Avocat	Genève
Spoerri, Théophil	(1890-1974)	Professeur (philologie romaine)	Neuchâtel
Subilla, Jean	?	?	?
Tait, D.C.	?	?	?
Terrisse, Eugène	(1891-?)	Professeur	Neuchâtel
Thévenaz, Pierre	(1913-1955)	Professeur	Neuchâtel
Tillich, Paul	(1886-1965)	Historien des religions	?
Tournier, Paul(Dr)	(1898-1986)	Médecin	?
Urech, Edouard	(1900-1984)	Pasteur	Neuchâtel
Vaucher, Paul	?	Pasteur	?
Veillard, Maurice	(1894-1978)	Juge	Vaud
Veillon, Charles	(1900-1971)	Industriel (textile)	Bâle
Vernaud, Max	?	Pasteur	Vaud
Vincent, Jules	?	Pasteur	Vaud
Visser't Hooft, Willem Adolf	(1900-1985)	Théologien	Pays-Bas (Haarlem)
Vittoz, Paul	(1883-1952)	Pasteur	Vaud
Vivien, Jean	(1888-1946)	Pasteur	?
Von Allmen, Jean-Jacques	(1917-1994)	Pasteur	Vaud

Nom, Prénom	Dates	Profession	Origine
Von Auw., Lydia	(1897-1994)	Théologienne	Vaud
Vuille, Jean	?	?	?
Vuilleumier, Henri	(1864-1956)	?	?
Vuilleumier, Louis	?	Directeur d'Ecole	?
Vuilleumier, Maurice	?	?	?
Waln, Nora	(1895-1964)	Journaliste	?
Wartenweiler, Fritz	(1889-1985)	Pédagogue	Thurgovie
Weber, Paul	(1881-1968)	Pasteur	Vaud
Werner, Alfred	(?-2005)	Pasteur	Genève
Werner, Robert	?	?	?
Wieser, Gottlob	(1888-1973)	Pasteur	?
Zwick, J.	?	?	?
Total : 277 collaborateurs			

6.3 La fréquence d'interventions (1927-1946)

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Lasserre, David	27	1927	45
Burnier, Edouard	21	1934	28
Jaccard, Pierre	20	1927	?
Meylan, Louis	14	1930	42
Baroni, Victor	12	1929	36
Guyot, Charly	12	1944	46
Barth, Karl	11	1933	47
Béguin, Charles	10	1927	44
Lemaître, Auguste	10	1927	40
Burky, Charles	9	1945	58
Klein, Frédéric	9	1928	?
Spiess, Henry	9	1931	55
Baillods, Jules	8	1931	42
Cuendet, William	8	1927	41
Neeser, Maurice	8	1927	44
Burger, J.-D.	7	1930	?
Courvoisier-Patry, Jaques	7	1927	27
Dupasquier, Marcel	7	1930	47
Guisan, René	7	1927	53
Bonnard, Pierre	6	1940	29
Bosshard, Ernest	6	1936	?
Bovet, Lucien	6	1937	30
Bridel, Philippe	6	1927	75
Clerc, Charly	6	1927	45
Rilliet, Jean-H.	6	1933	25
Rougemont, Denis de	6	1938	32
Bouët, Max	5	1943	?
Bouvier, André	5	1927	29
Deluz, Gaston	5	1938	?
Dupasquier, Marc	5	1931	48
Dutoit, Marie	5	1928	?
Grin, Edmond	5	1927	32
Niklaus, Emile-Albert	5	1935	?
Porret, Eugène	5	1937	26
Reymond, Arnold	5	1927	53
Visser't Hooft, Willem Adolf	5	1938	38
Deluz Gaston	5	1938	26
Béguin, Olivier	4	1938	24
Bovet, Pierre	4	1939	61
Gavillet, Marcel	4	1935	?
Kohler, Pierre	4	1931	44
Leenhardt, Franz Jehan	4	1936	34

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Masson, Charles	4	1930	?
Miéville, Henri-Louis	4	1930	53
Pache, Th.-D.	4	1930	?
Picot, Albert	4	1929	47
Pidoux, Pierre	4	1932	27
Saussure, Jean de	4	1928	29
Werner, Robert	4	1927	?
Ammann, Werner	3	1938	34
Berthoud, Dorette	3	1932	44
Brütsch, Charles	3	1934	29
Burnier, André	3	1938	?
Centlivres, Robert	3	1928	?
D'Espine, Henri	3	1927	32
Delay, Emile	3	1943	?
François, Alexis	3	1928	51
Geneux, Paul	3	1945	?
Guillon, Charles	3	1938	55
Leuba, Jean-Louis	3	1939	27
Lüthi, Walter	3	1937	36
Marion, Emile	3	1928	43
Mounier, Emmanuel	3	1938	33
Ostermann, Robert	3	1927	?
Perrenoud, Jean-Louis	3	1942	59
Pidoux, L.-S.	3	1928	?
Rappard, William E.	3	1935	52
Robert, Ad.	3	1932	?
Badertscher, J.	2	1941	?
Berguer, Henry	2	1934	80
Bohnenblust, Gottfried	2	1935	52
Bolle, Arnold	2	1940	58
Brasseler, Louis	2	1934	?
Brunner, Emile	2	1934	45
Cardinaux, Paul	2	1927	?
Cardis, Fernand (Dr.)	2	1941	43
Chaponnière, Paul	2	1942	59
Chapuis, Maurice	2	1927	?
Daulte, Ph.	2	1927	?
Deluz, René	2	1934	?
Durand-Pallot, Charles	2	1933	57
Ecklin, Charles	2	1933	75
Etienne, Pierre	2	1933	?
Ferrari, Eugène	2	1930	?
Henriod, Henry-Louis	2	1929	42
Jeanneret, Edmond	2	1943	29

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Keller, Adolf	2	1938	66
Kiehl, Jean	2	1935	33
Krafft, Agénor	2	1943	?
La Harpe, Jean de	2	1927	?
Martin, Victor	2	1942	56
Martin, William	2	1927	39
Menoud, Philippe Henri	2	1945	40
Müller, Marcel-D.	2	1934	?
Reymond, Jacqueline	2	1933	?
Rossel, Jacques	2	1937	22
Roulet, Georges	2	1936	?
Roulin, Alcide	2	1935	?
Rumpf, L.	2	1940	?
Schaerer, René	2	1927	26
Spoerri, Théophil	2	1933	43
Tournier, Paul(Dr)	2	1927	29
Veillard, Maurice	2	1933	39
Vittoz, Paul	2	1929	46
Von Allmen, Jean-Jacques	2	1941	24
Vuilleumier, Louis	2	1930	?
Vuilleumier, Maurice	2	1936	?
Werner, Alfred	2	1943	?
Wieser, Gottlob	2	1942	54
Aubert, Gustave	2	1928	32
Berguer, Georges	2	1928	55
Choisy, Eugène	2	1928	62
Dantan, Edouard	2	1928	38
Gampert, Auguste	2	1928	58
Germond, Henri	2	1930	29
Pache, Edouard	2	1932	?
Perrochon, Henri	2	1931	42
Platzhoff-Lejeune, Edouard	2	1930	56
Siordet, J.-E.	2	1928	?
Aeschimann, André	1	1935	?
Badan, Marcel	1	1938	?
Balmer, Pierre	1	1945	30
Barbey, Jacques	1	1946	?
Béguin, Renée	1	1939	?
Bernoulli, M.	1	1941	?
Berthoud, Aloys	1	1927	?
Bertschi, A.	1	1942	?
Biéler, André	1	1946	32
Biolley, Henri-L.	1	1935	?
Blancpain, Marc	1	1944	35

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Bonnard, Florence	1	1939	?
Bopp, Léon	1	1945	49
Borel, Alfred	1	1935	33
Bost., Charles	1	1935	?
Bouscharain, P.	1	1938	?
Bouvier, J.-B.	1	1936	?
Bovet, J.-J.	1	1943	?
Bridel, Jacques	1	1935	?
Brocher, Jean	1	1945	46
Buchmann, Jean	1	1945	?
Budry, Paul	1	1930	47
Buenzod, Emmanuel	1	1941	48
Buonaiuti, Ernesto	1	1939	58
Burgener, Louis	1	1945	?
Burnier, Emil	1	1941	?
Burnier, Jean	1	1939	?
Buscarlet, Daniel	1	1927	29
Casalis, Georges	1	1946	29
Cérésolle, Pierre	1	1937	58
Chamorel, Gabriel	1	1927	57
Chappuis, Paul	1	1927	76
Chausse, Thérèse	1	1945	?
Chautems, Ch.	1	1934	?
Chevallaz, Georges	1	1940	52
Christen, André	1	1938	?
Christen, Marcel	1	1937	?
Cornu, Jacques	1	1941	34
Dami, Aldo	1	1938	40
Dardel, Otto de	1	1927	63
Desgouttes, René	1	1944	38
Diebold, Bernard	1	1941	55
Dominicé, Max	1	1943	42
Ducommun, C.-F.	1	1943	33
Dupasquier, Claude	1	1936	50
Dupraz, Gustave	1	1942	?
Fatton, Paul	1	1941	55
Favez, Charles	1	1943	58
Favez, Georges	1	1946	45
Favre, F.	1	1935	?
Favre, Gustave-V.	1	1927	?
Ferrière, Adolphe	1	1936	57
Francken, W.	1	1946	?
Freudenberg, Adolphe	1	1943	49
Freymond, Arthur	1	1936	57

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Freymond, Jacques	1	1938	27
Frutiger, P.	1	1943	?
Gallaz, Renaud	1	1945	?
Gilliard, Charles	1	1941	62
Golay, Jean	1	1937	34
Goumaz, Louis	1	1936	62
Grellet, Francis	1	1944	43
Grobéty, M.	1	1934	?
Gudrun, Cavin	1	1946	?
Guisan, Gilbert	1	1936	25
Heim, Karl	1	1938	64
Helveticus (Böschenstein, Hermann)	1	1940	35
Hercod, R.	1	1941	65
Hertig, J.	1	1934	?
Hirsch, Jean	1	1943	?
Humbert, Fr. (dr.)	1	1942	?
Ignotus	1	1935	?
Isely, Gustave	1	1941	?
Jaggi, Arnold	1	1941	51
Jaton, Marcel	1	1942	51
Jeanneret, Robert Henri	1	1938	53
Jeanrenaud, Henri	1	1942	?
Jéquier, Robert	1	1937	38
Jones, R.-W.	1	1938	?
Jousselin, Jean	1	1935	32
Labhardt, Alfred	1	1940	66
Lasserre, Georges	1	1936	?
Leenhardt, Henry	1	1933	32
Lindt, Andréas	1	1946	26
Lorach, Jacques	1	1945	?
Mäder, Alphonse	1	1938	56
Malva, Constant	1	1942	39
Manuel, Pierre	1	1933	?
Mauris, Edouard	1	1941	33
Maury, Pierre	1	1946	56
Mestral, Aymon de	1	1936	42
Meylan, A.-L.	1	1942	?
Meylan, Henri	1	1936	36
Minger, Rudolf	1	1935	54
Monnier, W.	1	1945	?
Monod, Wilfred	1	1931	64
Montandon, Line	1	1942	?
Montmollin, Eric de	1	1935	28
Morel, Madeleine	1	1943	?

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Mottu, Alexandre	1	1937	54
Muller, André	1	1936	?
Musculus, Paul Romane	1	1933	?
Niemöller, Martin	1	1937	45
Nygren, Anders	1	1934	44
Odier, H.	1	1941	68
Palézieux, E. de	1	1941	?
Pallard, Marc	1	1944	?
Panchaud, Georges	1	1946	38
Paquier, Richard	1	1934	29
Payot, Gilberte	1	1945	?
Perrier, Charles	1	1934	72
Perrot, René de	1	1940	?
Pétremand, J.	1	1933	60
Peyer, Etienne de	1	1941	?
Porret, Pierre	1	1942	?
Privat, Edmond	1	1938	49
Pury, Roland de	1	1942	35
Quillet, Auguste	1	1927	?
Ramseyer, Jean-Philippe	1	1943	?
Ramuz, C.-F.	1	1932	54
Raoux, Marcel	1	1937	?
Renaud, Edgar	1	1933	46
Renner, J.	1	1937	?
Reymond, Jacques	1	1934	?
Reymond, Marcel	1	1932	?
Richard, Gustave	1	1935	?
Richon, Marthe	1	1934	47
Rigasi, Georges	1	1946	?
Rivier, André	1	1937	23
Rougemont, Georges de	1	1927	52
Roulet, J.-L.	1	1935	?
Salis, Jean Rodolphe de	1	1943	42
Schaerer, Henri	1	1946	?
Schnetzler, Jean	1	1946	?
Schorer, Jean	1	1935	?
Schürch, Ernst	1	1936	61
Schwarz, Alexander	1	1935	?
Secrétan, A.	1	1937	?
Secrétan, Claude	1	1937	?
Senarclens, Jacques de	1	1944	30
Subilla, Jean	1	1939	?
Tait, D.C.	1	1933	?
Terrisse, Eugène	1	1944	53

Nom, Prénom	Nombre d'interventions	Première intervention	Age lors de la première intervention
Thévenaz, Pierre	1	1943	30
Tillich, Paul	1	1934	48
Urech, Edouard	1	1934	34
Vaucher, Paul	1	1935	?
Veillon, Charles	1	1933	33
Vernaud, Max	1	1939	?
Vincent, Jules	1	1927	?
Vivien, Jean	1	1944	56
Von Auw., Lydia	1	1932	35
Vuille, Jean	1	1936	?
Vuilleumier, Henri	1	1927	63
Waln, Nora	1	1940	45
Wartenweiler, Fritz	1	1942	53
Weber, Paul	1	1940	59
Zwick, J.	1	1943	?
Total : 277 collaborateurs			

6.4 Les membres du comité général de la revue

Membre du comité général de la revue	Années d'exercice (information délivrée à partir de 1937)	Origine (information délivrée à partir de 1943)
Baroni, Victor	1937-1946	Vaud
Béguin, Charles	1927-1946	Neuchâtel
Bindit, Marcel	1943-1946	Jura Bernois
Bouët, Max	1944-1946	Vaud
Bouvier, André	1937-1946	Zürich
Bovet, Lucien	1943-1946	Vaud
Bovet, Max	1943-1946	Vaud
Burger, Jean-D.	1937-1943	?
Burnier, Edouard	1937-1946	Vaud
Chapuis, Paul	1937	?
Courvoisier-Patry, Jean	1940-1946	Genève
Cuendet, William	1937-1946	Vaud
D'Espine, Henri	1937-1946	Genève
Deluz, Gaston	1944-1946	Neuchâtel
Dupasquier, Marc	1937-1942	?
Dupasquier, Marcel	1940-1946	Vaud
Etienne, Pierre	1937-1946	Jura Bernois
Germond, Henri	1940-1942	?
Grin, Edmond	1937	?
Jaccard, Pierre	1937-1946	Vaud
Klein, Frédéric	1944-1946	Genève
Laharpe, Jean de	1937-1942	?
Lasserre, David	1937-1946	Vaud
Lemaître, Auguste	1937-1946	Genève
Masson, Charles,	1937	?
Neeser, Maurice	1937-1946	Neuchâtel
Niklaus, Emile-A.	1937-1946	Neuchâtel
Ostermann, Robert	1937-1942	?
Pache, Théodore-D.	1937-1946	Vaud
Pauli, Laurent	1943-1946	Neuchâtel
Reymond, Arnold	1937-1946	Vaud
Saussure, Jean de	1937-1940; 1942-1946	Genève
Vincent, Jules	1937-1946	Vaud
Werner, Alfred	1946	?

Total : 34 membres

6.5 La structure de la revue (1927 ; 1933-1946)

Rubriques:	1927	1933	1934	1935	1936
Articles	13 (158 pages)	28 (426 pages)	26 (407 pages)	21(320 pages)	31 (426 pages)
Bibliographies	4 (18 pages)	4 (17 pages)		4 (17 pages)	5 (20 pages)
Chronique alémanique					
Chronique d'art					
Chronique de la Bible					
Chronique de la vie catholique					
Chronique de l'école					
Chronique de psychologie					
Chronique de Suisse alémanique					
Chronique d'histoire					
Chronique d'histoire protestante					
Chronique d'histoire suisse					
Chronique économique					
Chronique littéraire					
Chronique médicale					
Chronique politique					
Chronique scientifique					
Correspondances					
Documents	3 (28 pages)				
Editoriaux	7 (67 pages)				
Illustrations		2 (9 pages)	3 (3 pages)		
La loi sur l'instruction militaire préparatoire					
La pensée de Charles Secrétan	5 (59 pages)				
La vie médicale					
Les Camps de Tavannes					
Les Camps de Vaumarcus			1 (3 pages)		1 (4 pages)
Les évènements					4 (39 pages)
Les Textes	9 (45 pages)	7 (39 pages)	4 (17 pages)		2 (24 pages)
Notes	21 (197 pages)	16 (111 pages)	18 (139 pages)	23 (203pages)	3 (36 pages)
Poèmes		1 (3 pages)		2 (21 pages)	
Regards sur le monde	3 (26 pages)				
Total des pages par année	598	605	569	561	549

Rubriques:	1937	1938	1939	1940	1941
Articles	27 (368 pages)	20 (303 pages)	26 (344 pages)	31 (385 pages)	29 (367 pages)
Bibliographies	10 (77 pages)		2 (11 pages)	4 (19 pages)	1 (1 page)
Chronique alémanique		2 (24 pages)			
Chronique d'art					
Chronique de la Bible					
Chronique de la vie catholique			2 (23 pages)		
Chronique de l'école		1 (10 pages)	1 (11 pages)	1 (11 pages)	
Chronique de psychologie					
Chronique de Suisse alémanique					
Chronique d'histoire					
Chronique d'histoire protestante					
Chronique d'histoire suisse					
Chronique économique					
Chronique littéraire					
Chronique médicale					
Chronique politique					
Chronique scientifique					
Correspondances	2 (12 pages)	3 (23 pages)	1 (5 pages)		1 (10 pages)
Documents					2 (2 pages)
Editoriaux		1 (6 pages)	4 (20 pages)	2 (14 pages)	1 (3 pages)
Illustrations	1 (1 page)	1 (1 page)			
La loi sur l'instruction militaire préparatoire				2 (15 pages)	
La pensée de Charles Secrétan					
La vie médicale		2 (17 pages)	2 (21 pages)	1 (7 pages)	1 (8 pages)
Les Camps de Tavannes			1 (1 page)		
Les Camps de Vaumarcus				1 (4 pages)	
Les évènements					
Les Textes	2 (9 pages)	7 (25 pages)	2 (7 pages)	2 (11 pages)	5 (23 pages)
Notes	14 (101 pages)	12 (90 pages)	16 (119 pages)	14 (97 pages)	17 (148 pages)
Poèmes		7 (18 pages)	4 (16 pages)		
Regards sur le monde					
Total des pages par année	568	517	578	563	562

Rubriques:	1942	1943	1944	1945	1946
Articles	26 (352 pages)	24 (273 pages)	23 (338pages)	22 (300 pages)	25 (373 pages)
Bibliographies	7 (30 pages)	10 (73 pages)	3 (17 pages)	8 (62 pages)	4 (24 pages)
Chronique alémanique	2 (14 pages)				
Chronique d'art					2 (17 pages)
Chronique de la Bible			1 (7 pages)	1 (7 pages)	
Chronique de la vie catholique					
Chronique de l'école		2 (21 pages)			
Chronique de psychologie					1 (11 pages)
Chronique de Suisse alémanique			1 (8 pages)		
Chronique d'histoire		1 (14 pages)		1 (8 pages)	1 (10 pages)
Chronique d'histoire protestante		1 (12 pages)	1 (8 pages)		
Chronique d'histoire suisse		1 (13 pages)	1 (13 pages)		
Chronique économique			1 (14 pages)		
Chronique littéraire			3 (37 pages)	4 (46 pages)	4 (49 pages)
Chronique médicale			1 (4 pages)		
Chronique politique				5 (47 pages)	6 (44 pages)
Chronique scientifique		1 (6 pages)	1 (10 pages)		
Correspondances		1 (3 pages)		3 (17 pages)	
Documents					
Editoriaux	1 (3 pages)		1 (4 pages)		1 (4 pages)
Illustrations					
La loi sur l'instruction militaire préparatoire					
La pensée de Charles Secrétan					
La vie médicale	1 (7 pages)				
Les Camps de Tavannes					
Les Camps de Vaumarcus	4 (4 pages)	4 (6 pages)			
Les évènements					
Les Textes	3 (7 pages)	4 (12 pages)	1 (4 pages)	4 (18 pages)	1 (4 pages)
Notes	20 (145pages)	13 (111 pages)	14 (97 pages)	8 (55 pages)	8 (63 pages)
Poèmes		2 (14 pages)			
Regards sur le monde					
Total des pages par année	562	558	561	560	599

7 Bibliographie :

Sources :

- Archives fédérales suisses :
 - Archives fédérales suisses (AFS), E 4450 (Division Presse et Radio), BD : 82, dossier no. 414, *Les Cahiers protestants*.
- Source principale :
 - *Les Cahiers protestants*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A, 1927-1946.
- Sources secondaires :
 - *Annuaire unioniste romand*, publié par le comité central romand des Unions chrétiennes de jeunes gens, 1921-1939.
 - *Aux Amis de la pensée protestante – Appel*, La Concorde, Lausanne, 1923, 14 p.
 - DUPASQUIER, Marcel, *Croix gammée et croix fédérale*, Lausanne, Editions la Concorde, 1939, 47 p.
 - *La Vie protestante*, éditions du 23 octobre et du 3 juillet 1942.
 - LEENHARDT, Franz, *L'antisémitisme et le mystère d'Israël*, Genève, 1939, 32 p.
 - *Les Cahiers de Jeunesse*, Lausanne, Imprimerie de la Concorde S.A., 1917-1926.
 - MARION, Emile, *Les Amis de la pensée protestante. Vingt ans d'activités (1923-1943)*, Association de Amis de la pensée protestante, 1943, 20 p.
 - [s.n.], *Martin Niemöller. Le témoignage d'un pasteur sous la croix*, traduit de l'allemand par Emile Marion (pasteur), Genève, Editions Labor, 1938, 90 p.

Littérature secondaire :

Ouvrages :

- BARROT, Madeleine et BAUBEROT, Jean, *Itinéraires socialistes chrétiens. Jalons sur le christianisme social hier et aujourd'hui (1882-1982)*, Genève, Labor et Fides, 2003, 181 p.
- BAUBEROT, Jean, *Le retour des huguenots*, Genève, Labor et Fides, 1981, 349 p.
- BERCHTOLD, Alfred, *La Suisse romande au cap du XXe siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne, Payot, 1963, 989 p.
- BLASER, Klauspeter, *Le christianisme social. Une approche théologique et historique*, Paris, Van Dieren, 2003, 143 p.
- BONNARD, Maurice, *La leçon d'un siècle : esquisse d'une histoire de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud : 1847-1947*, Lausanne, Commission du centenaire de l'Eglise libre, 1947, 112 p.
- BONNAUD-LAMOTTE, Daniel et RISPAIL, Jean-Luc, *Intellectuel(s) des années trente : entre le rêve et l'action*, Paris, CNRS, 1989, 280 p.
- BOURGEOIS, Daniel, *Business helvétique et troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme*, Lausanne, Editions Page Deux, 1998, 269 p.
- BOURGEOIS, Daniel, *La presse suisse pendant la Deuxième guerre mondiale*, Lausanne, formation continue des journalistes, 1983, 51 p.
- BUHLER, Marine, *Les Unions chrétiennes de jeunes gens et le mouvement œcuménique*, Genève, 1967, 41 p.
- CANTINI, Claude, *L'Eglise nationale vaudoise et le fascisme (épisodes et prolongements)*, Forel-Lavaux, C. Cantini, 1985, 63 p.
- CHARGUERAUD, Marc-André, *Tous coupables ? Les démocraties occidentales et les communautés religieuses face à la détresse juive (1933-1940)*, Genève, Labor et Fides-Cerf, 1998, 303 p.
- CHARLES, Bernard, *Les Unions chrétiennes de jeunes gens : UCJG-YMCA, 1855-2005 : un mouvement de jeunesse d'inspiration protestante, de pratique laïque et de visée œcuménique*, Lyon, Olivétan, 2009, 504 p.
- CHARLE, Christophe, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Les Ed. de Minuit, 1990, 271 p.

- CLAVIEN, Alain et VALSANGIACOMO, Nelly (dir.), *Les intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Antipodes, 2006, 147 p.
- CLAVIEN, Alain et alii, *La Province n'est plus la Province : les relations culturelles franco-suissees à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale (1935-1950)*, Lausanne, Antipodes, 2003, 365 p.
- CORNU, Daniel, *Karl Barth et la politique*, Genève, Labor et Fides, 1968, 223 p.
- DENTAN, Paul-Emile, *Impossible de se taire. Des protestants suisses face au nazisme*, Genève, Labor et Fides, 2000, 133 p.
- DENIS, Benoît, *Littérature et engagement : de Pascal à Sartre*, Paris, Ed. du Seuil, 2000, 316 p.
- DUCREY, Pierre et alii, *Jean Rodolphe de Salis, les intellectuels et la Suisse*, Zürich, Chronos, 2003, 144 p.
- DUPASQUIER, Marc, *Le camp de Vaumarcus*, Neuchâtel, Ed. Victor Attinger, 1934, 193 p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'abîme (1939-1944)*, Paris, Seuil, 1990, 811 p.
- ENCREVE, André et POUJOL, Jacques, *Les protestants français pendant la seconde guerre mondiale (Actes du colloque de Paris. Palais de Luxembourg : 19-21 novembre 1992)*, Supplément au bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français, no. 3, 1994, 737 p.
- FAVEZ, Jean-Claude et alii, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 2004, 1005 p.
- FORNEROD, Françoise et alli, *Dictionnaire des littératures suisses*, Lausanne, Ed. de l'Aire, 1991, 527 p.
- FORNEROD, Françoise, *Lausanne. Le temps des audaces : les idées, les lettres et les arts, de 1945 à 1955*, Lausanne, Payot, 1993, 446 p.
- FOUILLOUX, Etienne, *Les Chrétiens français entre crise et libération : 1937-1947*, Paris, Ed. du Seuil, 1997, 287 p.
- FRANCILLON, Roger, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Vol. 3, Lausanne, Payot, 1997, 562 p.
- GISEL, Pierre et alii, *Encyclopédie du protestantisme*, Genève, Labor et Fides, 1995, 1712 p.
- JAQUES, John, *Histoire des Unions chrétiennes de jeunes gens de la Suisse romande*, Genève, Eggimann & Cie., 1905, 296 p.

- JEHLE, Frank, *Karl Barth. Une éthique politique (1906-1968)*, Lausanne, Ed. d'en Bas, 2002, 142 p.
- KOCHER, Hermann, *Rationierte Menschlichkeit : schweizerischer Protestantismus im Spannungsfeld von Flüchtlingsnot und öffentlicher Flüchtlingspolitik der Schweiz (1933-1948)*, Zürich, Chronos, 1996, 687 p.
- KREIS, Georges, *Zensur und Selbstzensur. Die schweizerische Pressepolitik im Zweiten Weltkrieg*, Frauenfeld, Stuttgart, 1973, 471 p.
- LASSERRE, André, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Lausanne, Payot, 1989, 406 p.
- LINDT, August R., *Le temps du hérisson : souvenirs (1939-1945)*, Genève, Ed. Zoé, 1995, 203 p.
- LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis, *Les Non conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969, 495 p.
- MAGGETTI, Daniel, *L'invention de la littérature romande (1830-1910)*, Lausanne, Payot, 1995, 621 p.
- MAYEUR, Jean-Marie et alii, *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Vol. 12, Paris, Desclée-Fayard, 1990, 1149 p.
- MEURANT, Jacques, *La Presse et l'opinion de la Suisse romande face à l'Europe en guerre (1939-1941)*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, 765 p.
- MOBBS, Arnold, *Les Eglises protestantes de la Suisse au siècle de l'œcuménisme et de l'entraide : 50 ans de fédération (1920-1970)*, Berne, Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, 1970, 117 p.
- MONNIER, Victor, *William E. Rappard. Défenseur des libertés, serviteur de son pays et de la communauté internationale*, Genève, Slatkine, 1995, 906 p.
- MONTCLOS, Xavier de et alii, *Eglises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale. La France. (Actes du colloque national tenu à Lyon du 27 au 30 janvier 1978)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, 384 p.
- NARBEL, Nathalie, *Un ouragan de prudence. Les Eglises protestantes vaudoises et les réfugiés victimes du nazisme (1933-1949)*, Genève, Labor et Fides, 2003, 210 p.
- ORY, Pascal, et SIRINELLI, Jean-François, *Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Perrin, 2004, 435 p.

- PERDRISAT, Michel, *Le Directoire de la Ligue du Gothard, 1940-1945. Entre résistance et rénovation*, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 166 p.
- PICARD, Jacques, *La Suisse et les Juifs (1933-1945)*, Lausanne, Editions d'en Bas, 2000, 543 p.
- REYMOND, Bernard, *Le protestantisme en Suisse Romande. Portraits et effets d'une influence*, Genève, Labor et Fides, 1999, 160 p.
- REYMOND, Bernard, *Théologien ou prophète. Les francophones et Karl Barth avant 1945*, Lausanne, l'Age d'Homme, 1985, 249 p.
- REYMOND, Bernard, *Une église à croix gammée ? Le protestantisme allemand au début du régime nazi*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1980, 313 p.
- RINGS, Werner, *La Suisse et la guerre (1933-1945). La menace, l'ébranlement, l'affirmation d'un petit Etat*, Lausanne, Ex Libris, 1975, 416 p.
- RUFFIEUX, Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot 1974, 446 p.
- SHEDD, Clarence Prouty, *History of the World's alliance of young men's christian associations*, Aylesbury and London, Hazell Watson and Viney LTD, 1995, 746 p.
- VALLOTTON, Benjamin, *Déjà cent ans! Aperçu historique de 100 années de l'Alliance universelle des U.C.J.G : 1855-1955*, Genève, 1955, 230 p.
- VISCHER, Lukas et alii, *Histoire du Christianisme en Suisse. Une perspective œcuménique*, Genève-Fribourg, Labor et Fides, 1995, 345 p.
- WEISENBORN, Günther, *Une Allemagne contre Hitler*, Paris, Ed. du Félin, 2007, 392 p.
- WINOCK, Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1997, 887 p.

Articles :

- ARON, Paul. « Les revues littéraires : histoire et problématique », *Contextes*, no. 4, 2008, pp. 2-9.
- A.W., « Hommage à un vivant : le pasteur Charles Béguin », *Les Cahiers protestants*, 1954, pp. 15-24.
- BALMAND, Pascal, « Les jeunes intellectuels de l'esprit des années trente : un phénomène de génération », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire du Temps présent*, no. 6, 1987, pp. 49-63
- BARILIER, Etienne, « Der Intellektuelle in der Schweiz », in BOURDIEU, Pierre *et alii*, *Eingrenzungen, Ausgrenzungen, Entgrenzungen. Internationales Jahrbuch für Literatur und Kultur*, Konstanz, UVK-Universitätsverlag Konstanz, 1999, pp. 61-64.
- BENSOUSSAN, Georges, « Editorial », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, pp. 4-10.
- BOURGEOIS, Daniel, « La Suisse, les Suisses et la Shoah », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, pp. 132-151.
- BOURGEOIS, Daniel, « William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque du fascisme, 1933-1945 », *Etudes et Sources*, no. 15, 1989, pp. 7- 82.
- CABANEL, Patrick, « Veillées d'armes face à l'antisémitisme ; le mouvement du christianisme social (1933-1940) », in JOUTARD, Philippe *et alii*, *Cévennes : Terre de Refuge (1940-1944)*, Montpellier, Presses du Languedoc/Club Cévenol, 1987, pp. 213-227.
- CANDAU, Jean-Daniel, « Histoire et historiens de la presse romande au XXe siècle », *Cahiers de l'Alliance culturelle romande : la parole est aux historiens. La Suisse romande de 1900 à nos jours*, no. 33, 1977, pp 56-62.
- CERUTTI, Mauro, « La Suisse, terre d'Asile », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, pp. 25-49.
- CHENAUX, Philippe, « Situation des intellectuels en Suisse », *Lettre d'information du Groupe de recherches sur l'histoire des intellectuels (GRHI)*, no. 18, 1992, pp. 9-11.
- CLAVIEN, Alain, « A propos de l'oubli des revues antifascistes romandes », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, vol. 1, 1999, pp. 67-73

- CLAVIEN, Alain *et alii*, « Jalons pour une histoire à faire : les revues romandes (1880-1914) », *Les Annuelles*, Lausanne, no. 4, 1993, pp. 7-27.
- CLAVIEN, Alain et HAUSER, Claude, « L'intellectuel suisse entre expertise et critique », in CARON, Damien *et alii*, *Les intellectuels en Suisse au 20^{ème} siècle*, Zürich, Chronos, 2010, pp. 11-15.
- CLEMENT, Jean-Louis, « La notion de résistance spirituelle : une étude de concept à partir des cas français et italien », in BOUGEARD, Christian et SAINTCLIVIER, Jacqueline, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, pp. 85-94.
- COUTROT, Aline, « Religion et politique », in REMOND, René *et alii*, *Pour une histoire politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1996, pp. 287-310.
- DOSSE, François, « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle », in LEYMARIE, Michel et SIRINELLI, Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, pp. 161-182.
- DUCLERT, Vincent, « Les intellectuels, un problème pour l'histoire culturelle », *Les Cahiers du CRH*, no. 31, 2003, pp. 1-12.
- EDELSTEIN, Francine, « Discours protestant et polémique journalistique autour du problème juif pendant la Seconde Guerre mondiale en Suisse », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, no. 31, 2011, pp. 163-176.
- ENCREVE, André, « Qu'est-ce qu'un intellectuel protestant entre 1870 et 1940 ? », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, tome 149, no. 3, 2003, pp. 359-399.
- FAVEZ, Jean-Claude, « La Suisse pendant la Seconde guerre mondiale », *Revue d'histoire de la Shoah*, no. 163, 1998, pp. 18-24.
- FOUILLOUX, Etienne, « La résistance spirituelle : une approche comparée », in BOUGEARD, Christian et SAINTCLIVIER, Jacqueline, *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, pp. 75-83.
- FRANCILLON, Roger, « Literatur und identität des Welschschweiz », in BOURDIEU, Pierre *et alii*, *Eingrenzungen, Ausgrenzungen, Entgrenzungen. Internationales Jahrbuch für Literatur und Kultur*, Konstanz, UVK-Universitätsverlag Konstanz, 1999, pp. 89-96.

- GUERIN, Jean-Yves, « Histoire Littéraire. Histoire des intellectuels », in LEYMARIE, Michel et SIRINELLI, Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, pp. 41-45.
- GUEX, Sébastien, « La pauvreté en Suisse durant l'Entre-deux-guerres », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no. 4, 1987, pp.53-62.
- HAUSER, Claude, « L'histoire des intellectuels en Suisse : un bilan décennal (1990-2001) », in LEYMARIE, Michel et SIRINELLI, Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, pp. 379-407.
- JAKUBEC, Doris, « Une mosaïque de revues », in *19-39, la Suisse romande entre les deux guerres : peinture, sculpture, art religieux, architecture, céramique, photographie, littérature, musique, cinéma, radio, théâtre, fêtes*, Lausanne, Payot, 1986, pp. 177-204.
- JEANNERET, Pierre, « David Lasserre (1882-1973). Vie, pensée et action d'un intellectuel engagé », *RSH*, no. 44, 1994, pp. 389-409.
- JOST, Hans Ulrich *et alii*, « A propos des intellectuels en Suisse romande », *RSH*, 1994, pp. 410-417.
- JULLIARD, Jacques, « Les revues dans la vie intellectuelle. 1885-1914 », *Cahiers Georges Sorel*, no. 5, 1987, pp. 3-9.
- KAMIS-MÜLLER, « Les Juifs en pays de Vaud », *Vie juive en Suisse*, Lausanne, 1992, pp. 147-151.
- KLAUSPETER, Blaser, « Le socialisme religieux de Léonard Ragaz », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, no. 64, 1999, pp. 53-64.
- LADOUS, Régis, « Les Unions chrétiennes de jeunes gens de 1844 à 1878. Les étapes et les causes de la construction d'un mouvement international », in *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs, sociabilité juvénile dans un cadre européen 1789-1968*, sous la dir. CHOLVY, Gérard, Paris, Nouvelle Cité, 1988, pp. 141-154.
- LASSERRE, André, « Résistance politique et humanitaire en Suisse 1939-1945 », *RSH*, 1997, pp. 662-684.
- LEMAÎTRE, Auguste, « Les origines et l'histoire des Cahiers protestants », *Les Cahiers protestants*, 1954, pp. 25-29.
- MAGAT, Yves, « Les Cahiers protestants et la montée du nazisme », *Les Cahiers protestants*, no. 2, 1983, pp. 13-19.

- MAGGETTI, Daniel, « « La littérature en Suisse romande », *Lettres et cultures de langue française*, no. 17, 1992, pp. 25-32.
- MONNIER, Fernand, « Charles Béguin : agent unioniste neuchâtelois et jurassien », *Les Cahiers protestants*, 1954, pp. 35-38.
- MOOSER, Josef, « Die Geistige Landesverteidigung in den 1930 er Jahren », *RSH*, 1997, pp. 685-708.
- PINTO, Louis, « Une science des intellectuels est-elle possible ? », *Revue de Synthèse*, octobre-décembre 1986, pp. 345-360.
- PLUET-DESPATIN, Jacqueline, « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », *Les Cahiers de l'IHTP*, mars 1992, pp. 125-136.
- P.W., « Contacts », *Les Cahiers protestants*, 1954, pp. 30-34.
- SIRINELLI, Jean-François, « Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en construction : l'histoire des intellectuels », *Vingtième siècle*, janvier-mars 1986, pp. 97-108.
- SIRINELLI, Jean-François, « Les intellectuels », in REMOND, René *et alii*, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, pp. 199-231.
- VAN DONGEN, Luc, « La mémoire de la Seconde guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *RSH*, no. 47, 1997, pp. 709-729.

Mémoires :

- BLASER-MOREL, Emmanuelle, *Les camps de vacances des mouvements de jeunesse pendant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de licence sous la direction de Hans-Ulrich Jost, Lausanne, 1995, 89 p.
- GULLOTTI, Hervé, *Pour un monde plus fraternel. L'Essor (1933-1946). Une revue protestante dans la tourmente*, Mémoire de licence sous la direction de François Python, Fribourg, 1999, 172 p.
- KABA, Mariama, *Les milieux protestants suisses au temps du national-socialisme : réactions face à la situation politique européenne et actions en faveur des réfugiés entre 1933 et 1945. Un cas particulier : Genève*, Mémoire de licence sous la direction de Jean-Claude Favez, 1999, 158 p.
- LIARDET, Yann, *Joie, une revue d'étudiants chrétiens de Suisse romande face aux défis de la guerre (1939-1947)*, Mémoire de licence sous la direction de Francis Python, Fribourg, 2003, 106 p.

Sites internet :

- Site internet du *Groupe de recherche en histoire intellectuelle (GRHIC)*, www.unifr.ch/grhic/revues/search.php, consulté le 1.08.2012.
- Site internet de la *Fédération suisse des communautés israélites (FSIC)*, http://www.swissjews.ch/pdf/fr/factsheet/ZF_Juifs_en_Suisse.pdf, consulté le 1.08.2012.